

## **Le symbole du lis royal sur l'écu de France : Étude thématique des écrits de la fin du Moyen Âge racontant l'invention légendaire de ce motif**

**Auteur :** Moreau, Amaryllis

**Promoteur(s) :** Henrard, Nadine

**Faculté :** Faculté de Philosophie et Lettres

**Diplôme :** Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité didactique

**Année académique :** 2022-2023

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/17140>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Année académique 2022-2023

**Le symbole du lis royal sur l'écu de France :**  
Étude thématique des écrits de la fin du Moyen Âge racontant  
l'invention légendaire de ce motif

---

Travail de fin d'études réalisé par Amaryllis MOREAU

Sous la direction de Mme Nadine HENRARD

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Langues et lettres françaises  
et romanes, orientation générale, à finalité didactique

Comité de lecture :

Mme Vanessa CASANOVA ROMERO

M. Gianluca VALENTI



## REMERCIEMENTS

---

Je remercie tout d'abord ma promotrice et professeure, Mme Henrard, pour ses précieux conseils et pour le temps consacré à l'encadrement de ce travail. Je la remercie également pour ses passionnantes leçons, qui m'ont donné l'amour de la littérature médiévale, et qui m'ont fourni les clés pour l'élaboration de cette étude.

Je remercie d'ores et déjà mes lecteurs, Mme Casanova Romero et M. Valenti, pour l'intérêt porté à ce travail.

Mes remerciements vont également à ma famille, pour son soutien et son écoute durant toute la préparation et la réalisation de ce mémoire. Merci plus particulièrement à mes parents et grands-parents pour leurs relectures, et surtout à ma maman, qui a pratiqué à maintes reprises ce travail de correction.

Merci aussi à mes amis romanistes, Laura, Fanny, Camille et Joé, pour leur appui durant la production de ce travail, mais aussi pendant ces cinq années d'études, qu'ils ont contribué à rendre inoubliables.

Enfin, je remercie mon professeur, M. Bertrand, qui m'a donné l'amour de la poésie, et dont le souvenir est attaché à ma fascination pour Charles Baudelaire et Arthur Rimbaud.



*« – Et le poète dit qu'aux rayons des étoiles  
Tu viens chercher, la nuit, les fleurs que tu cueillis,  
Et qu'il a vu sur l'eau, couchée en ses longs voiles,  
La blanche Ophélie flotter, comme un grand lys. »*

– RIMBAUD (Arthur), *Ophélie*

*À Monsieur Bertrand*



## 1. INTRODUCTION

### 1.1. Présentation du sujet : la légende de création des trois lis figurant sur l'écu des rois de France dans les textes du Moyen Âge

« Ne distrais plus le front de ce cruel malade :  
Son lit fleurdelisé se transforme en tombeau<sup>1</sup> ».

Les vers ci-dessus, tirés du troisième *Spleen*, ont été écrits par Charles Baudelaire. Ce grand poète, qui fut actif au XIX<sup>e</sup> siècle, parle d'un temps que la France républicaine ne peut plus connaître. Le participe « fleurdelisé » fait en effet allusion à l'un des attributs de la royauté française d'autrefois : la fleur de lis. Cette « fleur » est en réalité un meuble<sup>2</sup> héraldique, formé de trois pétales reliés ensemble par le bas, que les membres de la famille royale de France prirent l'habitude de porter sur leurs armes. Le lis royal apparaît sous le règne de Philippe Auguste, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (il n'est toutefois pas impossible qu'il remonte à un règne plus ancien encore, celui de Louis VII, qui dura de 1137 à 1180), en tant qu'ornement de l'écu des souverains français.

Il existe deux versions<sup>3</sup> de l'écu de la royauté française : le blason fleurdelisé de « France ancien » et le blason fleurdelisé de « France moderne ». L'écu « France ancien » présente un champ d'azur<sup>4</sup>, c'est-à-dire un fond bleu, semé de fleurs de lis d'or – le semé désigne un « champ couvert de petits meubles en nombre indéterminé<sup>5</sup> », tandis que l'écu « France moderne » des rois est composé de trois fleurs de lis d'or sur champ d'azur. Les représentations de la page suivante montrent bien la différence entre ces écus.

---

<sup>1</sup>BAUDELAIRE (Charles), « Spleen », III, dans *Les Fleurs du Mal*, Paris, Belin Éducation/Humensis – Gallimard, 2018, p. 114.

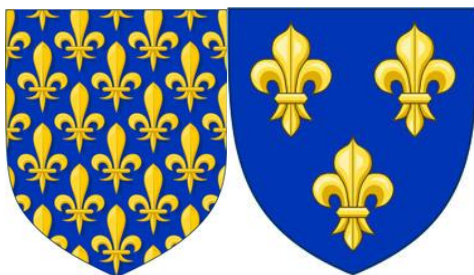
<sup>2</sup>Selon le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi), un « meuble » est, au sens héraldique du terme, une « figure secondaire dont la place sur l'écu peut être variable ». Toutes les définitions du TLFi sont accessibles via la source suivante : *Trésor de la Langue Française informatisé*, [en ligne], <http://atilf.atilf.fr>.

<sup>3</sup>Lumni, « Symboles et armoiries des dynasties royales », *Lumni*, [en ligne], URL : <https://www.lumni.fr/article/symboles-et-armoiries-des-dynasties-royales>. Les images de la page suivante viennent de cette source.

<sup>4</sup>La terminologie des couleurs héraldiques et les symboliques de ces dernières seront envisagées plus précisément au point b. du chapitre 2.2.1. : « Les crapauds ou les croissants païens ».

<sup>5</sup>*Trésor de la Langue Française informatisé*, « Semé, -ée », *Trésor de la Langue Française informatisé*, [en ligne], URL : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1219972275>.





Blason « France ancien » au semé de fleurs de lis

Blason « France moderne » aux trois fleurs de lis

Le blason qui va nous occuper est le blason « moderne » des rois de France. À partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle sont produits des écrits qui s'emploient à donner à cet écu une origine divine. Notre travail s'appuiera sur les premières attestations écrites de ce que l'on appellera la « légende des lis royaux », c'est-à-dire le récit fictif de la création et de l'apparition de l'écu aux trois lis d'or sur fond bleu. Nous utiliserons également les œuvres, réalisées pour l'essentiel au XIV<sup>e</sup> siècle et au XV<sup>e</sup> siècle, qui emploient cette légende comme un outil de propagande royale, contribuant ainsi à l'essor du motif des lis et de ses symboliques. Puisque la naissance du mythe des lis royaux et le développement de ce dernier sont circonscrits à la fin du Moyen Âge, la période de production des œuvres permettant l'étude thématique s'étend donc des dernières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

La légende des trois fleurs de lis de l'écu de France nous intéresse principalement en raison des différentes symboliques attachées aux éléments qui la composent. Les choix des personnages – par exemple, le roi Clovis – du lieu de l'action et d'autres éléments constitutifs de ce récit mythique n'ont pas été faits par hasard. Ils sont, pour la plupart, déterminés pour correspondre à une visée idéologique précise : la glorification du règne des souverains de France. Ces rois s'appuient en effet sur la création d'origines divines pour souligner la grandeur de leur lignage, afin de renforcer leur pouvoir en une période politique et historique troublée. C'est ce constat qui a aidé à déterminer notre problématique et les enjeux de notre travail. Dans cette étude, nous souhaiterions montrer comment la littérature sert la propagande royale de la fin du Moyen Âge. Pour ce faire, nous étudierons un récit (une invention légendaire au profit de la royauté française) et un attribut monarchique (les armes royales de France aux trois lis) d'un point de vue thématique et symbolique. Pour réaliser cette étude thématique, nous nous appuierons sur

un corpus de vingt-trois œuvres littéraires produites entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Sur base d'une sélection d'extraits tirés de ces œuvres, nous procéderons à l'analyse des composantes de la légende des lis, dans sa forme la plus « classique », ainsi que dans ses variantes. Quelques explications historiques et politiques viendront également à l'appui de l'étude de ces textes, de façon à éclairer au mieux notre problématique.

Notre étude sera structurée de la manière suivante : l'introduction se termine par une présentation de notre méthode de travail (au chapitre 1.2.) et par le récit de la légende de création de l'écu aux trois fleurs de lis des rois de France dans les textes du Moyen Âge (1.3.). Le chapitre 2 développe les différentes approches de notre étude. Le point 2.1. explique de quelle manière le motif des lis royaux s'élabore et évolue dans la littérature médiévale, en prenant pour base de notre propos l'enchaînement des règnes français de la fin du Moyen Âge. Le point 2.2. contient l'analyse thématique, qui est divisée en deux parties : l'étude des thématiques tirées de la légende canonique des fleurs de lis (2.2.1.) et l'étude des thématiques des versions éloignées de la légende canonique et d'autres versions légendaires des lis (2.2.2.). Pour chacun de ces chapitres, des sous-chapitres (désignés par des lettres minuscules), articulés autour d'un élément de la légende, viseront à étudier cette dernière dans l'ensemble de ses composantes, en s'appuyant sur des extraits littéraires. Le chapitre 3, composé des conclusions, constitue la synthèse des différentes thématiques des œuvres étudiées. Il donne également un exemple de l'influence laissée par la légende des trois fleurs de lis sur l'écu « moderne » des rois de France, dans les siècles postérieurs à l'avènement et à l'épanouissement de ce récit.

## **1.2. Présentation de la méthode de travail**

Nous avons trouvé une grande partie des œuvres de notre corpus lors de la lecture de l'ouvrage *Conter de geste au XIV<sup>e</sup> siècle : inspiration folklorique et écriture épique dans La Belle Hélène de Constantinople* de Claude Roussel<sup>6</sup>. L'auteur y réalise notamment une étude de l'imaginaire<sup>7</sup> royal qu'on retrouve dans la légende des trois fleurs de lis, à travers

---

<sup>6</sup> ROUSSEL (Claude), *Conter de geste au XIV<sup>e</sup> siècle : inspiration folklorique et écriture épique dans La Belle Hélène de Constantinople*, Genève, Librairie Droz, « Publications romanes et françaises, 222 », 1998, pp. 290-306.

<sup>7</sup>Le nom « imaginaire » désigne « [une] œuvre, [un] domaine, [un] monde de l'imagination » (TLFi).

une partie des attestations écrites de ce mythe. Si nous lisons au départ cette œuvre critique par intérêt pour la place du récit de création des lis dans la chanson de geste *La Belle Hélène de Constantinople*, nous y avons découvert un développement sur le texte le plus important pour l'élaboration de la légende qui nous occupe : le *Poème latin sur l'origine des fleurs de lis*. Ce texte fournit en effet la matrice de la légende canonique des lis royaux, et c'est à sa lecture que nous avons trouvé la plupart des sujets de notre étude thématique. Il est étudié et cité dans les sept premiers sous-chapitres de cette analyse par thèmes. Il sert en quelque sorte de modèle à tous les récits véhiculant la légende des lis. C'est en comparaison avec ce texte que nous avons pu établir, pour toutes les attestations littéraires du mythe, si une œuvre présentait une version proche ou éloignée de la légende « classique », ou « canonique », des lis royaux.

*Le Poème latin sur l'origine des fleurs de lis* n'est pas la seule œuvre à connaître de nombreuses mentions dans notre étude. Si nous avons collecté un corpus assez varié d'attestations textuelles de la légende des lis, quelques textes sont cités à de nombreuses reprises, et certains n'ont pas du tout été utilisés dans l'étude thématique. Nous avons en effet souhaité, pour chaque sous-chapitre, travailler sur les œuvres donnant les meilleurs exemples pour le sujet traité. Ainsi, s'il était question du nombre de fleurs de lis figurant sur l'écu des rois à travers les textes relatant le mythe des lis royaux, et qu'une œuvre, déjà citée dans les chapitres précédents, convenait à l'étude de ce thème, nous avons choisi de la citer à nouveau, mais sous un angle différent. Néanmoins, une liste complète des œuvres de notre corpus, avec mention de leurs auteurs, dates de rédaction, genres littéraires et intérêts pour la légende liliale, sera insérée en annexe de ce travail. Ce document a pour but de permettre à nos lecteurs de découvrir l'ensemble des textes de la fin du Moyen Âge qui exploitent la légende des lis.

Nous avons choisi de procéder à une étude thématique, afin de relever l'ensemble des symboliques, touchant à l'imaginaire royal et à l'idéologie politique française de la fin du Moyen Âge, qui s'attachent au mythe des trois lis. Une étude purement chronologique des œuvres aurait certes montré les variantes de la légende des lis d'un texte à l'autre, mais n'aurait pu permettre d'extraire les différents sens de cette légende. Or, le récit de la création des trois fleurs de lis intègre des éléments qui n'ont pas été

choisis par hasard. Ils suivent un but, politique pour l'essentiel, qu'il est bon d'expliquer, pour avoir un aperçu des liens entretenus par la littérature et la royauté, au moment où cette dernière cherche tous les appuis possibles pour asseoir sa légitimité. Néanmoins, à quelques endroits de notre analyse, une présentation chronologique des œuvres s'avère nécessaire, pour montrer une évolution de la composante étudiée.

Notre corpus est composé d'œuvres appartenant à divers genres littéraires : chansons de geste et mises en prose, poésie, chroniques, mystère, sermon, etc. La langue varie également d'un support à l'autre : certaines attestations sont en latin, d'autres en moyen français. Tous les extraits, quelle que soit la langue, ont été pourvus d'une traduction, ajoutée en note de bas de page, afin d'en faciliter la compréhension. À moins d'indiquer clairement une autre visée d'analyse (par exemple, un relevé d'occurrences<sup>8</sup>), chaque extrait est interprété, et ses composantes essentielles sont mises en lumière et commentées. Cette interprétation est fournie soit pour le texte seul, soit à l'appui d'autres textes ou d'éléments de contexte de l'époque. Quelques parenthèses historiques sont parfois nécessaires à la compréhension d'un élément ou d'une symbolique, et sont donc intégrées au propos.

Nous ne prétendons pas « découvrir » quelque chose de nouveau dans la légende de création des fleurs de lis, mais bien « mettre en lumière » ses grands fondamentaux, nous interroger sur leurs variations et sur les raisons qui président à ces changements. Notre curiosité, tout au long de l'élaboration de ce travail, fut en effet attisée par la volonté de comprendre comment le meuble héraldique du lis, associé aujourd'hui encore dans les esprits à la royauté française, a pu s'imposer, grâce à la littérature, comme un symbole élémentaire du paysage français. Nous espérons, par cette modeste contribution à l'étude d'une légende monarchique, susciter chez nos lecteurs quelques surprises et éveiller à notre tour la curiosité. Si tel est le cas, notre travail de recherche et de rédaction n'en sera qu'encore plus enthousiasmant et satisfaisant.

---

<sup>8</sup> Le nom « occurrence » désigne l'« apparition d'une unité linguistique dans le discours » (TLFi).

### 1.3. La légende de création de l'écu aux trois fleurs de lis des rois de France<sup>9</sup>

Avant de procéder à une analyse des composantes de la légende des fleurs de lis représentée dans diverses œuvres du Moyen Âge, il convient tout d'abord de déterminer l'œuvre mère de la légende du blason aux trois lis des rois de France, puis de connaître le récit de cette légende de manière détaillée.

#### *Détermination de l'œuvre source et question de la succession des œuvres*

La véritable provenance du motif des lis royaux est encore incertaine à ce jour. En revanche, l'origine légendaire des trois fleurs de lis figurant sur l'écu royal de France est attestée en divers endroits de la littérature médiévale. Si certaines des versions de cette légende sont tout à fait originales<sup>10</sup>, la plupart d'entre elles convergent vers une histoire bien établie.

Les chercheurs contemporains ne s'accordent pas tous sur l'identité de l'œuvre mère de la version la plus répandue de la légende, que nous baptiserons « légende canonique<sup>11</sup> ». Si Colette Beaune considère que c'est la chanson de geste en alexandrins *La Belle Hélène de Constantinople* (datée du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup> et produite en région picarde<sup>13</sup> par un auteur anonyme), qui est la matrice de toutes les autres versions de la légende<sup>14</sup>, Claude Roussel, spécialiste de *La Belle Hélène*, se réfère quant à lui aux dires d'Edmond Faral<sup>15</sup>. Celui-ci, contrairement à Colette Beaune, considère que tous les récits légendaires traitant des lis royaux prennent comme source un poème latin anonyme composé de deux-cent vers de seize syllabes, le *Poème latin sur l'origine des fleurs de lis*, édité par Robert Bossuat<sup>16</sup>. Il a été rédigé par un moine de Joyenval, abbaye de

---

<sup>9</sup> Deux sources ont été particulièrement utiles pour la rédaction de cette partie : « Poème latin sur l'origine des fleurs de lis », éd. Robert BOSSUAT, *Bibliothèque de l'École des chartes*, CI, 1940, pp. 80-101, et CONTAMINE (Philippe), « Le légendaire de la monarchie française. Le prologue de Raoul de Presles à sa traduction de *La Cité de Dieu* : texte et image », *Des pouvoirs en France 1300-1500*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1992, pp. 49-60.

<sup>10</sup> Nous utilisons l'adjectif « original » dans le sens suivant, tiré du TLFi : « qui porte son origine en soi, qui n'a pas de modèle connu ».

<sup>11</sup> Nous suivons ici la définition du TLFi : « conforme à un canon, à une norme reconnue ».

<sup>12</sup> ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, p. 95.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>14</sup> BEAUNE (Colette), *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 1985, p. 252.

<sup>15</sup> ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, p. 298.

<sup>16</sup> « Poème latin sur l'origine des fleurs de lis », *art. cit.*, pp. 93-101.

prémontrés<sup>17</sup> située non loin de la forêt de Marly<sup>18</sup>, pour servir les intérêts de l'abbaye dans un premier temps, avant de circuler à la cour royale dans un second temps. Philippe Contamine, qui s'est penché sur le prologue de la traduction de *La Cité de Dieu* de Raoul de Presles, estime également que le berceau de la version la plus répandue de la légende est ce fameux poème, rédigé sous le règne de Philippe VI de Valois, et dont la datation se situerait entre 1340 et 1350<sup>19</sup>. Robert Bossuat, éditeur du poème<sup>20</sup> latin, fournit une date plus précise et antérieure à celle proposée par Philippe Contamine, puisqu'il situe sa rédaction autour de 1331<sup>21</sup>. Nous reviendrons plus tard sur les difficultés de datation et de succession chronologique de *La Belle Hélène* et du poème latin, qui entraînent un questionnement sur la succession des textes. Pour l'heure, nous choisissons de nous baser sur la version reconnue comme l'œuvre mère de la légende canonique, ce poème. Nous fournissons ici un résumé de ce récit<sup>22</sup>, dont les composantes seront mises en lumière et détaillées dans notre développement.

### ***Récit de la légende de création du blason royal aux trois fleurs de lis***

L'histoire de la légende des lis royaux prend place en un temps où la France, qui était la Gaule à l'époque, n'était pas encore convertie au Christianisme. Conflac<sup>23</sup>, un roi païen qui vit au château de Conflans – territoire correspondant à l'actuel Conflans-Sainte-Honorine (situé près de la Seine, en aval de la capitale française) – sème le trouble et la peur dans la région. De l'autre côté de la Seine, pas très loin de là, Clovis, un autre roi païen, siège sur la colline de Montjoie (qui se situe dans l'actuelle forêt de Marly). Un conflit de territoire oppose les deux chefs barbares. Clovis dispose de moins de ressources que son adversaire, mais est pourtant toujours parvenu à lui résister. Il est l'époux de la

---

<sup>17</sup> Le TLFi définit le nom « prémontré » dans un sens religieux : « membre d'un ordre de chanoines ou de chanoinesse réguliers fondé au XII<sup>e</sup> siècle par saint Norbert ».

<sup>18</sup> FARAL (Edmond), « Le Roman de la fleur de lis de Guillaume de Digulleville », *Mélanges de philologie romane et de littérature médiévale offerts à Ernest Hoepffner par ses élèves et amis*, Paris, Belles Lettres, 1949, p. 338.

<sup>19</sup> CONTAMINE (Philippe), *op. cit.*, p. 50.

<sup>20</sup> Lorsque nous ne citons pas l'entièreté du titre du « Poème latin sur l'origine des fleurs de lis », nous prenons le parti de mettre le mot « poème » en minuscule et sans italiques.

<sup>21</sup> « Poème latin sur l'origine des fleurs de lis », *art. cit.*, p. 86.

<sup>22</sup> Pour ce récit, nous nous basons amplement sur le résumé de la légende donné dans l'article « Poème latin sur l'origine des fleurs de lis » de Robert Bossuat. Néanmoins, si nous en reprenons la structure, nous employons des formulations personnelles.

<sup>23</sup> Le nom du chef païen rival de Clovis connaît des flottements selon les textes. Nous étudierons cette variation plus précisément au point f. de notre chapitre 2.2.1, point intitulé « La lutte contre les hérétiques ». Pour l'instant, nous nous en tenons au nom de Conflac, tel qu'il est donné dans le poème latin.

chrétienne Clotilde, fille de Chilpéric et seule chrétienne au milieu des Francs païens. Celle-ci tente vainement de rallier son mari à sa foi. Clovis est donc au cœur de deux conflits : un avec l'extérieur, l'opposant au barbare Conflac pour une question de limites territoriales, et l'autre, plus personnel, le confrontant à son épouse au sujet de leurs croyances différentes.

La légende des fleurs de lis se poursuit de la sorte : vient le jour fatidique où les deux guerriers se déclarent la guerre et décident de combattre, aidés de leurs armées respectives. Clovis envoie chercher ses armes, ornées de trois croissants<sup>24</sup>. Mais l'écu qu'on lui amène est de couleur azur et paré de trois lis d'or. Ne sachant où se trouvent ses armes habituelles, Clovis accepte de porter cet écu, et sent dès son contact un aplomb pour le combat le saisir. Il remporte alors la bataille, laquelle se déroule aux abords de la colline de Montjoie – qu'on cite dans un cri de guerre royal, « Montjoie Saint-Denis<sup>25</sup> ». Intrigué par le phénomène qui avait précédé le combat, Clovis s'en entretient avec son épouse, qui lui dit que c'est la Sainte Trinité qui lui a assuré la victoire, pour que la triple fleur de lis inscrite sur son bouclier soit le reflet de sa puissance et de sa force. Convaincu par les propos de Clothilde, Clovis renonce à ses dieux païens, dont il détruit les icônes et poursuit les adorateurs, et embrasse la religion chrétienne de son épouse, au point d'accepter bientôt d'être baptisé et de faire preuve d'une grande dévotion à Dieu.

Mais d'où viennent donc les armes miraculeuses que reçoit Clovis ? Tout commence grâce à un ermite, Barthélemi<sup>26</sup>, qui vit dans une cabane à côté d'une fontaine, au pied de la colline de Montjoie. Un jour, celui-ci reçoit la visite d'un ange, qui lui remet l'écu aux trois lis d'or sur champ d'azur, en lui demandant de s'arranger pour que, d'une manière ou d'une autre, cet écu soit accepté par le chef païen Clovis. Lorsque Clotilde, qui vient souvent à cet ermitage, lui rend visite, l'ermite lui transfère l'écu. La jeune femme

---

<sup>24</sup> Selon les versions de la légende canonique, ces croissants se perpétuent dans les œuvres ou sont remplacés par trois crapauds. Nous étudierons cette variation au point b. de l'« Étude des thématiques de la légende canonique des fleurs de lis » (2.2.1.), point nommé « Les crapauds ou les croissants païens ».

<sup>25</sup> « Montjoie Saint-Denis » est le cri de guerre des rois capétiens (QUENTEL (Paul), « Montjoie Saint-Denis », *Encyclopædia Universalis*, [en ligne], URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/montjoie-saint-denis/>).

<sup>26</sup> Nous prenons le parti de mentionner ici le nom de l'ermite, tel qu'il est repris dans le poème latin. Nous verrons plus tard, au point d. du chapitre 2.2.1. (point intitulé « L'intervention divine et chrétienne : l'ange, l'ermite, Clotilde »), que l'identité de cet ermite est sujette à d'autres interprétations.

échange alors les armes, profitant d'une absence de son époux. Barthélémi, après avoir rempli son office, édifie une abbaye à l'emplacement de l'ancienne fontaine, abbaye qu'il baptise du nom de Joyenval<sup>27</sup>. Dans les époques qui suivent, les rois dédient leurs armes fleurdelisées à cette abbaye, pour s'assurer de la protection de cette dernière.

---

<sup>27</sup> Selon certaines versions de la légende, c'est Clovis lui-même qui édifia l'abbaye. Celle-ci sera étudiée plus précisément au point e. du chapitre 2.2.1., point intitulé « L'abbaye de Joyenval ».





## 2. DÉVELOPPEMENT

### 2.1. Élaboration et évolution du motif des lis royaux dans la littérature médiévale<sup>28</sup>

Avant d'entrer dans l'étude des diverses thématiques de la légende des lis royaux et de ses variantes, il convient de découvrir comment, de signes héraldiques sans signification légendaire, les lis qui ornent le blason des rois de France se sont ensuite répandus dans la littérature médiévale, avec maintes significations. Apparus pour la première fois à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les récits qui associent les fleurs de lis de l'écu royal à différentes symboliques ont contribué à la transformation des lis héraldiques et à la fixation de certaines de leurs significations. Les mutations qu'ils connaissent sur le plan des connotations sont essentiellement liées aux contextes politique, historique et idéologique du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle, qui ont donc contribué à l'élaboration de la légende des lis royaux et de ses différentes mises à l'écrit. Le développement ci-dessous visera à reconstituer l'évolution du motif des lis de France dans la littérature médiévale, sans toutefois entrer encore dans l'analyse des œuvres en tant que telle. Certains textes seront toutefois mentionnés, à titre d'exemples, avant d'être étudiés de manière plus approfondie au deuxième chapitre de ce travail. Cette évolution suivra le cours des règnes français de cette fin du Moyen Âge, et nous verrons de quelle manière l'histoire peut influencer sur la littérature et contribuer à forger un symbole et son mythe.

Rappelons-le, les armes aux lis de France sont attestées avec certitude dès le règne de Philippe Auguste (qui dure de 1180 à 1223), mais ce n'est qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle que sont véritablement rédigées des légendes sur la création divine des armes royales de France. Lors de leur création, les lis héraldiques ont en effet pour seul but de marquer l'identité de la famille royale française. On ne cherche donc pas nécessairement à les associer à une symbolique ou à une légende. Le tout premier récit visant à doter les lis royaux d'une signification est une chronique en prose latine de la vie de saint Louis, écrite entre 1285 et 1297<sup>29</sup> : les *Gesta Ludovici IX*, une chronique en prose racontant la vie de

---

<sup>28</sup> Pour la rédaction de ce chapitre, les sources suivantes ont été essentielles : BEAUNE (Colette), *op.cit.*, CONTAMINE (Philippe), *op.cit.*, et Frédéric DUVAL, « Introduction », dans Guillaume DE DIGULLEVILLE, *Le Dit de la fleur de lis*, éd. Frédéric DUVAL, Paris, École des chartes, « Mémoires et documents de l'École des chartes », 2014, pp. 9-143.

<sup>29</sup> Frédéric DUVAL, « Introduction », *op. cit.*, p. 59.

saint Louis, rédigée par Guillaume de Nangis. Lors de la rédaction de cette œuvre, la France est sous l'administration de Philippe IV le Bel, qui règne de 1285 à 1314. Cette œuvre, rédigée en l'honneur d'un des illustres prédécesseurs de Philippe le Bel, Louis IX, a donc une portée idéologique. Le roi Philippe IV, dès son accession au trône, cherche à légitimer son pouvoir en rappelant les liens qui l'unissent à son ancêtre, véritable dirigeant modèle. Intégrées au récit de la vie de saint Louis, les fleurs de lis se dotent pour la première fois d'une symbolique. Elles sont liées à des vertus chrétiennes : la foi, la sagesse<sup>30</sup> et la chevalerie. Cette symbolique se maintiendra dans plusieurs textes jusqu'au terme du XV<sup>e</sup> siècle – avec quelques remplacements de la sagesse par la science. On peut donc constater que la symbolique du lis fut au départ religieuse et morale, et que les armes royales ont surtout pour vocation de rappeler l'alliance entre Dieu et le royaume chrétien de France.

Dès les années 1300, quelques légendes autour de l'origine des lis royaux naissent de la plume des écrivains. On commence par affirmer que c'est saint Denis qui amena l'écu fleurdelisé en France. Cependant, le saint est vite écarté de la légende, dont le personnage principal devient Clovis. Cette substitution est une initiative de l'abbaye de Joyenval, dont l'un des moines rédige, en 1331, *Le Poème latin sur l'origine des fleurs de lis*. Ce poème est probablement le récit légendaire des lis le plus important. La création des lis de France y est amplifiée en une légende de fondation, associée à un monastère jouissant de privilèges royaux. Grâce à ce texte, Clovis devient le premier possesseur des lis de France, qui lui sont remis par volonté divine, avant qu'il ne lance une bataille contre les Alamans, menés par le chef Conflac. Le remplacement de saint Denis par Clovis est intimement lié à la symbolique de ce roi, sous le règne duquel la France s'est convertie au Christianisme. C'est la raison pour laquelle « la "religion royale" faisait alors [de Clovis] le saint fondateur de la France très chrétienne<sup>31</sup> ». L'auteur du poème latin fixe également, en même temps que d'autres œuvres contemporaines, le nombre de fleurs de lis de l'écu royal à trois. Ce chiffre est choisi en évocation de la Trinité divine, élément

---

<sup>30</sup> D'après le TLFi, la « sagesse » est, dans des contextes religieux, notamment judéo-chrétiens, la « sagesse de celui/celle qui possède le savoir, la science à un degré élevé, ainsi que les qualités de jugement, d'habileté, de raison, de prudence ».

<sup>31</sup> LECOQ (Anne-Marie), « La symbolique de l'État : les images de la monarchie des premiers Valois à Louis XIV », dans *Les lieux de mémoire : La nation*, II, dir. NORA (Pierre), Paris, Gallimard, 1986, p. 160.

du dogme royal. Grâce à cette nouvelle version légendaire, les Valois peuvent se targuer d'être les détenteurs d'un pouvoir approuvé et confirmé par Dieu, qui leur assure sa protection, en échange d'une franche lutte menée par ces rois contre l'hérésie.

La symbolique des lis royaux comme « un simple don de Dieu par l'intermédiaire de Grâce, Sapience et Raison<sup>32</sup> » se maintient quelque peu dans le *Dit de la fleur de lis*, un poème en français rédigé en 1338 par le moine de l'abbaye de Chaalis Guillaume de Digulleville, mais le contexte politique français modifie ses orientations idéologiques. Le royaume de France est en effet au cœur d'une question dynastique. Lorsque Charles IV (roi de 1322 à 1328) meurt en 1328, aucun héritier mâle de lignée directe ne peut lui succéder, et c'est donc Philippe de Valois qui prend le trône, sous le nom de Philippe VI. Or, il existe bien un parent mâle de Charles IV : Édouard III, le roi d'Angleterre, fils d'Isabelle de France. Celle-ci est outrée que son fils, proche parent de Charles IV, soit écarté au profit d'un parent plus éloigné, Philippe VI, sous prétexte que ce dernier est un candidat français. Une lettre écrite en 1337 annonce la déclaration de guerre de Édouard III à Philippe VI. La menace contre la France s'accroît en 1338, lorsque Édouard III rallie le soutien de Louis IV de Bavière, empereur du Saint-Empire germanique. Les débuts de la guerre de Cent Ans, conflit qui s'étend jusqu'au terme du Moyen Âge, sont donc extrêmement difficiles pour le royaume de France. Le *Dit de la fleur de lis* est une sorte de discours politique et patriotique en l'honneur du roi Philippe VI et de la nation qu'il représente. Philippe VI espère un haut soutien de son peuple, d'où le développement, sous son règne et sous celui des Valois qui lui succéderont, d'une propagande nationaliste. Ainsi se crée dès son règne un légendier<sup>33</sup> royal, visant à légitimer les prérogatives de la royauté française. Les lis de France, en tant que symbole royal et divin, sont d'emblée intégrés à ce légendier.

C'est véritablement sous le règne de Charles V (durant de 1364 à 1380) que toutes les légendes royales, dont le mythe de la création des lis, vont être regroupées en un cycle unifié. Ce phénomène n'est pas anodin : cherchant à légitimer son pouvoir, le roi développe une véritable propagande royale, et n'hésite donc pas à s'appuyer sur tous les

---

<sup>32</sup> BEAUNE (Colette), *op. cit.*, p. 253.

<sup>33</sup> D'après le TLFi, un « légendier » est un « recueil de légendes ».

attributs monarchiques et sur leurs mythes, y compris celui des lis. La légende des lis royaux est alors, dans la majorité des textes, fidèle à la version qui en est donnée dans le poème latin de Joyenval. Le premier auteur à unir dans ses écrits les différents mythes royaux est probablement Raoul de Presles, auteur de la traduction de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, un ouvrage de lecture théologique de l'Histoire, à portée politique, qui « entend guider le lecteur vers le seul Dieu possible créateur de la grandeur de Rome<sup>34</sup> ». La traduction a été rédigée entre 1371 et 1375 à l'intention de Charles V. Raoul de Presles la fait précéder d'un prologue, dans lequel il loue non seulement le souverain régnant, mais aussi la monarchie française au sens large, en s'appuyant sur ses mythes et les illustres prédécesseurs de Charles V (en un procédé analogue aux *Gesta Ludovici IX* de Guillaume de Nangis). Entre autres récits légendaires, l'auteur énonce les circonstances du don des lis de France à Clovis. La *Cité de Dieu* traduite passera entre les mains du roi et de différents membres de son entourage. De nombreux auteurs succèdent à Raoul de Presles et assemblent toutes les composantes mythiques de la royauté française. C'est donc sous le règne de Charles V que la légende des lis est la plus promue et la plus diffusée.

Dans son ouvrage *Naissance de la nation France*, Colette Beaune écrit qu'on a souvent pensé que les auteurs du XV<sup>e</sup> siècle avaient simplement recopié la légende de Joyenval<sup>35</sup>. Or, dès 1350, et surtout après 1400, on voit apparaître des variantes de la légende de l'écu aux fleurs de lis, lequel se trouve associé à l'oriflamme<sup>36</sup> des rois de France. L'écu et l'oriflamme sont souvent donnés en même temps par l'ange de la légende originale. Ces nouvelles versions littéraires se répandirent à la fin du règne de Charles VII (qui dure de 1422 à 1461) et réapparurent quelques fois jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Le *Myreur des Histors* de Jean d'Outremeuse, une chronique en prose française rédigée dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, et relatant une « [h]istoire universelle allant de la prise de

---

<sup>34</sup> La *Cité de Dieu de Saint Augustin traduite par Raoul de Presles (1371-1375) – Livres I à III*, édition du manuscrit BnF, fr. 22912, dir. Olivier BERTRAND, Honoré Champion, « Linguistique : traduction et terminologie, 1 », 2013, p. 27.

<sup>35</sup> BEAUNE (Colette), *op. cit.*, p. 254.

<sup>36</sup> Le TLFi définit l' « oriflamme », au sens historique du terme, comme un « étendard de soie rouge orangé, à la partie flottante découpée en pointes, qui fut primitivement celui de l'abbaye de Saint-Denis et que les rois de France adoptèrent comme bannière royale du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s ». Vu l'ampleur de l'appareil symbolique de l'oriflamme, nous choisissons de ne pas l'analyser parmi les thématiques des variantes de la légende des lis royaux.

Troie à 1340<sup>37</sup> », fait partie de ces œuvres qui unissent la bannière et l'écu des rois de France. On peut émettre une hypothèse quant à l'union de ces deux motifs. L'insertion de l'oriflamme, objet détenu par l'abbaye de Saint-Denis, dans la légende liliale, tenait certainement à la volonté des partisans du culte dionysien de retrouver le prestige que l'écu aux trois fleurs de lis, issu de Joyenval, leur avait enlevé. L'association des deux attributs royaux sert également la politique du roi Charles VII, dont l'accession au trône avait été quelque peu difficile et qui, profitant de sa victoire contre les Anglais, défaits à Orléans, cherche à redorer le blason de la nation française et à assoir sa légitimité.

Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la légende des lis entre cependant dans une phase de déclin. Certains auteurs, qui mettent en prose des chansons de geste du siècle précédent relatant ce mythe, la suppriment de leurs remaniements. Ces œuvres ne sont en effet pas directement destinées à l'entourage du roi et, faute d'une vocation idéologique précise, les écrivains préfèrent enlever un récit inutile à l'ensemble de leur production<sup>38</sup>. On produit également moins d'écrits incluant la légende des lis, même si on peut toutefois noter son inclusion dans deux chroniques historiographiques<sup>39</sup> destinées à faire l'éloge des rois de France : le *Compendium de origine et gestis Francorum* de Robert Gaguin (rédigé entre 1483 et 1495 en latin) et *Les Annales et croniques de France* de Nicole Gilles (écrite en français dans les années 1490)<sup>40</sup>.

Les bases idéologiques, historiques et politiques corrélées à la légende des lis royaux ont donc été mises en lumière, à travers ce bref parcours de l'élaboration du symbole du lis royal, de sa création à son avènement et à son maintien dans la littérature médiévale. Il convient à présent de se pencher sur l'étude des œuvres qui véhiculent cette légende, et d'analyser les différents thèmes qui s'y retrouvent, ainsi que leurs modalités, leurs variantes et leurs symboliques.

---

<sup>37</sup> BRUN (Laurent), « Jean d'Outremer », *Arlima : archives de littérature du Moyen Âge*, [en ligne], URL : [https://www.arlima.net/il/jean\\_doutremeruse.html#myr](https://www.arlima.net/il/jean_doutremeruse.html#myr).

<sup>38</sup> De plus amples détails seront donnés sur ces mises en prose, lorsqu'elles seront étudiées au point a. du chapitre 2.2.2. : « Le cycle de Dagobert ».

<sup>39</sup> D'après le TLFi, l'« historiographie » est « l'activité de celui qui écrit l'histoire de son temps ou des époques antérieures », et un livre d'historiographie désigne, par métonymie, un « ouvrage [...] résultant de cette activité ».

<sup>40</sup> Ces chroniques seront étudiées plus précisément au point a. du chapitre 2.2.1. : « Clovis : premier roi chrétien de France ».

## 2.2. Étude thématique de la création du lis royal

### 2.2.1. Étude thématique des composantes de la légende canonique des fleurs de lis

Dans ce chapitre, nous nous emploierons à étudier l'ensemble des thématiques structurelles de la légende dite « canonique » des lis royaux. Chacune de ses parties étudiera le thème visé, représenté à travers les œuvres littéraires faisant mention de la légende canonique. Leur ordre correspond à l'importance de la thématique qu'ils énoncent au sein de la légende des lis. Tous les sous-chapitres lieront également ce thème avec le contexte politique et historique du Moyen Âge français, et dégageront la ou les symboliques associées à l'élément analysé. Tout ceci sera envisagé dans la perspective suivante : démontrer l'intérêt de chaque composante présentée au cœur du mythe des lis.

#### a. Clovis : premier roi chrétien de France<sup>41</sup>

Clovis est sans conteste le plus important de tous les éléments constitutifs de la légende canonique des fleurs de lis, principalement parce qu'il est le tout premier roi chrétien de France. Dans cette partie de notre étude, la place et le rôle occupés par ce souverain dans les écrits relatifs au mythe des lis seront montrés. Tout d'abord, une présentation globale du corpus étudié sera réalisée. Elle donnera les raisons présidant au choix de ces œuvres, ainsi que la structure adoptée par les textes qui font mention de Clovis et du mythe des lis en particulier. Ensuite, les qualités associées au premier roi chrétien de France, en lien avec le contexte historique du XIV<sup>e</sup> siècle et du XV<sup>e</sup> siècle seront énoncées. Après cette étape, on entamera l'étude du thème de « Clovis : premier roi chrétien de France » à travers une sélection de textes littéraires. Les premières attestations de la légende seront relevées à travers l'étude d'un récit poétique latin déjà mentionné plus tôt : le *Poème latin sur l'origine des fleurs de lis*. Les récits épiques mentionnant Clovis seront ensuite envisagés, suivis des récits historiographiques qui

---

<sup>41</sup> Pour la rédaction de cette partie de notre étude, nous avons utilisé diverses sources, dont les principales sont : MÉNARD (Philippe), « La légende de Clovis dans les chansons de geste », dans *Le baptême de Clovis, son écho à travers l'histoire*, II, éd. ROUCHE (Michel), Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, « Clovis : histoire et mémoire, 2 », 1997, pp. 213-230, COLLARD (Franck), « Clovis dans quelques histoires de France de la fin du XV<sup>e</sup> siècle », *Bibliothèque de l'école des chartes*, CLIV, 1996, pp. 131-152, et BEAUNE (Colette), « Saint Clovis : histoire, religion royale et sentiment national en France à la fin du Moyen Âge », *Le métier d'historien au Moyen Âge : études sur l'historiographie médiévale*, dir. GUENÉE (Bernard), Paris, Publications de la Sorbonne, « Études, 13 », 1977, pp. 139-156.

s'intéressent au personnage du roi franc. Cet ordre des informations suit la chronologie des œuvres, le poème latin constituant le premier texte à inclure Clovis dans la légende des lis royaux. Enfin, on développera l'intérêt symbolique de cet ancien roi, pour la légende d'une part, pour l'histoire de France au moment de la production des œuvres présentées de l'autre.

### ***Clovis et son statut de premier roi chrétien de France dans la littérature française du XIV<sup>e</sup> siècle et du XV<sup>e</sup> siècle***

Avant d'entamer notre étude thématique à travers trois genres littéraires, nous signalons que les œuvres qui seront présentées ont toutes été rédigées au XIV<sup>e</sup> siècle ou au XV<sup>e</sup> siècle. Des représentations écrites du roi ont été réalisées avant 1300, mais nous les écartons de notre perspective, car elles louent les capacités guerrières de Clovis sans faire allusion au mythe des lis royaux. Au XIV<sup>e</sup> siècle et au XV<sup>e</sup> siècle, toutefois, on n'invente rien à proprement parler sur Clovis et on ne remet rien en question, prolongeant les enseignements de la période précédente. Clovis demeure un guerrier, mais ses exploits prennent une évidente tournure épique, et le roi voit accroître son implication personnelle dans les batailles. C'est lui-même, par exemple, qui tue le roi Conflac, son rival païen, dans la légende des lis royaux, laquelle fait de Clovis l'élément qui change le cours de la bataille et qui donne la victoire aux Francs.

Nous pouvons d'ores et déjà expliquer la structure adoptée par les récits du XIV<sup>e</sup> siècle et du XV<sup>e</sup> siècle, qui sera reprise dans divers écrits mentionnant la légende des lis royaux. Les victoires de Clovis sont mises en avant, et d'autres épisodes, issus des œuvres des siècles précédents, sont en revanche supprimés. En général, ces épisodes présentent un Clovis sujet à controverse, ce qui pourrait nuire à son image exemplaire (nous pouvons donner l'exemple du vase de Soissons). La disparition de ces épisodes et le maintien des exploits héroïques les plus marquants de Clovis entraînent l'apparition de deux possibilités de schémas narratifs. Dans la première d'entre elles, qui est la plus répandue des deux, les exploits guerriers de Clovis se répartissent sur deux batailles, dont l'une précède et l'autre suit l'action culminante du récit. La séquence des actes conduisant au baptême de Clovis y est décrite. Les deux combats qui s'y déroulent sont étroitement liés.



Le premier est la cause du vœu de victoire conduisant à la conversion chrétienne, et le second est la manifestation dans les actes de cette nouvelle ferveur religieuse.

La deuxième possibilité de schéma narratif se rencontre dans des textes plus brefs, où les exploits de Clovis ont un rôle symbolique. Une seule bataille y est prise en considération, celle que mène Clovis contre les Alamans, et au cours de laquelle il prononce son vœu de conversion en cas de victoire. La légende des lis royaux, qui appartient à cette deuxième catégorie, y présente une variante notable : le roi fictif Conflac y remplace le roi réel des Alamans<sup>42</sup>. Cette légende se révèle très ambiguë. En effet, Clovis reçoit les lis royaux, symbole de chrétienté, avant cette fameuse bataille où il promet de se convertir si la victoire lui est accordée, et ce conflit est « à la fois la cause et la conséquence de [sa] conversion<sup>43</sup> ». Dans ce schéma narratif, la simplification est poussée à l'extrême. La véracité de l'histoire y est menacée– y compris dans les récits historiographiques, mais ses constituants subissent une forte symbolisation. Cette simplification va de pair avec un renouvellement du sens des exploits guerriers de Clovis, et dote ce souverain d'une image d'une plus grande noblesse, en lien avec sa conversion chrétienne grâce au don des lis royaux.

À certains égards, Clovis peut être considéré comme une sorte de saint. Cette sanctification se ressent à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, et les mentions du saint se multiplient au XV<sup>e</sup> siècle, y compris dans les textes officiels, comme les récits d'historiographie royale<sup>44</sup>. Clovis est ainsi le ciment de l'histoire nationale française, grâce à une idéalisation de son personnage. L'anoblissement de l'activité guerrière de Clovis tient au fait que ce dernier n'a désormais d'autre but que de servir les desseins de Dieu, sans intervention de son ambition personnelle, et il est aidé dans sa tâche par sa

---

<sup>42</sup> L'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours, ouvrage historique racontant l'histoire de l'Église et du monde de manière universelle, nous sert de base pour une version des faits réels de l'histoire des Francs. Cette œuvre ne mentionne toutefois pas le nom du roi réel des Alamans, qui demeure donc anonyme (Grégoire DE TOURS, *Histoire des Francs*, I, éd. traduite Robert LATOUCHE, Paris, Les Belles Lettres, « Les Classiques de l'Histoire de France au Moyen Âge, 27 », p. 119). Il en va de même pour l'ouvrage historique des *Grandes Chroniques de France*, où le roi est seulement nommé par son statut : « *li rois d'Alemaigne* » (*Les Grandes Chroniques de France : Des origines à Clotaire II*, I, éd. Jules VIARD, Paris, Honoré Champion, 1920, pp. 66-67).

<sup>43</sup> BEAUNE (Colette), *op. cit.*, p. 59.

<sup>44</sup> Il ne s'agit toutefois pas d'une sanctification reconnue par les autorités ecclésiastiques, mais plutôt d'une adoration populaire.

divinité, qui lui permet d'accomplir divers miracles. Ce phénomène n'est pas seulement le fait de l'attrait médiéval pour toute manifestation de l'action de Dieu. Il s'agit réellement d'une croisade, où Clovis, chef d'un peuple choisi par Dieu, combat l'hérésie avec le soutien de l'Église et l'aide du Ciel.

Clovis, en tant que premier roi chrétien de France, sert de modèle avoué à quelques grands souverains de ce pays, tels que Louis IX. Ce phénomène n'est pas étonnant, car les deux rois sont souvent associés aux mêmes qualités : paix et justice pour tous, et gloire militaire. Pour saint Louis, Clovis est également le chrétien exemplaire, par sa chasteté, sa bonté et sa probité. Charles VII utilise lui aussi Clovis en s'efforçant de devenir, après lui, un deuxième roi fondateur. Le roi franc fit en effet d'un petit territoire un vaste et puissant royaume, ce à quoi aspire Charles VII après la reconquête du trône de France. Clovis est également le modèle de tous les rois du nom de Louis. Ce fait n'est pas surprenant, quand on sait que les deux noms ont la même racine et que « Louis » correspond à l'égal chrétien de « Clovis ». Dans le *Miracle de Clovis*, un des quarante *Miracles de Notre-Dame par personnages* (produits et mis en texte au XIV<sup>e</sup> siècle), lorsque Clovis se convertit au Christianisme, l'archevêque qui le baptise s'adresse à lui en l'appelant Louis :

« L'ARCHEVESQUE :  
Seigneurs, il fault, ce que vous denonce,  
Changier li son nom de Clovis :  
Comment ara il nom ?  
– DEUXIESME CHEVALIER :  
Loys : C'est biau nom, sire.  
– L'ARCHEVESQUE :  
Loys, crois tu en nostre sire,  
Dieu le père, [...]  
Qui crea le ciel et la terre  
Et toy et moy ?  
– CLOVIS :  
Oil, voir, sire : je le croy  
Certainement<sup>45</sup> » (vv. 2380-2387).

---

<sup>45</sup> « L'ARCHEVÊQUE : / Seigneurs, il faut, je vous le proclame, / Lui changer son nom de Clovis : / Quel nom aura-t-il ? / – DEUXIÈME CHEVALIER : / Louis : C'est un beau nom, sire. / – L'ARCHEVÊQUE : / Louis, crois-tu en notre sire, / Dieu le père, [...] / Qui créa le ciel et la terre / Et toi et moi ? / – CLOVIS : / Oui, vraiment, sire : j'[y] crois / Avec certitude ». *Miracles de notre dame par personnages*, éd. Gaston PARIS et Ulysse ROBERT, VII, Paris, Librairie Firmin Didot et C<sup>ie</sup>, 1883, p. 275. Cette œuvre ne parle pas du mythe de la création des lis, mais bien de celle de l'oriflamme des rois de France. Cependant, les modalités du don sont similaires à celui des fleurs de lis, d'où son intérêt pour notre propos.

L'équivalence est telle qu'il arrive de confondre Clovis et ses successeurs, surtout saint Louis, et cette confusion rend la lecture de certains textes ardue.

Clovis est donc un modèle, puisqu'il est le premier des souverains français à avoir embrassé la religion chrétienne. Certains textes ont pour but d'expliquer le contexte du passage du paganisme au Christianisme du roi, et exploitent pour ce faire la légende du don des lis royaux. Ce sont ces textes, et l'étude de leurs symboliques, qui vont à présent nous occuper.

### ***Les premières attestations dans un texte poétique latin***

Le *Poème latin sur l'origine des fleurs de lis* est le titre du premier récit intégrant Clovis à la légende des lis royaux. Ce poème de langue latine aurait été rédigé en 1331<sup>46</sup>. Son éditeur, Robert Bossuat, nous apprend que ce récit figurait au départ dans une seule œuvre : un traité latin, lui-même inclus dans un manuscrit de Saint-Victor daté du XV<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>. Ce texte a été écrit par un moine anonyme de l'abbaye de Joyenval, à la demande d'un supérieur, qui voulait doter son monastère d'origines illustres. Produit sous le règne de Philippe VI, ce ms.<sup>48</sup> a circulé à Joyenval, avant de passer entre les mains des membres de l'entourage du roi, puis de son successeur, Charles V. Selon Robert Bossuat, le poème contenu dans ce ms. était suffisamment connu pour que Raoul de Presles en reprenne le récit, traduit en français, dans sa préface de la *Cité de Dieu*, ouvrage de saint Augustin traduit entre 1371 et 1375 et dédié au roi Charles V<sup>49</sup>.

Le poème latin est intéressant pour les deux images de Clovis qu'il véhicule : en tant que chef païen d'une part, en tant que roi chrétien ensuite. D'emblée, cette nature païenne primitive est présentée comme une composante essentielle de la nature du chef franc. Clovis apparaît comme un chef de moindre puissance que son rival, le barbare Conflac, mais est doté d'une plus belle âme que ce dernier – il est donc plus digne que Conflac de recevoir l'écu aux lis par la volonté de Dieu. De même que son ennemi, Clovis vénère

---

<sup>46</sup> ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, p. 298.

<sup>47</sup> « Poème latin sur l'origine des fleurs de lis », *art. cit.*, p. 81. Ce manuscrit est le ms. 14633 de la BnF (*BnF : Archives et manuscrits*, « Latin 14663 », *BnF*, [en ligne], URL : <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc75414d>).

<sup>48</sup> Nous utilisons cette abréviation pour le mot « manuscrit ».

<sup>49</sup> ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, p. 293.

Jupiter et Mercure. Les vers ci-dessous reprennent cette présentation et montrent Clovis dans son état de païen :

« *Dehinc in monte Gaudi fuerat quidam alius  
Clodoveus, vi prelii minor sed plus egregius,  
Qui, minoris presidii, se gerebat humiliter ;  
Ambo Jovis, Mercurii in cultibus flagrantius*<sup>50</sup> » (vv. 13-16).

On peut d'ores et déjà remarquer une différence notable entre le poème et le texte de *Florent et Octavien (FO)* – que nous envisagerons dans l'étude des récits épiques, et dans lequel Clovis croit au départ en un dieu païen unique du nom de Mahon. Il convient de dégager la symbolique associée à ces diverses divinités païennes, à commencer par celles du texte qui nous occupe à présent. Les dieux qui sont nommés dans le poème latin sont aisément identifiables : Jupiter et Mercure sont des dieux tirés de la mythologie gréco-romaine, dieux vénérés à Rome avant que cette ville ne devienne le centre du Christianisme, si important au XIV<sup>e</sup> siècle pour l'Europe chrétienne. De même que de nombreux pays européens, anciens membres de l'Empire romain, ont abandonné le polythéisme pour le monothéisme chrétien, Clovis s'est détourné des dieux de la mythologie pour adorer le « vrai » dieu, celui de la religion chrétienne. L'allusion à ces dieux témoigne également du fait que, à l'époque de rédaction du poème latin, Mercure et Jupiter étaient encore associés dans les mémoires à l'ancien paganisme européen, ainsi qu'à une époque révolue, survenue avant que le Christianisme ne triomphe dans les esprits – y compris dans celui de Clovis.

Dans la chanson de geste en alexandrins *Florent et Octavien*, rédigée en 1356 par un auteur anonyme, dans la région de Paris<sup>51</sup>, l'objet du premier culte de Clovis n'est pas Jupiter, ni Mercure, mais un certain Mahon. Ce nom désigne Mahomet, assimilé à un dieu vénéré par les Sarrasins, lesquels sont des ennemis de la foi chrétienne. L'anachronisme historique, tant dans le poème latin que dans *FO*, est flagrant. Clovis, né en 466 et mort en 511, vécut bien après que les dieux de la mythologie gréco-romaine aient cessé d'être

---

<sup>50</sup> « *Plus loin à Montjoie vivait un autre chef barbare, / Clovis, qui avait moins de ressources guerrières que Conflac mais qui était de meilleure nature que lui, / [Et] qui, en chef de moindre importance, se comportait avec humilité ; / Les deux dirigeants vénéraient ardemment Jupiter et Mercure* ». Ces vers, ainsi que tous ceux du poème latin que nous citerons dans ce travail, sont tirés de la source suivante : « Poème latin sur l'origine des fleurs de lis », *art. cit.*, pp. 93-101.

<sup>51</sup> *Florent et Octavien : chanson de geste du XIV<sup>e</sup> siècle*, I et II, éd. critique Noëlle LABORDERIE, Paris, Honoré Champion, 1991, p. III.

vénérés, et bien avant même que Mahomet – qui ne revendiqua par ailleurs jamais un statut divin – ne vienne au monde (en 577). Cependant, les hommes du XIV<sup>e</sup> siècle ne semblent pas s'en formaliser. D'après Rémi Usseil, les anachronismes littéraires ne seraient ni plus ni moins qu'une « confusion révélatrice d'un trait constant de l'univers épique médiéval<sup>52</sup> ». Les auteurs qui veulent représenter le paganisme s'appuient sur toutes les sources qu'ils connaissent, qu'il s'agisse des dieux du polythéisme de l'Antiquité, ou d'un prophète de l'Islam fait divinité supérieure des peuples non chrétiens. L'identité de ces figures importe peu, tant que la distance par rapport au Christianisme, seule vraie religion selon eux, est instaurée. Ainsi, les auteurs du poème latin et de *FO* emploient juste ces exemples pour démontrer qu'en un temps, le premier roi chrétien de France était lui aussi un mécréant, avant que le don des lis royaux ne le fasse basculer vers la religion chrétienne.

Le passage de l'état de païen à l'état de chrétien de Clovis est représenté par le poème latin, où la victoire remportée par le roi franc, armé d'un écu aux trois fleurs de lis, constitue le point de rupture avec l'hérésie. Après que son épouse Clotilde l'ait convaincu que son Dieu était à l'origine du don des lis (comme nous l'avons vu dans le récit de la légende des lis royaux, au chapitre 1.3.), Clovis va se détourner de ses anciens dieux, qu'il avait autrefois vénérés avec ferveur, pour adopter la religion du Christ sauveur. Il fera preuve d'une grande dévotion envers le Christianisme, au point d'être bientôt prompt à obtenir le baptême. Ce passage du polythéisme au monothéisme chrétien est raconté dans les vers ci-dessous :

*« Ydola vana respuit que prius ore nephando  
 Diu multum excoluit, deos suos excrecrando.  
 Quem Chrotihildis edocuit, Christi fidem adamando,  
 In tantum quod aptus fuit baptismati venerando  
 Zelus Christi salvatoris tirannum istum incendit<sup>53</sup>. »* (vv. 85-89).

Le parcours de Clovis est à la fois personnel – le roi reçoit le baptême, acte hautement symbolique pour la religion chrétienne – et politique, puisqu'en rompant avec le culte

---

<sup>52</sup> USSEIL (Rémi), « La religion des Sarrasins », *Matière de France : le blog de Rémi Usseil consacré aux chansons de geste*, [en ligne], URL : <http://matieredefrance.blogspot.com/2011/12/la-religion-des-sarrasins.html>.

<sup>53</sup> « *Il repoussa ses vaines idoles, qu'antérieurement il avait souvent adorées / Dans une langue impie, maudissant ses dieux, / Il fut instruit par Clotilde, aimant avec passion la foi du Christ, / Qu'il vénéra à tel point qu'il fut apte [à recevoir] le baptême. / Le zèle du Christ sauveur éclaira ce roi* ».

païen, Clovis entend que son peuple fasse de même et adopte à son tour le Christianisme. Une opération de conversion du futur territoire français transparait à travers cet extrait. Le rejet du paganisme, exprimé en un terme fort (« *execrando* ») est situé à la rime avant l'expression de l'amour pour la foi du Christ (« *adamando* »), placé à la rime également, et donc mis lui aussi en évidence par cette place stratégique du vers.

Le don divin des lis à Clovis a donc des conséquences non seulement sur les convictions personnelles du chef franc, mais aussi sur son peuple, engagé à son tour à embrasser la nouvelle religion. Le poème latin traduit bien l'impact global que la conversion au Christianisme de Clovis, permise et suscitée par l'adoption de l'écu orné de trois fleurs de lis, aura sur la région de Montjoie – endroit sacré, qui peut être tenu ici comme l'archétype du lieu français idéal. Voici les vers qui montrent cet impact :

« *Cumque ad montem Gaudii reverteretur prospere,  
Virtute Dei lili floribus hostes sternere  
Cepit nutu arbitrii, vita honesta vivere  
Et Jovis et Mercurii sculptilia comburere*<sup>54</sup> » (vv. 97-100).

Ainsi, en adoptant le Christianisme, Clovis peut désormais mener une vie honnête – ce qui signifie que, en tant que païen, telle chose était impossible – loin de ces dieux anciens qu'il adorait encore quelques temps plus tôt. Par extension, nous pouvons voir, à travers ce texte, une représentation de Clovis en tant qu'exemple à suivre, qui agit de manière concrète au service de la foi chrétienne (comme le montrent les verbes d'action situés à la rime de chaque vers). On peut s'égarer dans l'hérésie, certes, mais si l'on se convertit, une vie bonne et juste nous attend. Clovis apparaît donc comme un roi qui a réparé ses erreurs passées et qui, souhaitant convertir son peuple à son tour, veut éloigner ce dernier du péché et le guider dans la vraie foi. En tant que premier roi chrétien de France, Clovis est un modèle pour les dynasties futures et pour l'ensemble de sa nation.

### ***Les textes épiques***

Après avoir vu comment Clovis était représenté dans le *Poème latin sur l'origine des fleurs de lis*, il est intéressant d'analyser les représentations du chef franc dans les

---

<sup>54</sup> « *Dans tous les cas, qu'il revienne favorablement à Montjoie, / Il prit les décisions de [pousser] ses ennemis [à] se prosterner pour supplier devant les vertus / Des fleurs de lis de Dieu, de mener une vie honnête / Et de détruire les sculptures de Jupiter et de Mercure.* ».

chansons épiques, notamment pour voir s'il existe des points communs et des différences entre ces productions. Avant d'entrer véritablement dans l'étude de Clovis dans les textes épiques, il convient de rappeler que la rédaction des chansons de geste françaises qui nous sont parvenues ne remonte pas au-delà du XII<sup>e</sup> siècle, et que ces chansons font pour la plupart mention de la période carolingienne, privilégiant l'histoire de Charlemagne. Qu'en est-il alors de Clovis, premier roi mérovingien ? Il n'est que très peu cité dans les textes épiques et il n'occupe jamais un rôle capital dans ces récits. Cette faible représentation du personnage ressort déjà des relevés onomastiques<sup>55</sup> d'André Moisan dans le premier volume de son *Répertoire des noms propres de personnes et de lieux cités dans les chansons de geste françaises et les œuvres étrangères dérivées*<sup>56</sup>. Grâce au travail d'André Moisan, nous pouvons constater que le nom de Clovis figure dans une quinzaine de poèmes épiques, dont quatre racontent la légende des fleurs de lis<sup>57</sup>. Clovis n'apparaît cependant jamais comme le protagoniste de ces quinze poèmes. Ceux d'entre eux qui mentionnent le don des lis royaux datent de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. D'après Philippe Ménard, qui les a étudiés, le fait qu'ils dépeignent le don miraculeux des fleurs de lis à Clovis constitue « un changement considérable, une nouveauté intéressante qui correspond aux rêves des défenseurs de la monarchie à cette époque<sup>58</sup> ».

Si l'on s'en tient à un ordre chronologique d'apparition, le premier poème épique mentionnant Clovis associé aux fleurs de lis est *La Belle Hélène de Constantinople* (BHC). Selon son éditeur, Claude Roussel, il remonterait au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et aurait été produit en région picarde, d'après examen de la langue, mélange d'ancien français et de dialectes essentiellement picards et wallons<sup>59</sup>. Cette œuvre écrite en alexandrins raconte explicitement la légende des lis, fleurs qui furent remises au souverain par l'intermédiaire d'un ange. Les autres chansons de geste fournissent quant à elles une version moins détaillée de la légende et mentionnent Clovis plus brièvement.

---

<sup>55</sup> D'après le TLFi, l'adjectif « onomastique » signifie : « qui est relatif aux noms propres, à leur étude ; qui contient des noms propres ».

<sup>56</sup> MOISAN (André), *Répertoire des noms propres de personnes et de lieux cités dans les chansons de geste françaises et les œuvres étrangères dérivées*, I, Genève, Librairie Droz, « Publications romanes et françaises, 173 », 1986, p. 313.

<sup>57</sup> Les œuvres narrant le mythe des lis reprises dans le répertoire d'A. Moisan sont les suivantes : *La Belle Hélène de Constantinople*, *Dieudonné de Hongrie*, *Florent et Octavien* et *Theseus de Cologne*. Toutes les quatre sont des chansons de geste.

<sup>58</sup> MÉNARD (Philippe), *art. cit.*, p. 215.

<sup>59</sup> ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, pp. 95-96.

Chronologiquement, ces récits sont : *Florent et Octavien* (qui est rédigé peu de temps après l'an 1356 d'après Claude Roussel<sup>60</sup>), *Dieudonné de Hongrie* (entre 1360 et 1365), *Theseus de Cologne* (1378), et la *Chanson de Bertrand du Guesclin* de Cuvelier (entre 1380 et 1385<sup>61</sup>). Les deux premiers récits mentionnés méritent qu'on leur donne une attention plus grande, car ils accordent une place plus importante à Clovis que les autres écrits.

Relevons d'abord les éléments de *La Belle Hélène* et de *Florent et Octavien* qui font référence à Clovis et à la légende des lis royaux, en comparant le traitement qu'ils réservent au motif<sup>62</sup>. Les deux œuvres rappellent le statut premier de Clovis, qui était un mécréant avant de devenir chrétien. Dans *BHC*, on dit à propos de Clovis que « *Pas ne croit en Dieu qui souffry passion*<sup>63</sup> » (v. 7712). La périphrase<sup>64</sup> « *Dieu qui souffry passion* » désigne Jésus, fils de Dieu et membre de la Trinité chrétienne, qui endura les tourments de la Passion avant de connaître la Résurrection. La négation permet de comprendre que, quelle que soit l'identité de la divinité priée par Clovis, il ne s'agit en tout cas pas du Dieu de la chrétienté. La chanson *FO* nous précise quant à elle le nom de la divinité que vénère Clovis : celui-ci « *croit en Mahon*<sup>65</sup> » (v. 1815), un dieu païen dont nous avons découvert l'identité historique dans le sous-point consacré à l'étude du poème latin.

---

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 292.

<sup>61</sup> Cet ordre chronologique est celui de Claude Roussel (ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, p. 292). Philippe Ménard (MÉNARD (Philippe), *art. cit.*, p. 216) suit un autre ordre, faisant précéder *Theseus de Cologne* à *Dieudonné de Hongrie* et ne proposant pour ce dernier récit qu'une vague datation (fin du XIV<sup>e</sup> siècle). Nous avons simplement changé la date de rédaction proposée par Cl. Roussel pour *La Chanson de Bertrand du Guesclin* (qu'il datait d'entre 1380 et 1387) pour lui préférer la datation proposée dans VERMIJN (Yvonne), « Chacun son Guesclin : la réception de cinq versions de l'œuvre de Cuvelier à la fin du Moyen Âge », *Rencontres épiques : Actes du XIX<sup>e</sup> congrès international de la Société Rencesvals*, Oxford, British Rencesvals Publications, 2015, p. 733.

<sup>62</sup> À compter de cet endroit de notre texte, nous essaierons autant que possible d'employer les abréviations suivantes : *BHC* pour *La Belle Hélène de Constantinople* et *FO* pour *Florent et Octavien*. Nous nous basons, pour citer ces œuvres, sur les éditions suivantes : *La Belle Hélène de Constantinople : chanson de geste du XIV<sup>e</sup> siècle*, éd. critique Claude ROUSSEL, Genève, Librairie Droz, 1995, et *Florent et Octavien : chanson de geste du XIV<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*

<sup>63</sup> « *Il ne croit pas en Dieu qui endura la Passion* ».

<sup>64</sup> Une « périphrase » est, au sens rhétorique, une « figure dans laquelle on substitue au terme propre et unique (mot usuel ou nom propre) une expression imaginée ou descriptive qui le définit ou l'évoque » (TLFi).

<sup>65</sup> « *croit en Mahon* ».



Dans les deux récits, l'épouse de Clovis, qui tente désespérément de convertir son mari au Christianisme, ne répond pas au nom de « Clotilde », mais bien de « *Clotaire* » (au v. 9525 dans *BHC*, aussi écrit « *Cloteire* » au v. 1819 de *FO*). Son prénom connaît donc des flottements<sup>66</sup> selon les textes. Nous émettons une hypothèse relative à cette variation : c'est le rôle que joue « Clotilde » dans la conversion de son époux qui importe véritablement dans les textes, non sa personne en tant que telle. Il n'y a dans ce cas que peu de considérations pour sa dénomination.

Les deux chansons de geste font également place au mythe des fleurs de lis et au récit de la conversion de Clovis, mais le contexte de ces événements diverge d'une œuvre à l'autre. Dans *BHC*, le roi franc se retrouve confronté à une gigantesque armée d'ennemis face à une ville imaginaire du nom de « *Castre* » (v. 9497). On est donc loin de la plaine de Conflans et de l'abbaye de Joyenval évoqués dans le poème latin. L'auteur de *BHC*, contrairement à celui du récit poétique, n'entend en effet pas faire l'éloge d'un monastère, et se repose donc sur son imagination pour situer le lieu où serait advenue la légende des lis. Toujours dans *BHC*, lorsque Clovis est à la bataille et que ses chances de victoire semblent minces, il invoque le dieu de sa femme, pour que ce dernier vienne à son secours. Advient alors un miracle : Dieu lui envoie un ange, qui change son écu. Le premier bouclier de Clovis était paré de « *.III. crapaux ouvré d'œuvre doree*<sup>67</sup> » (v. 9540), tandis que le second porte « *.III. fleur de lis d'or fin sur campagne asuree*<sup>68</sup> » (v. 9540). Les crapauds, nous le verrons au point b. de ce chapitre (« Les crapauds et les croissants païens »), sont un signe à haute connotation négative. Pour l'heure, nous pouvons dire que le premier blason de Clovis a une signification symbolique que la propagande royale française rechigne à utiliser, tandis que les lis, qui sont des symboles du don de Dieu à la France, lui conviennent parfaitement pour chanter les vertus de la monarchie.

Dans la chanson de geste *Florent et Octavien*, Clovis apparaît de façon moins précise, par allusion, dans un extrait centré d'abord sur un autre personnage important pour la France : saint Denis. Dans le récit de la chanson, alors que le roi Dagobert est en chemin

---

<sup>66</sup> D'après le TLFi, les « flottements » désignent des « mouvements divers, voire opposés, de la pensée et de sa formulation qui aboutissent à des imprécisions et même à des contradictions ».

<sup>67</sup> « *trois crapauds façonnés d'or* ».

<sup>68</sup> « *trois fleurs de lis d'or fin sur champ d'azur* ».

pour venir en aide à l'empereur fictif Othovien, le poète saisit l'occasion d'ouvrir une parenthèse et de raconter l'histoire de saint Denis, patron d'une abbaye éponyme dont Dagobert est le fondateur<sup>69</sup>. C'est par l'entremise de saint Denis<sup>70</sup> – qui est fait contemporain du roi Clovis dans ce récit – que l'épouse du païen se convertit au Christianisme. Saint Denis convertit également une partie du peuple de Clovis qui, furieux, le jette en prison, puis le fait exécuter. Cependant, Clovis finit par se convertir à son tour, et Dieu lui envoie « *le tres riche blason / D'asur et fleur de liz* » (vv. 1836-1837). Le récit de la contribution de saint Denis à la France est amplement présenté dans le texte de la chanson de geste, tandis que le récit du don des lis à Clovis n'occupe qu'une très petite part de l'œuvre, ainsi que le montre l'extrait suivant :

« *Tant fit ly nobles sains [Denis] et tuit sy compaignon  
A Paris et ailleurs maint gracieux sermon,  
De quoi ilz convertirent du peuple grant foison ;  
Meïsmes la royne, qui Cloteire ot a nom  
Qui fu femme Clovis, voutl croire au roy Jhesum ;  
Le saint la convertit par prédicacion ;  
Et du peuple sans nombre par bonne intencion.  
Le riche roy Clovis si en ot marrison.  
Lors fu saint Denis prins et tuit sy compaignon,  
Et avalés en chartre, maiz memoracion  
En orent puis la gent du païs environ,  
Car ung moustier ilz firent de grant fondacion :  
Saint Denis de la Chartre encorez l'apel'on.  
Pour ce que roy Clovis vit la contrittion,  
Que li peupplë avoit aux sains devocion,  
Commanda que la vie tantost leur osta on ;  
Tout droit entre Montmatre et Paris, se dit on,  
Furent menez li sains et les martira on.  
Car Clovis ne creoit en Dieu n'en qu'un monton,  
Maiz puis y crut il bien par inspiracion  
Et luy envoya Dieu le tres riche blason  
D'asur et fleur de liz, et pour ce le dit on :  
Se nous aprent l'escript qui en fait mencion<sup>71</sup> » (vv. 1818-1838).*

<sup>69</sup> LABORDERIE (Noëlle), *op. cit.*, p. LXXIII. Le mythe de la fondation de saint Denis par Dagobert sera raconté plus amplement au point a. du chapitre 2.2.1. (« Le cycle de Dagobert »).

<sup>70</sup> Ce personnage, ainsi que la place qu'il occupe dans divers récits outre *FO*, seront étudiés au chapitre 2.2.2., au point b. : « Saint Denis et la question de l'ermite ». Nous étudierons également l'insertion du roi Dagobert dans divers récits, dont *FO*, au point a. du chapitre 2.2.2. : « Le cycle de Dagobert ».

<sup>71</sup> « *Le noble saint [Denis] et tous ses compaignons firent tant / De sermons bienveillants à Paris et ailleurs,  
/ Qu'ils convertirent un grand nombre de [gens du] peuple ; / Même la reine, qui avait pour nom Clotaire,  
/ [Et] qui était la femme de Clovis, voulut croire au roi Jésus ; / Le saint la convertit par ses prédications ;  
/ Et [il fit autant d'un grand nombre de gens] du peuple par [de] bonnes pensées. / Le riche roi Clovis en fut contrarié. / Alors saint Denis et tous ses compaignons furent pris, / Et descendus en prison, mais les gens  
/ Du pays alentour en conservèrent le souvenir, / Car ils fondèrent un grand monastère : / On l'appelle encore Saint Denis de la Chartre. / Parce que le roi Clovis vit la contrition / Que le peuple avait [par] dévouement aux saints, / Il ordonna aussitôt qu'on leur ôta la vie ; / On dit que les saints furent menés tout droit / Entre Montmartre et Paris, et qu'on leur fit subir le martyre. / Car Clovis ne croyait pas [plus] en Dieu qu'en un mouton, / Mais il y crut bien ensuite, par inspiration [divine] / Et Dieu lui envoya le très*

Sur les vingt alexandrins énoncés ci-dessus, quatre seulement relatent la légende du don des lis à Clovis. En outre, si saint Denis est davantage représenté dans cet extrait, il est montré sous un jour plus favorable que Clovis. Là où le saint participe à une opération de conversion à grande échelle, Clovis, lui, est affligé des changements opérés auprès de son peuple et de sa femme, et décide de se débarrasser de celui qu'il considère comme un gêneur. Il apparaît comme un personnage têtu et cruel, puisqu'il fait subir le martyre<sup>72</sup>, c'est-à-dire une mort qui peut être précédée de souffrances, au saint homme. Ainsi, le paganisme de Clovis est décrit comme tenace et meurtrier. Cependant, si le Christianisme ne peut venir à lui par un intermédiaire terrestre seul, le roi cède en revanche à la foi chrétienne devant l'intervention de Dieu lui-même. Ces vers sont donc intéressants, en ce qu'ils montrent la résistance du chef franc à la foi chrétienne, avant que celle-ci ne s'impose à lui sans l'intervention d'un intermédiaire humain (ni saint Denis ni Clotilde) : « *par inspiracion*<sup>73</sup> » (v. 1835), et donc par une sorte de révélation divine.

L'insertion de saint Denis dans le récit de *FO* n'est pas anodine, car elle permet de faire des liens avec l'abbaye de Saint-Denis, un ancien monastère du pouvoir royal français, dont le religieux est le saint patron. Il s'agit probablement de l'initiative d'un moine de l'abbaye qui, pour faire la propagande du lieu saint, en rivalité de prestige avec le monastère de Joyenval, trouva opportun de rapprocher Clovis et saint Denis et de les faire vivre, le temps d'un récit, à la même époque<sup>74</sup>.

Des constatations peuvent être faites quant à l'espace occupé par Clovis dans les récits épiques, qui est en réalité minime. Les citations du roi chrétien ne figurent dans ces textes que pour insérer un élément d'un passé très ancien. Les extraits cités précédemment mettent toutefois en lumière la transformation opérée chez Clovis, quel que soit le contexte de l'œuvre, de l'état de païen à l'état de chrétien, avec la manifestation matérielle

---

*précieux blason / D'azur et [de] fleurs de lis, et pour cela le dit-on : / Nous l'apprend l'écrit qui en fait mention ».*

<sup>72</sup> Il existe une différence entre un « martyr » et un « martyre ». Au sens de l'histoire du Christ, le « martyr » correspond aux « supplices, souffrances et/ou mort endurés par quelqu'un parce qu'il n'a pas voulu renier sa foi », tandis qu'un « martyre » (toujours pour l'histoire du Christ) est une « personne à qui on a infligé des supplices et/ou la mort parce qu'elle a refusé d'abjurer sa foi ». Les deux définitions sont tirées du TLFi.

<sup>73</sup> « *par inspiration [divine]* ».

<sup>74</sup> De plus amples précisions sur ce point seront apportées au point b. du chapitre 2.2., point intitulé « Saint Denis et la question de l'ermite ».

de ce changement dans l'écu aux fleurs de lis qu'il reçoit par don divin. Mais, de manière globale, aucun évènement important de la vie de Clovis, à l'exception de sa conversion et de son baptême, ne figure dans les chansons de geste.

### *Les textes historiographiques*<sup>75</sup>

Parmi les œuvres historiographiques qui conservent le souvenir de Clovis, nous pouvons citer les *Annales et croniques de France* de Nicole Gilles, en prose française, probablement clôturées dans les années 1490, ainsi que le *Compendium de origine et gestis Francorum*, en prose latine, de Robert Gaguin, fini en 1495 (ouvrage réédité de nombreuses fois du vivant de l'auteur, jusqu'au terme du XVI<sup>e</sup> siècle, et dont une traduction française fut donnée en 1514<sup>76</sup>). Ces œuvres, qui circulent dans l'entourage du roi, s'emploient à glorifier la monarchie française, comme on le faisait pour la fin du Moyen Âge dans l'historiographie royale. Les auteurs qui rédigent une histoire de Clovis dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle ne manquent pas de sources, et celles-ci interviennent dans la construction de leurs récits, qui n'innovent donc pas totalement. À l'époque où l'on cherche à conserver la mémoire de Clovis dans les écrits, déjà sous le règne de Charles VII (qui dure de 1422 à 1461), mais aussi sous celui de ses successeurs, l'historiographie est très fournie. Sa source principale, *Les Grandes Chroniques de France*, remonte à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Réalisée à Saint-Denis, puis imprimée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, elle joue un rôle d'intermédiaire entre des documents plus anciens, toujours connus, mais guère employés, et des documents produits à la fin du Moyen Âge. Les œuvres de Robert Gaguin et de Nicole Gilles en bénéficient grandement.

Il est intéressant de se pencher sur la forme des histoires de Nicole Gilles et de Robert Gaguin, et sur leur organisation, notamment dans la façon dont ils intègrent Clovis et le mythe des lis. Le récit des deux auteurs commence par une présentation du roi Clovis, termine en énonçant le lieu de son dernier repos, et le reste de la trame narrative s'organise autour de l'évènement central du baptême et la suite du règne chrétien, lesquels occupent les deux tiers de l'histoire. Les auteurs restent fidèles à leur source du XIII<sup>e</sup> siècle. Comme

---

<sup>75</sup> Dans cette partie, nous ne fournirons pas de citations tirées des œuvres présentées. En effet, des extraits de ces ouvrages seront plus utiles à l'analyse d'autres thèmes, et seront envisagés dans la suite de notre étude.

<sup>76</sup> COLLARD (Franck), *art. cit.*, p. 133.

*Les Grandes Chroniques de France*, ils mettent l'accent sur l'extrême piété de Clovis, qui dévoile son respect et son amour de l'Église, et ce même avant d'être baptisé. De même, ils insistent sur la lutte farouche qu'a entamée Clovis contre l'hérésie. Tous ces éléments font de Clovis le premier roi chrétien, voire très chrétien, de la royauté française. Les auteurs s'écartent toutefois de leurs sources dans la création d'un Clovis individualisé et particularisé. La personnalité du roi et son règne sont narrés en accord avec la vision de la royauté française dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, selon laquelle la France est le royaume élu par Dieu. Clovis est décrit dans son aspect moral et physique, et on loue sa hardiesse, sa prouesse et sa beauté.

Dans leurs écrits, Robert Gaguin et Nicole Gilles s'accordent également pour dire que, peu après avoir reçu l'onction, le roi Clovis obtint en cadeau du Ciel les trois lis, qui vinrent prendre la place des croissants païens ou des crapauds qu'il portait auparavant sur son écu. Robert Gaguin fournit une histoire schématique et peu précise de ce miracle, affirmant surtout le caractère éternel des armes de France, tandis que Nicole Gilles explique largement les circonstances du don des lis et leur symbolique. Cet auteur se sert de son récit pour proclamer la supériorité de la royauté française du XV<sup>e</sup> siècle, digne héritière des attributs et de la grandeur du règne de Clovis. L'historiographie française de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle emploie donc Clovis pour illustrer le caractère sacré et divin qui est l'apanage de la monarchie française. Le roi est un instrument d'une idéologie nationaliste, pour affirmer la supériorité du royaume.

\*\*\*

Après cette explication du rôle occupé par Clovis dans un poème, dans les récits épiques et dans les récits historiques qui racontent la légende des lis royaux, il convient de tirer des conclusions sur la portée de l'évocation de ce souverain, au sein des textes et dans leur contexte de rédaction. Il est symboliquement fondamental que ce soit à Clovis que soient remis les lis royaux dans divers récits de la légende parce que, pour reprendre les termes de Colette Beaune, c'est un roi qui « hésite entre l'héroïsme chevaleresque et les qualités monacales<sup>77</sup> ». Ce roi est à la fois l'archétype du roi très chrétien et du héros

---

<sup>77</sup> BEAUNE (Colette), *art. cit.*, p. 55.

guerrier, servant de modèle à tous les rois de France, et il est le premier d'entre eux à avoir possédé tous les emblèmes de la royauté française. C'est à Clovis qu'on doit la fixation des frontières qui seront celles de la France du XV<sup>e</sup> siècle. C'est également sous son règne que les entités *Gallia* et *Francia* se fondent. D'après Colette Beaune, « Clovis devient donc un argument historique justifiant non seulement l'extension actuelle du royaume, mais encore ses acquisitions futures<sup>78</sup> ». Son règne est considéré comme une période de justice et de paix, et sert également de modèle politique à tous les souverains de France. En vertu de toutes ces qualités, Clovis peut être tenu pour le saint fondateur de la royauté française.

Enfin, rappelons-le, Clovis est un élément clé de la légende des fleurs de lis car il est le premier souverain détenteur des attributs royaux. Les mentions de son paganisme et de toutes les dérives qu'il entraîne – conflits avec son épouse, martyre d'un saint – ont pour but de renforcer les bienfaits de sa conversion, et de montrer que toute cause à priori perdue peut être sauvée grâce à la religion chrétienne. À partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, les mentions des instruments du pouvoir royal français, associés à des symboliques chrétiennes, vont se multiplier dans les écrits. L'écu aux fleurs de lis, qui fait partie de ces attributs, et le récit de sa donation sont d'excellents exemples des qualités de ce roi chrétien et guerrier qu'est Clovis. L'état de ce personnage ne cessa de servir les intérêts de la monarchie française, à travers des écrits poétiques, épiques et historiques à vocation de propagande nationaliste.

## **b. Les crapauds ou les croissants païens<sup>79</sup>**

Dans la légende des lis royaux, avant que les fleurs de lis ne viennent orner l'écu de Clovis, celui-ci était paré, selon les textes, soit de crapauds, soit de croissants de lune. Les deux éléments se rejoignent en une particularité intéressante : ils subissent une transformation, menant justement à l'apparition des lis sur l'écu de Clovis. Ils figurent sur les armes primitives du roi, qui ne s'est pas encore converti au Christianisme, et sont

---

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 144.

<sup>79</sup> Pour rédiger cette étude, nous avons pris pour base les deux sources suivantes : ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, et PINOTEAU (Hervé), « De Clovis à Pharamond : coup d'œil sur l'héraldique mérovingienne », dans *Le baptême de Clovis, son écho à travers l'histoire, op. cit.*, pp. 177-190.

donc liés à une symbolique du paganisme. La présente étude s'attachera à relever les attestations des crapauds ou des croissants dans les textes médiévaux mentionnant le mythe des lis de France, et à dégager la symbolique de ses composantes, symbolique corrélée à leur intérêt pour la légende canonique des lis.

### *Les crapauds et les croissants dans les textes*

Si nous disposons de diverses sources attestant tantôt de la présence de croissants, tantôt de celle de crapauds sur les armes primitives de Clovis, avant l'apparition de l'écu aux trois fleurs de lis, deux d'entre elles vont retenir particulièrement notre attention ici. Ces deux récits véhiculent la légende canonique des lis royaux et l'ensemble de ses caractéristiques, mais sont notamment opposés sur un point : le choix du motif des premières armes du roi franc. Dans le poème épique en vers *La Belle Hélène de Constantinople*, rédigé par un auteur anonyme dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>80</sup>, on nous apprend que Clovis attaque sans succès la ville de Castre au moment où un ange, envoyé divin, apparaît pour transformer son écu. Celui-ci est « À .III. serpentiaux d'or a fachon desguisée, / C'estoient .III. crapaux ouvré d'euvre doree<sup>81</sup> » (vv. 9535-9536) en premier lieu, et est, en second lieu, orné de « .III. fleur de lis d'or fin sur campagne asuree<sup>82</sup> » (v. 9540).

On peut s'étonner, à la lecture des vers 9535-9536 de *BHC*, du changement de nom d'animal pour orner l'écu, à seulement deux vers d'intervalle. Les « serpentiaux » désignent de jeunes serpents<sup>83</sup>, animaux associés dans la Bible à une connotation négative – nul besoin de rappeler l'épisode du fruit défendu et de l'influence du reptile sur Eve dans la Genèse. Le crapaud et le serpent sont ici pris pour synonymes (bien que le premier soit un batracien et le second un reptile) en vertu de leur aspect effrayant et repoussant.

---

<sup>80</sup> Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1.3., consacré au récit de la légende des fleurs de lis royales, la datation peu précise de *BHC* induit une imprécision quant à son antériorité ou sa postérité par-rapport au *Poème latin*. Nous prenons le parti de commencer ici par *BHC*, en raison de la plus grande fréquence de représentations de crapauds dans les œuvres relatant la légende des lis royaux.

<sup>81</sup> « À trois jeunes serpents d'or à la manière bigarrée, / C'étaient trois crapauds façonnés d'or ». Les vers cités ici et ceux qui leur succèdent sont tirés de la source suivante : *La Belle Hélène de Constantinople : chanson de geste du XIV<sup>e</sup> siècle, op. cit.*, p. 494.

<sup>82</sup> « trois fleurs de lis d'or fin sur champ d'azur ».

<sup>83</sup> GODEFROY (Frédéric), « Serpente », *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, Frédéric Godefroy, 1880- 1895*, [en ligne], URL : <http://micmap.org/dicfro/search/complete-godefroy/serpente>.

Quels que soient les animaux qui ornent le blason de Clovis, ceux-ci sont ensuite remplacés par trois fleurs de lis d'or, placées sur un fond bleu. La couleur des éléments ornementaux se maintient d'un écu à l'autre (avec les mots « *or* », « *doree* » et « *or fin* »), bien que la symbolique de l'or évolue pour les lis.

Il convient, pour expliquer la symbolique des couleurs or et azur, de faire un détour par l'héraldique. Tous les traités de la science du blason consacrent en effet un point de leur énoncé aux connotations des couleurs<sup>84</sup>. Sept coloris peuvent venir parer un écu : deux métaux, l'*or* (jaune) et l'*argent* (blanc), et quatre émaux : l'*azur* (bleu), le *gueule* (rouge), le *sinople* (vert) et le *sable* (noir). Ceux-ci sont tirés des possibilités offertes par la nature et sont associés à un caractère noble. La dignité des couleurs se mesure à la richesse, à la violence, à la brillance de leurs tons, et la prééminence est donnée à l'*or*. Dans le cas du premier blason de Clovis, la couleur dorée des crapauds évoque la puissance et la violence. Pour les fleurs de lis qui ornent le second écu, en revanche, l'*or* qui les pare est la couleur de la foi. Ce ton est, en ce cas, le symbole de la charité du Christ, de la justice et des hommes de bonne condition. La couleur *or* se maintient donc pour les deux motifs des blasons, mais sa symbolique évolue entre l'état de païen de Clovis et le don des lis envoyés par Dieu, qui débouchera sur la conversion du chef franc au Christianisme.

Avant de préciser la symbolique héraldique associée à l'*azur*, il faut faire cet étrange constat : de toutes les œuvres de notre corpus, une seule mentionne la couleur qui sert de fond au premier blason de Clovis. Il s'agit, cette fois encore, de la *Belle Hélène* :

« *Qui la endroit ly a sa targe transmuee  
Qui fu de fin asur comme elle est figuree*<sup>85</sup> » (vv. 9533-9434).

Nous pouvons imputer cette rareté au fait qu'une telle précision n'apporte pas grand-chose au récit des lis royaux. Le fond azur du second écu de Clovis, en revanche, est très souvent cité. L'*azur*, couleur céleste, fait suite à l'*or* dans la hiérarchie instaurée par les traités d'héraldique, français du moins – les traités d'autres pays lui préfèrent le *gueule*<sup>86</sup>.

---

<sup>84</sup> BEAUNE (Colette), *op. cit.*, p. 247.

<sup>85</sup> « *Qui lui a à ce moment-là transformé le bouclier / Qui était d'azur fin et qui [était] orné* ».

<sup>86</sup> PASTOUREAU (Michel), *Figures et couleurs : étude sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Paris, Le Léopard d'Or, 1986, p. 19.



C'est vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup> siècle que le bleu apparaît dans la littérature (des chevaliers portent cette couleur, par exemple) et se dote de significations spécifiques. Cette couleur est désormais associée aux vertus de loyauté, de justice, de sagesse, de science, de fermeté et d'amour fidèle<sup>87</sup>. Nous pouvons constater que l'association d'un métal royal et d'une couleur divine dans le blason des monarques français, à trois fleurs de lis d'or sur champ d'azur, n'est pas le fait d'un simple hasard : la France n'est autre que la nation la plus noble, et doivent ainsi lui revenir les couleurs de la plus haute dignité.

Il est intéressant de constater que les couleurs, dans les vers de *BHC* décrivant la composition du second écu de Clovis, sont associées à l'adjectif « fin » (« *.iii. fleur de lis d'or fin sur campagne asuree*<sup>88</sup> » (v. 9540) et « *Qui fu de fin asur comme elle est figuree*<sup>89</sup> » (v. 9434). Celui-ci est défini par le *Dictionnaire du Moyen Français* de la manière suivante : « qui est extrême par sa qualité, par sa complétude, par l'intensité des propriétés que le subst[antif] qualifié suggère<sup>90</sup> ». La finesse ajoute donc à l'or et à l'azur de l'écu royal une valeur matérielle – par leur raffinement et par leur beauté, mais aussi spirituelle : l'écu est en quelque sorte sublimé.

Revenons au récit de la légende en elle-même et à la symbolique des crapauds et des croissants. Grâce à ses nouvelles armes ornées de trois lis d'or, Clovis remporte la victoire, et reçoit peu de temps après le baptême à Reims. Le lien entre Clovis et ses premières armes, symboles de son paganisme, prend une autre tournure dans la rédaction anonyme du *Poème latin sur l'origine des fleurs de lis*, écrit en 1331. Dans ce poème, Clovis, qui est alors un mécréant, est confronté au roi païen Conflac, et ne peut retrouver ses armes pour l'affronter. C'est postérieurement au récit de la légende même, lorsque Clovis prend des décisions en tant que nouveau chrétien, que nous apprenons que ses premières armes étaient ornées de croissants : « *Radens arma Clodovei crescentum*

---

<sup>87</sup> PASTOUREAU (Michel), *op. cit.*, p. 40.

<sup>88</sup> « *trois fleurs de lis d'or fin sur champ d'azur* ».

<sup>89</sup> « *Qui lui a à ce moment-là transformé le bouclier / Qui était d'azur fin et qui [était] orné* ».

<sup>90</sup> *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*, « Fin », *Analyse et traitement informatique de la langue française*, [en ligne], URL : [http://zeus.atilf.fr/scripts/dmfX.exe?LEM=fin2;XMODE=STELLA;FERMER;;AFFICHAGE=0;MENU=menu\\_dmf;;ISIS=isis\\_dmf2020.txt;MENU=menu\\_recherche\\_dictionnaire;OUVRIR\\_MENU=1;ONGLET=dmf2020;OO1=2;OO2=1;s=s0b4414c8;LANGUE=FR;](http://zeus.atilf.fr/scripts/dmfX.exe?LEM=fin2;XMODE=STELLA;FERMER;;AFFICHAGE=0;MENU=menu_dmf;;ISIS=isis_dmf2020.txt;MENU=menu_recherche_dictionnaire;OUVRIR_MENU=1;ONGLET=dmf2020;OO1=2;OO2=1;s=s0b4414c8;LANGUE=FR;)

*nudilencia*<sup>91</sup> » (v. 151). On voit donc ici une transformation des armes aux crapauds en armes aux croissants de lune. Les croissants constituent alors, de manière plus adéquate, peut-être, que les crapauds, un symbole maléfique qui devait absolument être remplacé par les lis envoyés par Dieu.

Nous pouvons citer d'autres œuvres reprenant la légende canonique des fleurs de lis, afin d'établir la proportion d'utilisation des crapauds ou des croissants dans les premières armes de Clovis. Il ne s'agit pas ici d'analyser précisément l'ensemble des extraits cités, mais bien de comptabiliser le nombre d'occurrences des croissants ou des crapauds (et de noter la particularité du dernier extrait énoncé, qui est issu du *Compendium de origine et gestis Francorum* de Robert Gaguin). Dans la préface qu'il insère à sa traduction française, rédigée entre 1371 et 1375, de *La Cité de Dieu* en latin de saint Augustin (commandée par le roi Charles V), Raoul de Presles remplace les trois crapauds par trois croissants : « [...] en lui disant que il feist raser les armes des .iii. croissans que Clovis portoit lors en son escu et feist mettre en ce lieu les .iii. fleurs de lys en ycelles<sup>92</sup> ». En 1378, *Le Songe du Vergier*, texte de doctrine sur le droit public français commandé également par Charles V, mentionne le fait que les rois de France, « avant que ilz fusent convertis, en leurs armes porter troys crapaux, lezquelx furent par miracle en troys f[l]ours de lis<sup>93</sup> ». Par la confrontation de ces œuvres, commandées toutes deux par le même souverain, on s'aperçoit qu'il y avait à la cour des rois de France deux traditions d'armes dites « païennes ». Enfin, au terme du xv<sup>e</sup> siècle, Robert Gaguin reprend les mêmes motifs que *Le Songe du Vergier* dans son *Compendium de origine et gestis Francorum*, chronique en latin écrite entre 1483 et 1495 :

« Non praeteribo huic loco adiciere quod nullo certo auctore sed perseverante ad hanc meam aetatem fama vulgatum accepi : fuisse regibus Francis Buffones tres nobilitatis quidem insigne : sed Clodoveo Christianis sacris initiato demissum coelo esse id quod nunc reges gestant, lilia aurea quibus subest celi sereni color, quem asurum Franci dicunt. Ad hanc rem mihi astipulatur

---

<sup>91</sup> « Rasant les croissants des armes de Clovis ». Nous n'avons pu trouver de définition précise ou adéquate du terme « *nudilencia* », et avons donc pris le parti de ne pas le traduire.

<sup>92</sup> « [...] en lui disant qu'il fasse raser les armes aux trois croissants que Clovis portait en son écu, et mettre à la place de celle-ci les trois fleurs de lis [sur cet écu] ». *La Cité de Dieu de Saint Augustin traduite par Raoul de Presles (1371-1375) – Livres I à III, op. cit.*, pp. 166-167.

<sup>93</sup> *Le Songe du Vergier*, éd. Marion SCHNERB-LIÈVRE, I, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, « Sources d'histoire médiévale publiées par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes », 1982, p. 133.

*divi Bartholomaei monasterium, quod gaudium vallis appellatur : ubi fons huius miraculi testis ab incolis ostenditur*<sup>94</sup> ».

Cet extrait apporte une nuance symbolique intéressante aux crapauds des premières armes de Clovis. Il apprend en effet que ces animaux étaient perçus comme un signe de noblesse. Il était donc légitime que le chef franc décide d'en parer son écu, puisqu'il fait partie de ces dirigeants barbares importants, dont les armes doivent refléter la puissance. La signification des crapauds n'est ainsi pas nécessairement négative dans ce texte de Robert Gaguin, contrairement aux extraits envisagés plus haut.

Sur base de toutes ces attestations, nous pouvons constater que les crapauds dominent dans les écrits mentionnant la légende des trois fleurs de lis. Ils connurent un grand succès de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>95</sup>.

### ***La symbolique des crapauds et des croissants***

Que pouvons-nous dire à présent de la symbolique des crapauds et des croissants, qui intervient dans la légende des lis royaux, et qu'apporte-t-elle à cette dernière ? Pour répondre à cette question, nous nous baserons essentiellement sur l'ouvrage *Conter de geste au XIV<sup>e</sup> siècle : inspiration folklorique et écriture épique dans La Belle Hélène de Constantinople* de Claude Roussel<sup>96</sup>. L'auteur s'appuie sur l'article « *Le Roman de la fleur de lis* de Guillaume de Digulleville » d'Edmond Faral<sup>97</sup> pour répondre à la question du choix et de la symbolique des crapauds. Cet article présente quelques hypothèses tentant d'expliquer comment, nous dit Cl. Roussel, « on a pu passer des croissants –

---

<sup>94</sup>Robert GAGUIN, *Epistole et orationes*, II, éd. Louis THUASNE, Paris, Librairie Émile Bouillon, « Bibliothèque littéraire de la Renaissance, 2 et 3 », 1903, p. 515. Nous donnons ici la traduction en français moderne de cet extrait latin, réalisé grâce à la traduction donnée en moyen français de ce dernier, produite par Claude Roussel (ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, p. 295) :

« *Je n'omettrai pas ici d'ajouter que je n'ai trouvé nul auteur certain [à ce sujet], mais j'ai entendu réciter et affirmer notoirement, par renommée commune, que les rois de France avaient en leurs armoiries trois crapauds comme signe de leur noblesse, mais après que Clovis ait reçu les sacrements chrétiens, lui fut envoyé du ciel ce que les rois portent à présent, à savoir trois fleurs de lis d'or sous lesquelles se trouve la couleur du ciel serein, que les Français appellent azur. À raconter [cette chose] me consent le monastère de saint Barthélémy, [monastère] que nous appelons Joyenval, dans lequel une fontaine, témoin de ce miracle, est montrée par les habitants du lieu ».*

<sup>95</sup> ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, p. 296.

<sup>96</sup> *Ibid.*, pp. 290-306. Nous adoptons la structure des informations de Cl. Roussel, mais les formulations sont de notre fait.

<sup>97</sup> FARAL (Edmond), *art. cit.*

emblème facile à interpréter puisqu'il évoque les Sarrasins, ennemis de la foi chrétienne – aux crapauds<sup>98</sup> ». Nous citerons ici les hypothèses plausibles de cette étude.

Robert Bossuat, cité par Claude Roussel, pense par exemple que les crapauds pourraient évoquer l'enfer et ses démons. De même, il pourrait être possible que l'auteur anonyme du *Songe du Vergier*, faisant une mauvaise lecture de sa source (il mentionne l'utilisation de « chroniques », sans plus de précisions sur l'identité de ces dernières, comme aide à sa rédaction), ait cru voir *crapeudum* à la place de *crescentum* et *crescentibus*. Le même auteur pourrait aussi avoir vu dans le mot latin *crescentes* le mot *crassantus*, qui n'est autre qu'un des noms donnés au crapaud. Claude Roussel croit peu en l'hypothèse d'une confusion entre des mots, car il serait pour lui hasardeux de supposer qu'une simple bévue ait pu engendrer toute une tradition littéraire. Il préfère donc s'en tenir à l'idée de Robert Bossuat, qui lui paraît plus fondée. Michel Pastoureau rejoint le propos de R. Bossuat, énonçant en effet qu'on retrouve, dans la Bible (l'*Apocalypse*), le crapaud vomé par le dragon, mais aussi représenté dans la bouche de Judas, et comptant également parmi les dix fléaux d'Égypte<sup>99</sup>. Quant aux croissants, ils sont associés par les auteurs de la fin du Moyen Âge à l'Islam, alors grand ennemi du Christianisme, et représentent par ce biais « le monde du mal opposé à la foi chrétienne<sup>100</sup> ».

Qu'il s'agisse de crapauds ou de croissants représentés sur l'écu de Clovis, tous deux ont une signification diabolique, et sont considérés comme des symboles païens dans la France chrétienne du XIV<sup>e</sup> siècle et du XV<sup>e</sup> siècle. En tant qu'attributs hérétiques confrontés aux lis chrétiens, ils témoignent, dans la légende des fleurs de lis, du passage de Clovis du paganisme à la chrétienté, et ce par volonté divine. Comme Clovis devient le premier roi chrétien de France par le souhait de Dieu, par extension, ce dernier désire que la France soit elle aussi chrétienne et réprime l'hérésie, dans les traces de son passé ou auprès des ennemis de la nation, par exemple le barbare Conflac dans la légende.

---

<sup>98</sup> ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, p. 303.

<sup>99</sup> PASTOUREAU (Michel), *Couleurs, images, symboles : études d'histoire et d'anthropologie*, Paris, Le Léopard d'Or, 1989, pp. 89-90.

<sup>100</sup> ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, p. 305.

### c. Le nombre de fleurs de lis sur l'écu<sup>101</sup>

Nous avons déjà mis en lumière, au chapitre 1.1., lors de la présentation du sujet de ce travail, l'existence de deux types d'armoiries pour la maison royale française : le blason au semé de fleurs de lis et le blason aux trois fleurs de lis. Nous avons vu que les armes de Clovis correspondent au deuxième de ces écus, et ce sont précisément les armoiries aux trois fleurs de lis dont il est question dans la version canonique de la légende des lis royaux. Il faut toutefois établir, plus précisément que dans l'introduction, le contexte et les raisons de la distinction entre les armes aux trois fleurs de lis de Clovis et le semé des armes de France. La portée symbolique des trois fleurs de lis sur l'écu des rois de France sera ensuite déterminée, en regard des œuvres littéraires qui mentionnent la légende, ainsi que du contexte historique entourant l'époque de production de ces textes.

#### *Contexte historique : passage du semé de fleurs de lis aux trois fleurs de lis*

Nous avons déjà développé dans les points précédents les origines célestes de la mission royale et le caractère sacré de la royauté française. Ces caractéristiques s'attachent aux armes royales, rappelons-le, dès le règne de Philippe Auguste (qui dura de 1180 à 1223). Dans les époques qui suivent, tout souverain de France porte sur son écu, mais aussi sur ses habits et sa bannière, un semé à nombre de fleurs de lis illimité. Dans son contexte royal, la disposition en semé est corrélée à « la solennité des sacres et des couronnements et souligne l'origine divine du pouvoir<sup>102</sup> ».

La séparation entre les deux types d'armes est actée en 1300, dans un écrit attribuant précisément les armes aux trois lis à Clovis. Il s'agit d'un échange épistolaire entre Philippe IV le Bel et Adam de Valmondois. Dans cette missive, le roi donne son accord à son interlocuteur pour la possession d'un fief, en échange du cadeau suivant, de la part d'Adam de Valmondois : deux arçons de selle de cheval, dont l'un est aux armes

---

<sup>101</sup> Pour la rédaction de cette partie de notre développement, nous avons essentiellement utilisé les sources suivantes : PRINET (Marc), « Les variations du nombre de fleurs de lis dans les armes de France », *Bulletin Monumental*, LXXV, 1911, pp. 469-488, PASTOUREAU (Michel), *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Seuil, 2004, et ROUSSEL (Claude), *op. cit.*

<sup>102</sup> PASTOUREAU (Michel), *op.cit.*, p. 105.

communes de France et l'autre aux armes de Clovis. Ce texte nous atteste qu'il existait alors une différence entre les deux types d'armes. Émile Roy pense que la distinction provient de l'association de trois fleurs de lis à Clovis, tandis que les armes communes de France conservent le semé de lis<sup>103</sup>. L'écu aux trois lis est donc l'apanage du souverain, tandis que le semé peut être porté par l'ensemble de la maison royale. Dans les décennies qui suivent l'écriture de la lettre de Philippe IV, des hésitations persistent toutefois autour des fonctions des deux types d'armes, lesquelles sont encore considérées comme des variantes l'une de l'autre, y compris dans la littérature.

Les armes de France subissent un nouveau changement en 1377<sup>104</sup>, au moment où le semé de lis à nombre de fleurs indéterminé disparaît, pour laisser place à une unique structure à trois fleurs de lis. En effet, une charte, associée à la fondation des Célestins de Limay et édictée sous le règne de Charles V, affirme que les fleurs de lis de l'écu royal sont au nombre de trois, pour évoquer la Sainte Trinité<sup>105</sup>. Ce nouveau dispositif se maintiendra jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Cependant, Max Prinet écrit qu'il existe déjà dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle diverses attestations d'armoiries royales ornées de trois lis<sup>106</sup>. Du règne de Philippe Auguste à la fin du règne de Charles V, la représentation la plus répandue des lis est celle du semé, à nombre de fleurs de lis réduit ou augmenté, selon l'humeur des artistes et selon l'espace dont ils disposent pour leurs représentations. Le nombre trois était alors une possibilité parmi tant d'autres pour représenter les fleurs de lis dans les armes de France. Mais, nous dit encore Max Prinet, « le triomphe définitif du nombre trois paraît avoir été assuré par les idées symboliques qui s'y sont attachées au cours du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>107</sup> ».

### ***Symbolique autour du chiffre trois***

Certaines œuvres littéraires racontant la légende canonique des lis royaux apportent des éclaircissements sur les idées symboliques du chiffre trois<sup>108</sup>. Dans le *Poème latin*,

---

<sup>103</sup> Frédéric DUVAL, « Introduction », *op. cit.*, p. 61.

<sup>104</sup> PRINET (Marc), *art. cit.*, p. 483.

<sup>105</sup> *Ibid.*

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 472.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 480.

<sup>108</sup> Nous admettons ici nous baser sur la structure de l'article déjà cité de Max Prinet, qui étudie ces œuvres. Nous ne reprenons toutefois que l'ordre des textes et quelques informations, reformulées, qu'il donne à leur sujet. Les analyses des œuvres sont de notre fait.

lorsque Clovis s'entretient avec son épouse Clotilde au sujet de la vigueur étrange qui le prit durant son combat contre Conflac, la jeune femme lui donne son opinion :

« *Uxor respondet : « Ideo tibi dat sancta Trinitas  
« Victoriam, Clodoveo, ut trium florum unitas  
« Auri sint tuo clipeo, quod dabit perpetuitas  
« Ut dominatu aureo tua regnet auctoritas<sup>109</sup>. »* (vv. 77-80).

Nous apprenons, à la lecture de cet extrait, que la Sainte Trinité est porteuse d'éternité et de protection pour quiconque est paré d'un de ses attributs, comme les trois lis d'or, par exemple. La Trinité est donc une entité souveraine, et la puissance qu'elle confère à Clovis au cours de la bataille contre les Alamans est un don inestimable, une preuve de la confiance placée par Dieu dans la monarchie française. On peut être impressionné par la profondeur des convictions de Clotilde émanant de son discours. Pour elle, le don divin des fleurs de lis à son mari constitue la chance ultime de le détourner du paganisme, et de l'initier à la religion chrétienne.

En 1372, Jean Golein, dans le *Traité du sacre* qu'il insère à sa traduction (commandée par Charles V) du *Racional des divins offices* de Guillaume Durand, décrit les cérémonies qui se déroulent durant le sacre des rois de France. Nous découvrons ainsi que deux bannières sont remises au roi de France : la première, d'un rouge uni, est l'oriflamme. La seconde, fleurdelisée, est la bannière de France. L'auteur précise encore ceci :

« *Mais ces .ii. banieres de France sont baillies l'une par le saint hermite de Joienval, des .iii. fleurs de lys, et l'autre par revelacion des angelz, en merveilleuse vision et clere apparicion. et par noble victoire approuvee et demonstree. La premiere aux .iii. fleurs de lys signifie la foy de la Trinité en l'umilite de la Vierge Marie plantee, la quele est a la fleur de lys acomparee<sup>110</sup>.* »

Cet extrait montre que Jean Golein s'éloigne du texte du poème latin (où l'on parle d'un écu, non d'une bannière, et celui-ci est apporté par un ange), pour faire de l'ermite de Joyenval le seul intermédiaire entre Dieu et Clovis, alors que le récit poétique en faisait

---

<sup>109</sup> « La femme [de Clovis] répondit : « C'est la Sainte Trinité qui te donna / La victoire, Clovis, pour que l'unité des trois fleurs [de lis] / D'or figure sur ton bouclier, [et] qui [te le] donna de manière à ce que l'éternité / Te soit offerte, pour que son autorité règne sur ton pouvoir magnifique ».

<sup>110</sup> « Mais ces deux bannières de France sont données l'une, [celle] des trois fleurs de lis, par le saint ermite de Joyenval, et l'autre par révélation des anges, en [une] merveilleuse vision et [en une] apparition lumineuse, et approuvée et démontrée par [une] noble victoire. La première aux trois fleurs de lis signifie la foi de la Trinité plantée en l'humilité de la Vierge Marie, laquelle est comparée à la fleur de lis ». Jean GOLEIN, *Le Racional des divins offices de Guillaume Durand, Livre IV : la messe, les Prologues et le Traité du sacre – liturgie, spiritualité et royauté : une exégèse allégorique*, éd. critique et commentée Charles BRUCKER et Pierre DEMAROLLE, Genève, Librairie Droz, « Publications romanes et françaises, 250 », 2010, p. 706.

intervenir trois : un ange, l'ermite et Clotilde<sup>111</sup>. L'auteur apporte également une nouvelle symbolique à la fleur de lis – dont on ne sait précisément, à la lecture de ce texte, s'il s'agit d'un élément végétal ou de la fleur héraldique des rois de France, mais qui peut être considérée selon la seconde acception. Pour retraduire le texte avec nos propres mots, le lis serait un symbole de la foi en la Trinité, en respect de la Vierge Marie, qui présente des points communs avec cette fleur.

Pour comprendre le lien effectué par Jean Golein entre la fleur de lis et la Vierge, il convient de fournir quelques explications historiques sur la symbolique théologique liliale<sup>112</sup>. Au X<sup>e</sup> et au XI<sup>e</sup> siècle, le lis devient un attribut de la Vierge, personnage religieux dont le culte, l'hyperdulie<sup>113</sup>, connaît au XI<sup>e</sup> siècle une influence croissante. Le rapprochement du lis et de la Vierge Marie est basé sur la blancheur de la fleur, couleur associée à la virginité, vertu qu'on attribue à la mère du Christ. Le lis marial est un lis à trois pétales – autre lien avec la Trinité, et sa forme est assez similaire à celle du lis héraldique des rois de France. Auparavant, le lis était considéré comme un symbole christique, mais l'érudit Fulbert de Chartres entérine la translation de la symbolique liliale, préférant que la fleur devienne l'apanage de la mère miséricordieuse<sup>114</sup>, qui est désormais considérée, grâce à l'essor de son culte, comme « la préfiguration de l'Église et donc l'épouse du Christ<sup>115</sup> ». Elle devient ainsi un instrument indispensable de la chrétienté et de ses symboliques, y compris de la symbolique liliale. En parallèle, la couleur du lis passe du blanc à l'or, cette seconde couleur « représentant souvent dans l'iconographie et la symbolique médiévales une sorte de "super-blanc"<sup>116</sup> ».

On peut se demander comment, de fleur christique à mariale, le lis religieux s'est ensuite répandu dans la maison royale de France. Il semblerait que les souverains aient très tôt marqué leur dévotion à Notre-Dame, lui dédiant notamment des églises à partir du règne de Louis VI. L'importance de la mère du Christ pour la royauté française est

---

<sup>111</sup> Les intermédiaires terrestres et célestes seront étudiés au point suivant (d.) : « L'intervention divine et chrétienne : l'ange, l'ermite, Clotilde ».

<sup>112</sup> L'adjectif « lilial » signifie : « propre au lis » (TLFi).

<sup>113</sup> Le TLFi définit l'« hyperdulie » comme le « culte qu'on rend à la Vierge (par opposition au *culte de dulie* qu'on rend aux anges et aux saints) ».

<sup>114</sup> BEAUNE (Colette), *op. cit.*, p. 242.

<sup>115</sup> *Ibid.*

<sup>116</sup> PASTOUREAU (Michel), *Blanc : histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2022, p. 86.



peut-être liée au fait que, comme la Vierge, les monarques de France doivent faire preuve de bonté envers les hommes, protéger les pauvres et défendre la chrétienté. De ce fait, « par dévotion chevaleresque et par prescience du parallélisme de leur fonction dans l'ordre spirituel pour l'Une, dans l'ordre du temporel pour l'autre, les rois de France [ont] jugé bon dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle d'adopter les armes de la Vierge<sup>117</sup> ».

Le texte de Golein montre ainsi qu'en 1372, date de sa rédaction, la symbolique mariale était encore vivace, et que les rapprochements entre divers éléments chrétiens – ici, la Vierge et la Trinité – étaient répandus dans la littérature, même si le lien symbolique entre les deux composantes, outre leur vocation de protection de la royauté française, est assez mince.

Pour en revenir à la seule symbolique trinitaire, après cette parenthèse, un dernier texte de notre corpus en fait mention en l'associant aux lis de France. En 1378, l'auteur anonyme du *Songe du Vergier*, écrivant à la demande de Charles V, affirme que les trois crapauds primitifs des armes de Clovis ont été transformés « par miracle en troys f[l]ours de lis, en l'onneur et remembrance de toute la Trenité<sup>118</sup> ». Cet extrait n'apporte pas d'informations nouvelles par rapport aux précédents, mais permet d'observer une continuité du motif de la Trinité (la « remembrance » signifiant qu'on se souvient du motif grâce à sa conservation dans les œuvres littéraires) à l'intérieur de la légende des lis royaux dans les trois extraits littéraires envisagés (tirés, rappelons-le, du poème latin, du *Racional des divins offices* et du *Songe du Vergier*). Il semblerait, à leur lecture, que le roi et sa chancellerie se soient laissés convaincre par l'avis de l'auteur du poème latin et de Jean Golein, où la fixation du nombre de lis royaux à trois servait les intérêts de la royauté française, employant pour son prestige de nombreuses symboliques chrétiennes. En conséquence, la charte de Limay, que nous avons évoquée plus haut, est éditée en 1377. Le *Songe du Vergier*, rédigé un an après cette charte, témoignerait de la volonté de Charles V d'associer l'écu des rois de France à la Trinité et à ses symboliques, se

---

<sup>117</sup> *Ibid.*, pp. 244-245.

<sup>118</sup> « par miracle en trois fleurs de lis, en l'honneur et le souvenir de toute la Trinité ». *Le Songe du Vergier*, *op. cit.*, p. 133.

contentant d'en faire une brève mention, suffisante toutefois pour montrer l'association de la symbolique trinitaire et des trois fleurs de lis de l'écu royal.

Les œuvres littéraires narrant la légende des lis royaux, et fixant explicitement<sup>119</sup> le nombre de ces fleurs à trois, s'accordent pour dire que ce chiffre est associé symboliquement à la Sainte Trinité, qui protège ainsi le royaume de France. Comme on peut le lire dans l'extrait de la traduction du *Racional des divins offices*, il ne s'agissait plus de se baser uniquement sur la protection accordée au roi et à son royaume par la Vierge, dont le culte ne fournit plus autant de références à cette époque, pour donner aux armes de France leur signification. Le contexte politique du règne de Charles V, nous le voyons, est fortement marqué par la légitimation du caractère sacré du pouvoir royal, d'où l'affirmation de la symbolique trinitaire des fleurs de lis ornant les armes de France. Outre cette symbolique évidente, d'autres hypothèses sont plausibles pour justifier la réduction du nombre de fleurs de lis. Celles-ci pourraient imiter les trois léopards qui ornent les armes d'Angleterre, résulter d'une facilité décorative sur des écus de forme triangulaire, ou encore être le résultat de la valeur symbolique liée au chiffre trois dans la plupart des sociétés<sup>120</sup>.

Certains auteurs vont jusqu'à développer davantage la portée expressive des trois fleurs de lis royales et exprimer des idées qu'on peut qualifier d'originales, en comparaison avec les trois extraits envisagés précédemment. Dans le sermon en latin *Considerate lilia agri* de Jean Gerson, rédigé en 1393, à l'occasion d'une fête en l'honneur de saint Louis, l'écu des rois de France est évoqué en tant qu'attribut du pouvoir monarchique français, et l'auteur s'attache à développer dans son texte l'ensemble des symboliques liées aux trois fleurs de lis qui l'ornent. Nous reproduisons ici l'extrait concerné :

« *Quid autem si ternarium liliorum in scuto suo regio et divino rex noster ad mores retorquere considerando volebat ? Videbat enim qualiter liliorum fulgurat color aureus in campo azureo velut in aethere pulcherrimo et serenissimo ; et nonne poterat per ternarium hoc liliorum considerare vel tres virtutes praenominatas, fidem, spem, caritatem in anima iusti coelica aureo fulgore*

---

<sup>119</sup> Ainsi que le signale Claude Roussel (ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, p. 303), les œuvres littéraires relatant la légende canonique des lis royaux ne sont pas toujours précises quant au nombre de fleurs de lis figurant sur l'écu, et ne semblent pas se soucier du flottement qu'elles induisent. La *Belle Hélène*, par exemple, ne cite qu'une fois le chiffre trois, et on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'une correction réalisée après la rédaction du texte par un quelconque scribe, même si les manuscrits s'accordent tous sur cette mention.

<sup>120</sup> ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, p. 302.

*micantes, vel ipsam attendebat a qua originantur, beatissimam Trinitatem in quodam velut intelligibili scuto triangulari per circumincessionem incomprehensibiliter positam ; vel tres animales vires speculabatur : concupiscibilem, irascibilem, rationalem ; aut si justus est accipere tres imaginis partes, memoriam, intelligentiam et voluntatem ; aut denique appropriatius regiae majestati tria lilia in scuto, tres status in regno suo considerare fas habuit idem rex noster, statum dico militantium, statum consulentium et statum laborentium<sup>121</sup> ».*

Le sermon de Jean Gerson a pour objectif de faire les louanges du règne très saint de Louis IX, en s'appuyant sur l'ensemble des symboliques associées à la royauté – dont celles liées au mythe des trois fleurs de lis. Si le récit de la légende canonique des lis royaux n'est jamais mentionné explicitement dans le texte, l'écu d'azur aux trois lis d'or est amplement présenté, comme objet de la religion royale par excellence. Sa perte, comme on peut le constater dans la question initiale, serait synonyme de chamboulement, du pouvoir royal comme de la France elle-même. C'est plus spécifiquement l'importance accordée au nombre de fleurs de lis sur l'écu dans cet extrait qui intéresse notre propos. De même que dans les autres textes envisagés précédemment, il est mis en relation avec la Trinité, protectrice du royaume de France, mais aussi avec divers autres ensembles trinitaires. Pour reprendre l'énumération quelque peu synthétique donnée par Max Lieberman, le lis est doté de diverses vertus tout au long de cet extrait, et est comparé, entre autres, avec « les trois vertus théologiques<sup>122</sup>, les trois fleurs de lis qui figurent dans les [armoiries] du roi, la Trinité, les trois passions ou appétits : concupiscible<sup>123</sup>, irascible et raisonnable, les trois états du corps social : noblesse, clergé et bourgeoisie, [...] etc., etc<sup>124</sup> ». Ainsi, la triade des lis, même éloignée quelque peu du récit originel de la légende des lis royaux, est ouverte à de nombreuses extensions symboliques, toujours en vue de légitimer le pouvoir royal français et la bénédiction divine dont jouit ce dernier.

---

<sup>121</sup> « D'autre part, que [se passerait-il] si notre roi, avec son écu royal et divin aux trois lis, voulait rejeter les coutumes ? On voyait en effet de quelle façon brille la couleur or des lis sur champ d'azur comme dans le ciel le plus beau et le plus paisible ; et est-ce qu'on ne pouvait pas considérer ces trois lis comme trois vertus prénommées Foi, Espoir et Charité, resplendissant d'un éclat doré dans l'âme des justes, ou par exemple on vénérât une autre origine de la même manière, plus précisément [celle de] la Sainte Trinité, ou [bien], par exemple, [leurs fleurs étaient] disposées de manière incompréhensible [en une sorte de cercle] sur l'écu triangulaire intelligible ; ou on observait trois êtres puissants : concupiscible, irascible et raisonnable ; ou bien il pourrait être légitime d'accepter trois parties d'une représentation par la pensée, la mémoire, l'intelligence et la volonté ; ou bien, enfin, les trois lis royaux les plus appropriés sur l'écu, notre roi régna également en considérant [qu'il s'agissait] des trois conditions civiles de son règne, admises par les règles de Dieu, c'est-à-dire l'état militaire, l'état décisionnel et l'état qui travaille ». Jean GERSON, *Œuvres complètes*, V, éd. critique GLORIEUX (Mgr), Paris, Desclée, 1963, p. 156.

<sup>122</sup> Selon le TLFi, « théologal » est un adjectif rare, signifiant « qui se rapporte à la théologie ».

<sup>123</sup> Le TFLi définit l'adjectif « concupiscible », de la façon métonymique et familière suivante : « susceptible d'éveiller le désir sexuel ».

<sup>124</sup> LIEBERMAN (Max), « Gersoniana », *Romania*, LXXVIII, 1957, p. 18.

Que les diverses hypothèses interprétatives envisagées aient ou non un impact réel sur la fixation du nombre de fleurs de lis à trois, il importe surtout de retenir la dimension religieuse de la symbolique de ce chiffre, dont témoignent les œuvres littéraires véhiculant la légende canonique des lis royaux.

#### **d. L'intervention divine et chrétienne : l'ange, l'ermite, Clotilde<sup>125</sup>**

Les modalités du don de l'écu aux trois fleurs de lis à Clovis sont un autre élément fondamental de la légende canonique des lis royaux : il s'agit d'un don divin, avec aide céleste ou terrestre selon les attestations littéraires. Céleste, car en certains textes Dieu envoie son secours au premier roi chrétien de France par la médiation d'un ange. Celui-ci donne au souverain les armes symbolisant sa conversion chrétienne. Terrestre, également, car selon les écrits, Dieu utilise le relais non pas d'un, mais de trois intermédiaires. Parmi l'ensemble de ces médiateurs, l'un, divin, est un ange immatériel, tandis que les deux autres, Clotilde, épouse de Clovis, et l'ermite de Joyenval, souvent anonyme dans les textes, sont les intermédiaires humains et corporels. La présente étude, s'appuyant sur les textes mentionnant l'intervention divine et chrétienne du don des lis de France, montrera les différences d'auxiliaires de Dieu suivant les attestations littéraires, et développera la symbolique attachée aux trois intermédiaires du miracle des lis.

#### ***Chronologie des œuvres***

Dans son ouvrage *Conter de geste au XIV<sup>e</sup> siècle : inspiration folklorique et écriture épique dans La Belle Hélène de Constantinople*<sup>126</sup>, Claude Roussel fournit une hypothèse quant aux variations de l'intervention miraculeuse dans la légende canonique des lis royaux, à travers les textes qui font le récit de cette légende. Nous avons déjà évoqué précédemment, au chapitre 1.3. (« La légende de création de l'écu aux trois fleurs de lis dans les armes de France »), combien il était difficile d'établir si la rédaction de *BHC*, datée de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, précédait ou suivait celle du *Poème latin sur*

---

<sup>125</sup> Pour la rédaction de cette partie de notre étude thématique, nous avons essentiellement utilisé ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, pp. 290-306. Bien que nous reprenions une grande proportion des idées de l'auteur pour le sujet traité, nous ne reprenons jamais de formulations explicitement sans les référencer. Nous faisons également recours, outre d'autres sources, à BEAUNE (Colette), *op. cit.*

<sup>126</sup> ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, pp. 290-306.

*l'origine des fleurs de lis*, daté de 1331<sup>127</sup>. Pour cette partie de notre étude, nous choisissons, comme Claude Roussel, de placer *La Belle Hélène* avant le poème latin dans l'ordre chronologique des œuvres du corpus<sup>128</sup>. Cl. Roussel estime en effet que la légende des fleurs de lis se serait mise en place de manière progressive dans les textes. Il y aurait d'abord eu une simple intervention angélique<sup>129</sup> au cœur du combat, comme dans *BHC*. Dans les textes rédigés ensuite, cette intervention se serait muée en une initiative antérieure à la bataille, comme dans le poème latin, et se serait couplée à celle de deux autres médiateurs. Le moine anonyme de l'abbaye de Joyenval, à l'initiative de la rédaction du poème latin, aurait modifié les éléments de l'action miraculeuse dans un but de propagande pour les desseins de son monastère<sup>130</sup>. Nous adoptons donc l'hypothèse de Claude Roussel afin de montrer l'évolution de l'intervention divine à travers les textes.

### ***L'ange comme seul intermédiaire***

Dans *BHC* (première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle), Dieu envoie à Clovis un ange qui s'occupe de transformer ses armes primitives, ornées de trois crapauds, en armes parées de trois fleurs de lis :

« *Ung angle beneoit de se gloire aduree  
Qui la endroit ly a sa targe transmuee*<sup>131</sup> » (vv. 9532-9533).

On peut souligner, à la lecture des vers ci-dessus, le caractère actif de l'ange durant son apparition. Il ne surgit pas avec un nouveau bouclier déjà prêt, qu'il n'aurait qu'à échanger avec celui que porte Clovis : il transforme l'écu du chef franc, conservant le même support, mais modifiant ses ornements. Plus tard dans le récit de *BHC*, cet ange est doté d'un nom :

« *Ly tramis le sien angle, che fu sains Gabriaus,  
Qui ly osta l'escut ou ot .iii. boteriaux,  
S'eut un blason d'asur a fleur de lis roiaux*<sup>132</sup> » (vv. 9602-9604).

---

<sup>127</sup> ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, p. 298.

<sup>128</sup> Pour rappel, au chapitre 1.3., faisant le récit de la légende des lis royaux, nous avons inversé cet ordre des œuvres.

<sup>129</sup> Nous utilisons cet adjectif dans le sens suivant, tiré du TLFi : « qui est de la nature des anges, qui est propre ou relatif aux anges ».

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 300.

<sup>131</sup> « *Un ange de Dieu [à la] gloire éternelle / Qui lui a à ce moment-là transformé le bouclier* ». Les vers cités ici, ainsi que les suivants, sont issus de l'édition *La Belle Hélène de Constantinople : chanson de geste du XIV<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*

<sup>132</sup> « *[Dieu] lui envoya son ange, saint Gabriel, / Qui lui ôta l'écu où il [y] avait trois crapauds, / [Pour qu'il ait] un blason d'azur à fleurs de lis royales* ».

L'attestation du nom de l'ange est une rareté de notre corpus, car les autres œuvres qui mentionnent cet intermédiaire divin l'anonymisent. L'identification du médiateur céleste de la légende à l'archange Gabriel vise à donner un rôle crucial à ce personnage. En effet, Gabriel peut être perçu comme le messager principal de Dieu. En incluant le don des lis parmi ses interventions, le miracle de Clovis compte ainsi parmi les événements fondamentaux de l'histoire chrétienne, par exemple l'Annonciation. La venue de l'ange à Marie révèle l'avènement du Sauveur, tandis que la venue de ce même ange à Clovis témoigne de la protection accordée par Dieu au royaume de France.

Dans son ouvrage *Ly Myreur des Histors* (deuxième moitié du xv<sup>e</sup> siècle), Jean d'Outremeuse évince lui aussi les intermédiaires terrestres pour privilégier la seule intervention angélique, où l'envoyé divin, comme dans *La Belle Hélène*, joue un rôle actif :

« *Tout oussitost que la bonne parolle fut Cloveis de la boche*<sup>133</sup>, *ly vient uns angle desquendant de ciel, qui ly ostat de son coul l'escut qu'il portoit, [...] et ly pendit à son coul une novel escut qui fut d'asure à .iii. flour de lis d'oir*<sup>134</sup> ».

L'ange effectue ici une série de gestes, plus précise que dans *BHC*, pour remplacer les armes primitives de Clovis. D'autres textes, tenant compte de l'unique intervention des cieux, diminuent la part active de l'ange, et le mentionnent de manière plus abrégée. Nous pouvons citer l'exemple du *Débat des héraux d'armes de France et d'Angleterre*, un « traité allégorique dans lequel l'auteur cherche à prouver la supériorité de la France sur l'Angleterre<sup>135</sup> », rédigé entre 1453 et 1461 : « *Et ung jour qu'il se combattoit contre les Sarrazins, du ciel luy furent apportées ses armes o les fleurs de lis ; et gaigna la bataille*<sup>136</sup> ». Grâce au complément circonstanciel « *du ciel* », nous comprenons qu'un intermédiaire divin intervient pour donner à Clovis l'écu aux trois lis. Mais le manque de

---

<sup>133</sup> Il faut probablement lire « *fut issue de la boche Cloveis* » (Jean d'OUTREMEUSE, *Ly Myreur des Histors : chronique de Jean de Preis dit d'Outremeuse*, éd. Adolphe BORGNET, II, Bruxelles, M. Hayez, 1869, p. 157).

<sup>134</sup> « *Tout aussitôt que la bonne parole fut sortie de la bouche de Clovis, lui vint un ange descendant du ciel, qui lui ôta de son cou l'écu qu'il portait [...] et [y] pendit un nouvel écu qui était d'azur à trois fleurs de lis d'or* ». *Ibid.*

<sup>135</sup> BRUN (Laurent), « Le débat des héraux d'armes de France et d'Angleterre », *Arlima : archives de littérature du Moyen Âge*, [en ligne], [https://www.arlima.net/ad/debat\\_des\\_heraux\\_darmes.html](https://www.arlima.net/ad/debat_des_heraux_darmes.html).

<sup>136</sup> « *Et un jour qu'il se battait contre les Sarrazins, lui furent apportées du ciel ses armes [aux] fleurs de lis ; et il gagna la bataille* ». *Le Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre*, suivi de *The Debate between the heralds of England and France by John Coke*, éd. commencée par Léopold PANNIER et achevée par Paul MEYER, Paris, Firmin-Didot, « Société des anciens textes français », 1877, p. 12.

précisions dans cet extrait ne nous permet pas d'établir si ce médiateur est un ange, ou tout autre envoyé divin, voire s'il s'agit de Dieu lui-même. Quoi qu'il en soit, l'intervention miraculeuse est restituée, et sa portée symbolique conservée : Clovis gagne la bataille par la volonté de Dieu.

### ***Les trois intermédiaires : l'ange, l'ermite et Clotilde*<sup>137</sup>**

Le *Poème latin sur l'origine des fleurs de lis* est, d'après Claude Roussel, la première œuvre racontant la légende des lis royaux qui fasse se rencontrer trois intervenants, un céleste et deux terrestres. L'ange et l'ermite interagissent d'abord :

« *Gavisus est heremita angeli locucione,  
Nam visitatus est ita celi visitacione*<sup>138</sup> » (vv. 133-134).

Ce court extrait est intéressant, car le saint homme comprend que la venue de l'ange, envoyé des cieux, est annonciatrice d'un miracle. Nous apprenons également que les deux personnages ont eu une conversation, visant à expliquer le rôle joué par l'écu d'azur aux trois lis d'or. Dans la suite du récit (que nous avons découvert au chapitre 1.3.), l'ermite remet cet écu à Clotilde, venue lui rendre visite. Nous pouvons déduire que l'entretien de l'ange et de l'homme a eu pour objectif de fixer les modalités de la venue du bouclier entre les mains de Clovis. Pour cela, l'ermite ne voit de meilleure solution que de remettre à l'épouse du chef franc cet écu, car elle pourra manœuvrer habilement pour le remettre à son mari.

Nous pouvons également citer Raoul de Presles qui, dans la préface qu'il donne à sa traduction de *La Cité de Dieu* de saint Augustin (1371-1375), développe le plus les circonstances du don divin et de l'appel aux intermédiaires que sont l'ermite et Clotilde :

« *Et si portéz les armes de .iii. fleurs de lys en signe de la beneoite Trinité qui de Dieu par son angre furent envoiéz audit Clovis, premier roy crestien [...] Et en la reverence de ceste victoire et de ce que ces armes Nostre Seigneur envoya du ciel par .i. angre et demonstra à .i. hermitaige, en lui disant que il feist raser les armes des .iii. croissans que Clovis portoit lors en son escu et feist mettre en ce lieu les .iii. fleurs de lys en ycelles et se combatist et il auroit victoire contre le roi Caudat, lequel le revela a la femme Clovis qui reperoit audit hermitaige et apportoit souvent audit hermite sa recreation, laquele les emporta et deffassa les croissans et y mist les .iii. fleurs de lys [...]*<sup>139</sup>».

---

<sup>137</sup> L'ordre des appellations correspond à l'ordre d'apparition de ces personnages dans les différents récits.

<sup>138</sup> « *L'ermite est réjoui par la locution de l'ange, / Car il était ainsi visité par une manifestation du ciel.* »

<sup>139</sup> « *Et vous portez ainsi les armes aux trois fleurs de lis en signe de la Trinité glorieuse, qui furent envoyées de Dieu audit Clovis, premier roi chrétien, par son ange [...] et en hommage de cette victoire et [du fait] que Notre Seigneur envoya ces armes du ciel [par l'intermédiaire d'un] ange, [qui] se montra à l'habitation*

Cet extrait peut être considéré comme une version augmentée de la partie du poème latin envisagée plus haut : si le récit est le même, les explications qu'il donne sont plus nombreuses. On y apprend le contenu précis du discours de l'ange à l'ermite. Celui-ci doit procéder à la suppression des croissants des armes primitives de Clovis et les remplacer par les lis, dans le but précis de donner au futur roi chrétien la victoire face à son ennemi. À la lecture de ceci, on peut supposer que l'ange veut en premier lieu que ce soit l'ermite lui-même qui procède à cette substitution. Cependant, par sa croyance et son statut marginal, l'homme solitaire pouvait difficilement espérer s'approcher du chef franc. Ainsi intervient un troisième médiateur, terrestre comme l'ermite. Profitant que Clotilde, qui était à la fois chrétienne et plus accessible que son mari – elle venait souvent rendre visite à son ermitage – vient apporter une collation au saint homme, celui-ci lui confie à son tour les armes. L'épouse de Clovis procède ensuite à l'échange des armes aux croissants et des armes aux lis à la place de l'ermite. Ces dernières passeront ensuite à une quatrième et dernière personne : Clovis, qui en fera l'usage attendu par l'ange, et de là par Dieu lui-même.

### ***Symbolique de l'intermédiaire divin***

Dans son article, où il est question d'une autre venue angélique – sans lien avec la légende des lis royaux, Denis Collomp résume bien la symbolique des anges, applicable au mythe qui nous occupe : « en général, lorsqu'un ange apparaît et n'est pas une simple voix, il se manifeste à un seul personnage, élu de Dieu<sup>140</sup> ». Sa venue sert donc à renforcer le caractère très chrétien du personnage de Clovis. Les suppositions autour du nom de l'ange peuvent également accroître sa symbolique. Si *BHC* nomme explicitement cet intervenant céleste du nom de Gabriel, l'ange est la plupart du temps anonymisé, ainsi que nous l'avons dit précédemment. Colette Beaune émet une autre hypothèse quant à

---

*d'un ermite, en [lui] disant qu'il fasse raser les armes aux trois croissants que Clovis portait en son écu, et mettre à la place de celle-ci les trois fleurs de lis [sur cet écu], et que [Clovis] livre bataille et il aurait [la] victoire contre le roi Caudat. [L'ermite] le dit à la femme de Clovis, qui fréquentait l'ermitage et apportait souvent à l'ermite sa collation, [et] elle les emporta, effaça les croissants et mit les trois fleurs de lis [à la place] ». La Cité de Dieu de Saint Augustin traduite par Raoul de Presles (1371-1375) – Livres I à III, op. cit., pp. 166-167.*

<sup>140</sup> COLLOMP (Denis), « Sacre et royauté dans l'épopée tardive : l'exemple de *Dieudonné de Hongrie* », dans *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Âge : actes du colloque organisé par l'université du Maine les 25 et 26 mars 1994*, éd. BLANCHARD (Joël), Paris, Éditions Picard, 1995, p. 286. L'ange dont il est question est envoyé dans *Dieudonné de Hongrie* aux pairs de France.



son identité<sup>141</sup>. Il pourrait s'agir de saint Michel, protecteur de la nation France, qui est d'ailleurs couramment représenté avec une bannière parée de fleurs de lis. Elle n'écarte toutefois pas la possibilité qu'il s'agisse de Gabriel, qui, par le don des lis, produirait selon elle une sorte de seconde Annonciation<sup>142</sup>. Les deux suppositions sont plausibles, car ces envoyés divins, liés de près à la protection de la couronne de France, pourraient tout à fait avoir envoyé les armes des rois. On remarque cependant que l'usage de deux médiateurs terrestres dans certains récits fait perdre à l'ange, émissaire céleste, son aura et son impact sur le destin du chef franc.

### *Symbolique des intermédiaires chrétiens*

Dans le poème latin, l'ermite, nommé Barthélémi de Roie, comme le fondateur de l'abbaye de Joyenval<sup>143</sup>, prend l'ascendant sur l'ange. Le nom donné à ce protagoniste est tout sauf anodin, car Barthélémi, chambrier<sup>144</sup> de France, fut un personnage important à la cour des rois. Selon Marc Bloch, au moment de la rédaction des œuvres véhiculant le don miraculeux des lis de France au premier de ses souverains, « l'ermite du vallon semblait en passe de devenir un des parrains de la monarchie<sup>145</sup> ». L'ermite joue donc un rôle de propagande pour les desseins de l'abbaye de Joyenval, mais aussi ceux du pouvoir, car nous verrons au point suivant (e.) que le monastère a une grande importance auprès de la royauté française du Moyen Âge.

Enfin, Clotilde est le personnage qui obtient ce qu'elle souhaite après beaucoup d'attente et de patience : son mari se convertit au Christianisme. Grande pieuse, elle s'était maintes fois employée à essayer de le détourner de ses dieux païens (ainsi que nous l'avons vu au chapitre 1.3.). Elle parvient à ses fins de manière indirecte, puisque c'est elle qui subtilise les armes primitives de Clovis et les remplace par les armes divines, ornées de trois fleurs de lis. Son impact est amplifié dans le poème latin, où elle convainc son mari du caractère sacré du don des lis et l'incite à y voir un miracle (comme nous

---

<sup>141</sup> BEAUNE (Colette), *op. cit.*, p. 253.

<sup>142</sup> *Ibid.*

<sup>143</sup> « Poème latin sur l'origine des fleurs de lis », *art. cit.*, p. 83.

<sup>144</sup> Un « chambrier » est, selon le TLFi, un « grand officier de la Couronne chargé de l'intendance de la chambre du roi et de la garde du trésor royal ».

<sup>145</sup> BLOCH (Marc), *Les rois thaumaturges : étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, Gallimard, 1983, p. 232.

l'avons expliqué au point c. : « Le nombre de fleurs de lis sur l'écu »). Non seulement son discours, que nous avons déjà analysé, est d'un redoutable effet, puisque Clovis se convertit au Christianisme, mais il a une portée plus vaste encore. La religion chrétienne est désormais adoptée par tous les rois de France, et les armes aux trois fleurs de lis, qui permirent le passage du paganisme à la « vraie » foi, restent en usage auprès des souverains français.

#### **e. L'abbaye de Joyenval<sup>146</sup>**

La légende canonique des fleurs de lis royales est associée à une personnalité précise – Clovis, le premier roi chrétien de France – mais aussi à un lieu en particulier : Joyenval et son abbaye. C'est le *Poème latin sur l'origine des fleurs de lis* qui nous a fourni le récit de cette légende au chapitre 1.3. Cette œuvre constitue la matrice d'une tradition littéraire véhiculant ce qu'on pourrait également appeler « la légende de Joyenval ». Il s'agira dans un premier temps de comparer le poème latin avec des œuvres antérieures, afin de rappeler le traitement porté à la légende des lis royaux avant l'écriture du poème. Ensuite, il conviendra de porter une attention particulière au contexte historique et politique dans lequel l'abbaye et le poème latin furent créés, de montrer la place accordée à l'abbaye dans le poème latin, et de présenter également d'autres œuvres reprenant la « légende de Joyenval ».

#### ***Le Poème latin sur l'origine des fleurs de lis : différences avec une œuvre antérieure à sa rédaction***

Revenons un instant au contenu du chapitre 1.3., dans lequel nous avons fourni, en prenant comme source principale le *Poème latin sur l'origine des fleurs de lis*, le récit de la légende canonique des fleurs de lis royales. Si ce récit est la matrice de toute une série d'autres œuvres, déjà énoncées dans les parties précédentes, il semble toutefois que la légende des lis royaux ait circulé dans l'entourage de Joyenval bien avant sa mise en forme officielle en 1331. Le prestige du lieu saint, basé pour l'essentiel sur la légende des lis de France, est en effet antérieur à cette date. Colette Beaune fait ce constat, en écrivant que le souverain Philippe VI aurait parlé d'actes, produits sous les règnes de ses

---

<sup>146</sup> Pour la rédaction de cette partie, nous avons utilisé principalement les deux sources suivantes : « Poème latin sur l'origine des fleurs de lis », *art. cit.*, et FARAL (Edmond), *art. cit.*, pp. 327-338.

prédécesseurs, justifiant le statut particulier du monastère<sup>147</sup>. On peut donc supposer, selon ses termes, que la légende des lis royaux et le pèlerinage sont « apparus localement à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle pour connaître leur apogée sous Charles V<sup>148</sup> ».

Quelles sont donc les différences notables du poème latin avec les récits qui l'ont précédé ? Dans les récits antérieurs, les trois fleurs de lis royales sont associées aux allégories<sup>149</sup> Sagesse, Raison et Grâce (ainsi que nous l'avons vu au chapitre 2.1., « L'élaboration et l'évolution du motif des lis royaux en littérature »), et l'on considère simplement que l'envoi à Clovis des armes de France est un don divin. On retrouve par exemple un récit de ce type dans les *Gesta Ludovici IX*, une chronique en prose latine sur la vie de saint Louis rédigée entre 1285 et 1297 par Guillaume de Nangis<sup>150</sup> (celle-ci sera étudiée au point b. du chapitre 2.2.2. : « L'identité de l'ermite »). L'auteur du poème latin, issu de l'abbaye de Joyenval, choisit quant à lui d'amplifier le mythe des lis royaux, et il le fait en reconnaissant s'inspirer de sources antérieures, comme nous le montre son poème : « *Ut olim ad aures meas quod venit scribam congrue*<sup>151</sup> » (v. 7). Ce vers ne nous permet toutefois pas d'apprendre l'identité du scribe en question, ni le nom de son œuvre. En tout cas, sous la plume du religieux de Joyenval, le miracle des lis advient dans la vallée où, plus tard, l'ermite de Joyenval – ou Clovis lui-même, selon les versions – fonda le monastère.

### ***Histoire et statut particulier de l'abbaye de Joyenval***

Aujourd'hui réduite à l'état de ruines, l'abbaye de Joyenval se situe entre Seine et Oise, dans la commune de Chambourcy, non loin de Poissy, dans une vallée à proximité de la colline de Montjoie. Elle avait été fondée par le chambrier Barthélémi de Roie en 1221, lequel apparaît d'ailleurs amplement dans le poème latin, à l'extrait de la page suivante :

---

<sup>147</sup> BEAUNE (Colette), *op. cit.*, p. 260.

<sup>148</sup> *Ibid.*

<sup>149</sup> Une « allégorie » est un « mode d'expression consistant à représenter une idée abstraite, une notion morale par une image ou un récit où souvent (mais non obligatoirement) les éléments représentants correspondent trait pour trait aux éléments de l'idée représentée » (TLFi).

<sup>150</sup> Guillaume DE NANGIS, *Gesta sanctae memoriae Ludovici, regis Franciae*, éd. Joseph NAUDET et Pierre-Claude-François Daunou, *Recueil des historiens de la Gaule et de la France*, Paris, 1840, XX, p. 320.

<sup>151</sup> « *[Il y a] un scribe qui [fit] autrefois [venir ce récit] à mes oreilles* ». Ces vers et, tous les suivants issus du poème latin, proviennent de l'édition du « Poème latin sur l'origine des fleurs de lis », *art. cit.*.

« *Regni zelator strenuus, Bartholomeus nomine,  
Christi fide precipuus camerarius Francie,  
Pauperibus assiduus, memor hujus historie,  
Fundator est perpetuus hujus loci abbacie*<sup>152</sup> » (vv. 173-176).

L'énumération des qualités humaines (« *Regni zelator strenuus* », « *Pauperibus assiduus* », etc) et de l'occupation professionnelle de Barthélémi (« *precipuus camerarius Francie* ») vise à louer le saint créateur du monastère (« *Fundator est perpetuus hujus loci abbacie* » (v. 176)), et par là même à honorer ce lieu sacré, car il fut érigé par un homme possédant de nombreuses vertus. Ce fondateur fut d'une grande aide pour la couronne de France en occupant le rôle de chambrier royal, au moment où saint Louis peinait à trouver des conseillers dignes de confiance. Cette contribution à la royauté française était déjà suffisante à elle seule pour donner du prestige au monastère. Les religieux voulurent toutefois doter le lieu saint d'une aura plus grande encore. Un des moines de Joyenval, probablement son abbé, songea un jour qu'il serait opportun de créer une légende pour servir les intérêts de son abbaye, notamment pour permettre à cette dernière de devenir un des lieux de la religion royale. Une telle démarche aurait instauré, selon les termes de Edmond Faral, « un lien plus étroit et de plus lointaine origine entre son histoire et celle des rois de France<sup>153</sup> ». Le *Poème latin sur l'origine des fleurs de lis*, rédigé par un des moines de l'abbaye de Joyenval, est la concrétisation de ce projet.

La fleur de lis fait partie intégrante de l'architecture et de la structure de l'abbaye de Joyenval, qui veut jouir de son prestige royal. L'élément le plus important de cette architecture, élément dont il est question dans le récit du poème latin, est une fontaine : « *Aderat fons unus ibi nunc est abbacia*<sup>154</sup> » (v. 109). Cette source, rappelons-le, est le point de départ de la construction de l'abbaye : c'est parce que l'ermite de Joyenval vit à proximité d'elle que le lieu saint y est bâti, en souvenir de la bataille contre les Alamans et du rôle que le saint homme y a joué. Cette « Fontaine des lis », ainsi qu'on la nomme, était ornée, outre les armes de France, d'éléments de la légende, par exemple une représentation de l'ange. Elle est conservée jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, et continue de faire

---

<sup>152</sup> « *Le zélé défenseur de la cause du roi, du nom de Barthélémi, / De conviction chrétienne, chambrier personnel du roi de France, / Attentif aux pauvres, qui perdure dans le souvenir de cette histoire, / Est le fondateur éternel de ce lieu abbatial* ».

<sup>153</sup> FARAL (Edmond), *art. cit.*, p. 335.

<sup>154</sup> « *Une fontaine se trouvait alors là où se trouve l'abbaye* ».

partie des ruines de l'abbaye aujourd'hui. Un pèlerinage est également organisé au Moyen Âge par l'abbaye, autour d'une relique royale : un écu orné des trois fleurs de lis, mais que l'usure et le temps n'ont pas permis de conserver.

### ***L'abbaye de Joyenval dans le Poème latin et dans des œuvres littéraires postérieures à sa rédaction***

Il convient de voir comment le motif de l'abbaye de Joyenval fut intégré au poème latin, version amplifiée de la légende des lis royaux dans les textes littéraires. Ce poème, nous l'avons dit précédemment, est conservé dans un manuscrit unique du XV<sup>e</sup> siècle. Il y précède des extraits du prologue réalisé par Raoul de Presles pour sa traduction de *La Cité de Dieu*. Cet auteur rapporte lui aussi le récit de la légende dans son écrit. Les autres textes exploitant le motif de l'abbaye de Joyenval, que nous envisagerons ensuite, sont postérieurs au prologue de Raoul de Presles.

L'auteur du poème latin énonce dans quel but il écrit, c'est-à-dire pour répondre à la demande d'un de ses supérieurs, qui veut qu'il rédige une légende attribuant au monastère des origines anciennes : « *Aggredior opusculum jussu obediencie*<sup>155</sup> » (v. 1). D'emblée, la visée rédactionnelle du texte nous est donc connue, et l'intérêt personnel de l'auteur n'entre pas vraiment en considération. Le poète reste anonyme, mais nous avons la preuve, grâce à son texte, qu'il vivait à l'abbaye de Joyenval :

« *Zelator totius boni fundavit Barthomoleus  
Locum quo sumus coloni [...]*<sup>156</sup> » (v. 197-198).

L'usage de la première personne du pluriel sert à inclure non seulement l'auteur du poème latin, mais aussi l'ensemble de sa communauté, résidant à l'abbaye de Joyenval.

Si les sources de l'auteur du poème, nous l'avons vu plus tôt dans cette étude, ne sont pas précisément mentionnées dans son écrit, le moine puise probablement dans l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours, ou du moins chez l'un des chroniqueurs qui ont utilisé cette œuvre pour rédiger la leur. On retrouve en effet dans l'ouvrage de Grégoire de Tours des prémices de la légende : dans son récit, Clovis aurait invoqué le nom de Dieu en

---

<sup>155</sup> « *J'entreprends ce petit travail par ordre d'obéissance* ».

<sup>156</sup> « *Barthélémi, le défenseur de tous, fonda le lieu / Dont nous sommes les bons habitants [...]* ».

pleine bataille contre les Alamans<sup>157</sup>. Les chroniqueurs qui suivront reprendront cette même version des faits. Mais le moine de l'abbaye de Joyenval, qui veut insérer à son œuvre le récit du miracle des lis royaux, écrit la version de la légende telle que nous l'avons développée au chapitre 1.3., avec un épisode antérieur à la bataille, au cours duquel Clovis revêt les armes aux trois fleurs de lis. Cette insertion induit une structure du poème divisée en deux parties, et la chronologie des faits énoncés n'est pas linéaire.

Edmond Faral, qui s'est penché sur la forme particulière du poème, nous dit ceci : « À cette division marquée dans la forme correspond en principe une distinction entre deux sujets : d'abord une histoire relative à Clovis, ensuite une histoire de la fondation de Joyenval. Mais, d'une partie à l'autre, il y a des chevauchements qui prouvent à la fois la gaucherie de l'auteur et l'unité initiale de la conception<sup>158</sup> ». Le religieux dérive donc de sa source pour intégrer, après le combat, une explication de la fondation de son abbaye. Il reprend pour ce faire une partie antérieure de son récit, et nous donne la cause de la substitution des armes primitives de Clovis et de leur remplacement par les armes aux lis. Ainsi intervient le personnage de l'ermite, qui vit précisément dans la vallée où sera érigé le monastère. L'explication de l'origine des armes de France et le lien que ces dernières entretiennent avec le monastère de Joyenval sont ainsi bien établis.

La légende de Joyenval, servant les intérêts d'une époque et d'un royaume, eut un grand succès, et fut reprise à travers d'autres œuvres littéraires écrites après le poème latin. Elle fut utilisée notamment par deux traducteurs du XIV<sup>e</sup> siècle déjà mentionnés : Jean Golein et Raoul de Presles. Ce dernier lui accorda un long développement, que nous avons découvert au point d. du chapitre 2.2.1. (« L'intervention divine et chrétienne : l'ange, l'ermite, Clotilde), et sur lequel nous ne reviendrons pas ici. Robert Gaguin, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la cita également, dans son *Compendium de origine et gestis Francorum*. L'extrait ci-dessous a déjà été envisagé plus haut, au point b. du chapitre 2.2.1. (« Les crapauds ou les croissants païens »). Si nous le reprenons, c'est parce qu'il montre l'importance de citer, même si le récit pourrait s'en abstenir, les liens entretenus entre le miracle des lis et l'abbaye de Joyenval (à la page suivante) :

---

<sup>157</sup> Grégoire DE TOURS, *op. cit.*, p. 119.

<sup>158</sup> FARAL (Edmond), *op. cit.*, p. 336.

*« Non praeteribo huic loco adiicere quod nullo certo auctore sed perseverante ad hanc meam aetatem fama vulgatum accepi : fuisse regibus Francis Buffones tres nobilitatis quidem insigne : sed Clodoveo Christianis sacris initiato demissum coelo esse id quod nunc reges gestant, lilia aurea quibus subest celi sereni color, quem asurum Franci dicunt. Ad hanc rem mihi astipulatur divi Bartholomaei monasterium, quod gaudium vallis appellatur : ubi fons huius miraculi testis ab incolis ostenditur<sup>159</sup> ».*

Le prestige du monastère s’y trouve renforcé par la proclamation du statut de saint de son fondateur, Barthélémi (« *divi Bartholomaei* »). Cependant, le chambrier de France ne fut jamais proclamé saint dans la réalité, ni de son vivant ni après sa mort. Soit l’auteur confond Barthélémi de Roie et saint Barthélémy, l’un des douze apôtres du Christ<sup>160</sup>, soit il les assimile à titre volontaire, pour doter l’abbaye de Joyenval d’origines plus glorieuses encore. Comme son texte fut rédigé à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, un peu plus d’un siècle et demi après l’écriture du poème latin, il n’est pas impossible que les modalités précises de la légende aient quelque peu disparu des mémoires. Robert Gaguin s’est donc peut-être permis des innovations, ou du moins émet-il ouvertement quelques réserves vis-à-vis de l’histoire qu’il raconte (« *Non praeteribo huic loco adiicere quod nullo certo auctore* », qui nous montre la fragilité des sources du récit, en l’absence d’auteur qui puisse servir de modèle sûr). En dehors de ces considérations, il faut souligner que le texte de cet auteur n’omet pas de lier l’avènement du miracle au lieu saint de Joyenval, grâce à la fontaine qui en fournit la preuve (« *ubi fons huius miraculi testis ab incolis ostenditur* »). Bien après l’écriture du poème latin, Joyenval constituait donc encore l’un des éléments fondamentaux de la légende des lis, et le nom de son illustre fondateur, ainsi que la fontaine, étaient toujours des éléments qui faisaient sens pour la royauté française du XV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>159</sup> « Je n’omettrai pas ici d’ajouter que je n’ai trouvé nul auteur certain [à ce sujet], mais j’ai entendu réciter et affirmer notoirement, par renommée commune, que les rois de France avaient en leurs armoiries trois crapauds comme signe de leur noblesse, mais après que Clovis ait reçu les sacrements chrétiens, lui fut envoyé du ciel ce que les rois portent à présent, à savoir trois fleurs de lis d’or sous lesquelles se trouve la couleur du ciel serein, que les Français appellent azur. À raconter [cette chose] me consent le monastère de saint Barthélémy, [monastère] que nous appelons Joyenval, dans lequel une fontaine, témoin de ce miracle, est montrée par les habitants du lieu ». Robert GAGUIN, *op. cit.*, p. 515.

<sup>160</sup> LÜTHERT (Samuel), « Disciples : les noms des douze apôtres de Jésus », *Bible-ouverte.ch*, [en ligne], URL : <https://www.bible-ouverte.ch/faq/faq-theme/qr-la-bible-origine-transmission/2136-reponse-159.html>.

### *Symbolique de l'insertion de l'abbaye de Joyenval dans la légende*

En nous appuyant sur l'article de Robert Bossuat, qui publie le fameux poème latin, nous allons établir l'évolution suivie par la « légende de Joyenval<sup>161</sup> ». La communauté résidant au lieu saint cherche à doter son monastère d'origines illustres. Or, on retrouve dans la plaine où est construite l'abbaye un décor tout à fait propice à de grands exploits guerriers, qui peut donc servir à l'élaboration d'un mythe. Partant d'une idéologie visant à l'affirmation du côté éternel et très saint de la royauté française, on reprend un récit à portée historique et, y incorporant des détails fictifs, on le transforme en un récit légendaire, où le sacré et l'intervention miraculeuse prennent une large part. Ainsi, pour reprendre les mots de Robert Bossuat, « l'abbaye de Joyenval, création du XIII<sup>e</sup> siècle, se voit pourvue d'une origine lointaine et peut, comme saint Remi de Reims, se prévaloir d'exceptionnelles prérogatives et compter sur la sollicitude des rois<sup>162</sup> ».

Enfin, il incombe de lier le présent au passé dans le récit de la légende des lis, car on ne peut exclure le véritable fondateur de l'abbaye, Barthélémi de Roie, qui est d'ailleurs enseveli à Joyenval même. Mais le véritable Barthélémi avait lui-même lié l'histoire et la fiction dès son projet de fondation de l'abbaye. En associant la vallée de Joyenval à une sanctification divine, il soumettait l'abbaye à une double protection : celle de Dieu et de son représentant sur terre, le roi de France. Et pour intégrer le fondateur à la légende, il suffit de créer un personnage jouant le rôle d'intercesseur entre la terre et le Ciel, et de lui donner le nom de Barthélémi de Roie, énoncé pour la première fois dans le poème latin (et repris plus tard dans le *Compendium de origine et gestis Francorum* de Robert Gaguin). Le poème de Joyenval est capital, outre ce qu'il apporte à la légende et par là à notre étude, sur le plan littéraire au sens large, car « il nous montre comment, à une époque relativement récente, une légende monastique a pu se constituer en marge d'une réalité qui demeurerait encore vivante<sup>163</sup> ».

---

<sup>161</sup> Nous reprenons ici la structure du propos de Robert Bossuat dans « Poème latin sur l'origine des fleurs de lis », *art. cit.*, mais proposons nos propres formulations ou citons explicitement les phrases empruntées à l'auteur.

<sup>162</sup> « Poème latin sur l'origine des fleurs de lis », *op. cit.*, p. 90.

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 92.



## f. La lutte contre les hérétiques<sup>164</sup>

Il nous reste à clôturer cette étude thématique de la légende canonique des fleurs de lis royales en nous penchant sur l'adversaire de Clovis dans la bataille de Conflans. Dans le résumé de la légende, donné au chapitre 1.3. (« La légende des lis royaux »), nous avons choisi de nommer cet ennemi *Conflac*, tel qu'il est appelé dans le *Poème latin sur l'origine des fleurs de lis*. Choisi, nous le disons, car ce prénom connaît des flottements selon les textes qui véhiculent le mythe des lis. Les caractéristiques données à ce personnage, comme la juxtaposition dans une même phrase de la dénomination de « sarrazin » et d'une origine germanique, sont également étonnantes. Ainsi, cette partie sera consacrée à l'analyse de ces diverses appellations, à l'appui d'écrits mentionnant la légende canonique des lis, et de sources scientifiques éclairant le sens de ces appellations.

### *Les peuples de Clovis et de Conflac*

Si Clovis est le chef des Francs, son adversaire Conflac est quant à lui le chef des Alamans. Ces deux tribus d'origine germanique doivent leurs noms à leur origine géographique. D'après Dieter Geuenich, les Francs correspondraient aux habitants des territoires du Rhin inférieur, et les Alamans aux habitants de ceux du Rhin supérieur<sup>165</sup>. Cette proximité spatiale, nous le constatons, est reproduite dans le récit de la bataille de Conflans, car Clovis et Conflac<sup>166</sup> sont tous deux établis sur des collines voisines. Les ennemis sont donc d'identités fort similaires : tous deux issus de peuples barbares, ils poursuivent une conquête territoriale et vénèrent des dieux païens. Une différence significative est cependant manifestée dans le récit des lis royaux, différence qui influe sur le cours pris par la bataille et sur le choix du vainqueur : Clovis, choisi par Dieu, embrasse le Christianisme, tandis que Conflac conserve son paganisme et perd ainsi l'avantage. L'adoption du Christianisme et de ses attributs, comme l'écu aux trois fleurs de lis, détermine donc le destin politique des deux chefs francs.

---

<sup>164</sup> Pour cette analyse thématique, trois sources furent principalement utilisées : GEUENICH (Dieter), « Pourquoi les Alamans ont échoué face aux Francs », *Revue d'Alsace*, CXXXVI, 2010, pp. 33-45, BEAUNE (Colette), *op.cit.*, et ROUSSEL (Claude), *op. cit.*

<sup>165</sup> GEUENICH (Dieter), *art.cit.*, p. 33.

<sup>166</sup> Conflac est un roi purement légendaire. Il ne figure donc pas parmi les souverains alamans énoncés par Dieter Geuenich dans son article.

### ***Le terme « sarrazin »***

Il est étonnant, au regard de cette origine germanique, de constater qu'en certains textes le barbare Conflac est qualifié de « sarrazin ». Nous pouvons citer l'exemple de l'anonyme *Débat des héraults d'armes de France et d'Angleterre*, écrit entre 1456 et 1461 : « *Et un jour qu'il se combattoit contre les Sarrazins*<sup>167</sup> ». Philippe Ménard, dans son article « La légende de Clovis dans les chansons de geste<sup>168</sup> », apporte un éclaircissement à cette dénomination dans son étude de la *Chanson de Floovant*<sup>169</sup>. Selon lui, l'utilisation du substantif « sarrazin » a certes la signification d'« adepte de la foi musulmane », mais aussi de « païen » au sens large<sup>170</sup>. L'ombre des croisades et la crainte de l'Islam planant encore au XV<sup>e</sup> siècle, le mot « sarrazin » est aisément considéré à l'époque comme un synonyme de « mécréant », et est utilisé, sans se préoccuper de l'origine géographique et religieuse, pour désigner tout ennemi de la foi chrétienne.

### ***Les diverses possibilités de dénomination du rival de Clovis***

On peut retrouver le nom de l'ennemi de Clovis sous diverses formes dans les textes de la légende canonique des lis. Il s'agira ici de les relever et de donner des interprétations quant au choix du nom de ce personnage, et non d'analyser véritablement le sens des extraits cités.

Dans le poème latin, le rival de Clovis est appelé *Conflac*. Il prend ensuite le nom de *Caudat* dans le prologue de la traduction de *La Cité de Dieu* de Raoul de Presles : « *pour soy combatre contre le roy Caudat qui estoit sarrazin et adversaire de la foy crestienne, et qui estoit venu d'Alemaingne a grant multitude de gens*<sup>171</sup> ». Enfin, on le retrouve sous la forme « Andoc » dans *Les Annales et croniques de France* de Nicole Gilles : « *qui pour lors estoit en guerre contre le Roy Andoc, sarrazin, qui estoit venu d'Alemaigne a grand'*

---

<sup>167</sup> « *Et un jour [où] il se battait contre les Sarrazins* ». *Le Débat des héraults d'armes de France et d'Angleterre*, op. cit., p. 12.

<sup>168</sup> MÉNARD (Philippe), art. cit.

<sup>169</sup> Bien que cette chanson ne fasse pas partie de notre corpus, l'étude du substantif « sarrazin » que réalise Philippe Ménard dans son analyse de la chanson nous est également utile dans cette partie thématique.

<sup>170</sup> MÉNARD (Philippe), art. cit., p. 221.

<sup>171</sup> « *pour se battre contre le roi Caudat, qui était sarrazin et ennemi de la foi chrétienne, et qui était venu d'Allemagne avec un grand nombre de gens* ». *La Cité de Dieu de Saint Augustin traduite par Raoul de Presles (1371-1375) – Livres I à III*, op. cit., p. 166.

*multitude de gens es parties de France*<sup>172</sup> ». D'après l'abbé Lebeuf<sup>173</sup>, le nom *Caudat* serait issu du mot celtique *condate*, signifiant « le confluent ou la jonction de l'Oise avec la Seine<sup>174</sup> ». Quant au nom *Conflac*, parfois aussi donné sous la forme *Conflat*, il provient tout simplement du lien géographique de la légende, Conflans. Quant au nom d'Andoc, sa signification et son origine, faute de sources disponibles pour les éclaircir, nous demeurent inconnues. Cette lacune mise à part, on peut constater, avec les dénominations que nous avons pu expliquer, que le roi païen tire son nom du territoire géographique sur lequel se déroule la légende. Il ne serait donc, selon Claude Roussel, qui privilégie l'appellation *Caudat*, rien de moins qu'une sorte de « génie maléfique du confluent vaincu par le héros chrétien<sup>175</sup> ».

### ***Symbolique de Conflac et de son peuple***

La bataille imaginaire de Conflans, nous l'avons relevé au point e. de cette étude thématique (« L'abbaye de Joyenval »), est inspirée de la bataille réelle de Tolbiac, mentionnée par Grégoire de Tours dans son *Historia Francorum*<sup>176</sup>. Les caractéristiques convergent entre la bataille de Tolbiac et de Conflans : les ennemis des Francs sont des Alamans, et Clovis doit légendairement sa victoire à l'invocation du nom de Dieu, qu'il supplie de lui accorder la victoire en échange de sa conversion. La bataille de Conflans s'appuie sur l'histoire pour reproduire l'opposition entre le futur premier roi chrétien et son ennemi païen, Conflac, Caudat ou Andoc selon les versions. Ce dernier n'est donc autre que la personnification de « tous les infidèles et hérétiques, auxquels se heurte la très chrétienne maison de France<sup>177</sup> ». Le choix du vainqueur revient entièrement à Dieu, qui décide à qui sera remis l'écu aux trois fleurs de lis. Ainsi, si les Alamans furent vaincus, ce fut par « par divine ordenance<sup>178</sup> ». Les lis royaux sont donc donnés à la

---

<sup>172</sup> « qui à cette époque-là était en guerre contre le roi Andoc, sarrazin, qui était venu d'Allemagne avec un grand nombre de gens en différentes régions de France ». Nicole GILLES, *Les Annales et croniques de France... jadis composées par feu maistre Nicole Gilles, ... imprimées nouvellement sur la correction du signeur Denis Sauvage, ... et additionnées... jusques à cest an mil cinq cens cinquante trois*, Vincent SERTENAS, Paris, 1553, p. 47.

<sup>173</sup> LEBEUF (l'abbé Jean), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, IV, Paris, Prault Père, 1755, p. 137.

<sup>174</sup> ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, p. 301.

<sup>175</sup> *Ibid.*

<sup>176</sup> Grégoire DE TOURS, *op. cit.*, p. 119.

<sup>177</sup> BEAUNE (Colette), *op. cit.*, p. 253.

<sup>178</sup> COLLARD (Franck), *art. cit.*, p. 146.

royauté française comme signe de la protection divine, et en échange de celle-ci, les souverains se doivent d'engager la lutte contre l'hérésie et le paganisme.

### **2.2.2. Étude thématique des versions éloignées de la légende canonique des lis royaux et d'autres versions légendaires**

Dans l'étude thématique précédente, nous avons étudié les différents motifs de la légende dite « canonique » des lis royaux, et relevé quelques variantes autour de ces motifs (l'utilisation, selon les textes, des crapauds ou des croissants, par exemple). Pour cette partie thématique, nous allons nous pencher, tout d'abord, sur des versions « éloignées » du mythe des lis – car elles sont intégrées à un ensemble narratif qui n'a au départ pas de lien direct avec cette légende (a.). Ensuite, nous étudierons des œuvres contenant des variantes très rares de la légende des lis (b.). Le but idéologique de ces dernières diffère quelque peu du mythe classique des lis. Nous verrons également comment le mythe des lis peut être utilisé par des défenseurs royaux pour illustrer leur cause (c.). Enfin, nous nous pencherons sur de tout autres versions légendaires des lis royaux, situées en marge des récits de la légende canonique (d.). L'ordre des sous-chapitres va donc des versions les plus « proches » de la légende la plus classique des lis, aux versions les plus « éloignées » de cette dernière.

#### **a. Le personnage de Dagobert<sup>179</sup>**

Nous avons conscience du fait que la simple lecture du titre de cette partie a de quoi surprendre, puisque le thème de notre travail, dans sa globalité, est la légende des lis royaux. Le caractère quelque peu marginal de cette portion de notre étude nécessite une justification. Lors de notre examen des œuvres véhiculant le mythe des lis de France, nous avons noté une parenté étroite entre diverses chansons de geste. Outre la mention de

---

<sup>179</sup> Pour la rédaction de cette partie de notre analyse, nous avons essentiellement utilisé les œuvres suivantes : BLAISE (Léo-Paul), « *Translatio imperii* et enjeux pédagogiques : la parenté au secours d'une définition du cycle de Dagobert », *XXI<sup>e</sup> Congrès International de la Société Rencesvals pour l'étude des épopées romanes*, Toronto, Université de Toronto, 2018, pp. 1-13, BOSSUAT (Robert), « Florent et Octavien, chanson de geste du XIV<sup>e</sup> siècle », *Romania*, LXXIII, 1952, pp. 289-331, et BOSSUAT (Robert), « Le roi Dagobert, héros de romans du Moyen Âge », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 108<sup>e</sup> année, 1964, pp. 361-368.

Clovis, ces poèmes épiques<sup>180</sup> incluaient également un autre personnage royal et légendaire : Dagobert.

Après avoir fait le constat, au fil des recherches préalables à cette étude, que lesdites œuvres s'intégraient bel et bien dans un cycle dédié au roi Dagobert, surgit une interrogation sur le rôle de ce roi en lien avec le souverain de notre légende, Clovis. Les personnages se rencontrent-ils dans le récit ? S'impliquent-ils tous deux dans l'accomplissement de la légende des lis ? Et surtout, pourquoi intégrer Clovis et le mythe des fleurs de lis dans un ensemble cyclique consacré à Dagobert, alors que les deux souverains n'étaient pas contemporains<sup>181</sup> ? C'est pour répondre à ces diverses questions que nous avons décidé de dédier une partie de notre étude thématique, que l'on pourrait qualifier de « variante éloignée de la légende canonique des lis », à l'analyse des œuvres mentionnant le mythe des lis de France qui composent le cycle de Dagobert.

Les diverses œuvres de l'ensemble cyclique de Dagobert qui citent la légende seront présentées, et les liens qui unissent les différents récits seront mis en lumière. La part prise par le roi Dagobert dans ces œuvres et les liens qu'il entretient avec la légende des lis de France constitueront également un point d'intérêt. Une comparaison sera ensuite effectuée entre l'utilisation de la légende des lis royaux et du personnage de Clovis dans les chansons de geste en vers du cycle de Dagobert, et ce même emploi dans les mises en prose de trois des œuvres du cycle. Enfin, on reviendra à la symbolique du roi Dagobert, en lien avec l'insertion de la légende des lis royaux dans les œuvres du cycle qui porte son nom.

### ***Présentation du cycle***

Le cycle de Dagobert présente un intérêt pour les organisations familiales qui le jalonnent, et qui valent à ses œuvres d'être apparentées en une totalité narrative. Si la constitution de cet ensemble varie d'un chercheur à l'autre, nous choisissons ici d'adopter la composition proposée par Léo-Paul Blaise, en raison de la précision et de l'abondance

---

<sup>180</sup> Outre l'insertion de Dagobert, ces œuvres partagent le fait d'être rédigées par des auteurs anonymes.

<sup>181</sup> Clovis vécut en effet d'à peu près 466 à 511, et Dagobert de 602/605 à 638/639.

de détails qu'il fournit à l'assemblage de ces œuvres<sup>182</sup>. Le chercheur distingue deux sous-ensembles narratifs<sup>183</sup>, qu'il intitule « noyaux<sup>184</sup> », compris dans le cycle de Dagobert : l'un romain, l'autre franc.

Le sous-ensemble romain comporte deux œuvres du XIV<sup>e</sup> siècle, *Florent et Octavien* – qui mentionne la légende des lis, et *Florence de Rome* – qui n'a pas de lien direct avec le sujet de notre étude. Ces œuvres sont centrées autour de quatre générations de la famille de l'empereur fictif Octavien, dont Florent et Octavien, personnages d'une des œuvres de notre corpus, sont les fils. Dagobert est inclus à ces récits grâce à l'aide qu'il apporte aux différents membres de la lignée, lors des attaques païennes contre la ville de Rome. Le sous-ensemble franc, quant à lui, comprend une unique chanson : *Dieudonné de Hongrie*<sup>185</sup> – reprenant le mythe des lis de France, dont le personnage homonyme est le père de Dagobert. Rédigé vers 1360-1365, soit après *FO* (écrit en 1356), il en constitue la suite rétrospective, ou préquel. Le récit de *DH* se concentre sur l'enfance de Dagobert et sur la vie de ses ancêtres.

Enfin, comprises dans le cycle de Dagobert, mais situées en marge des deux sous-ensembles précités, viennent s'ajouter deux chansons dont les récits se contredisent : *Ciperis de Vigneaux (CV)* – sans lien avec la légende des lis royaux, et *Theseus de Cologne (TC)* – qui mentionne brièvement le mythe. Pour Léo-Paul Blaise, le statut marginal et dichotomique de *TC* et de *CV* s'explique par le fait que « ces deux chansons relient et réconcilient les deux orientations établies séparément par les noyaux [sous-ensembles cycliques]<sup>186</sup> ». En effet, ces œuvres incluent divers ensembles familiaux qui permettent de relier entre eux les membres de la lignée de Dagobert. Par exemple, dans *TC*, Theseus épouse une descendante d'Octavien, et est lui-même le beau-frère du fils du roi Dagobert.

---

<sup>182</sup> Par souci de respecter le travail pointilleux de Léo-Paul Blaise (BLAISE (Léo-Paul), *art. cit.*), nous adoptons une structure fort similaire à celle de son article. Cependant, nous donnons des formulations personnelles et n'oublions pas de référencer correctement les citations.

<sup>183</sup> L'ensemble du cycle, formant une histoire complète, peut être fractionné en plusieurs sous-histoires, qui pourraient fonctionner de manière indépendante. Ce sont les sous-ensembles narratifs.

<sup>184</sup> Nous préférons toutefois adopter l'appellation de « sous-ensembles narratifs ».

<sup>185</sup> À partir d'ici, nous tâcherons de nommer le plus possible l'œuvre *Dieudonné de Hongrie* par les initiales suivantes : *DH*.

<sup>186</sup> BLAISE (Léo-Paul), *art. cit.*, p. 4.

Jusqu'ici, les œuvres considérées par Léo-Paul Blaise comme faisant partir du cycle de Dagobert sont identiques à celles suggérées par Mari Bacquin<sup>187</sup>. Cependant, Blaise innove en intégrant à l'ensemble narratif la chanson de geste *La Belle Hélène de Constantinople* (qui relate, entre autres sujets, la conversion de Clovis et les débuts du premier roi chrétien de France). Cette œuvre n'est pas uniquement incluse au cycle de Dagobert, car elle comporte un récit autonome, difficilement rattachable à n'importe quel ensemble cyclique<sup>188</sup>. Cependant, son originalité tient à sa capacité de faire des liens entre plusieurs matières, comme par exemple l'histoire du don divin des armes de France, sans toutefois trop les approfondir. Les éléments du cycle mérovingien qu'elle emploie auraient donc tout à fait pu être utilisés dans un autre ensemble narratif – un relevé des attestations des miracles dans les œuvres du Moyen Âge, par exemple.

De même que *BHC* peut voyager d'un cycle littéraire à l'autre, les autres éléments du cycle de Dagobert énoncés plus tôt ne doivent pas s'en tenir à la stricte catégorisation de Léo-Paul Blaise. Bien que des sous-groupes soient délimitables, les chansons du sous-ensemble romain peuvent fonctionner comme des récits autonomes, et *CV* et *TC*, les deux chansons indépendantes, peuvent être lues sans lien avec le cycle de Dagobert, mais peuvent aussi être considérées comme les entités conclusives de ce cycle. Néanmoins, ces groupements sont utiles, car ils nous permettent d'établir la continuité de l'histoire pour cet ensemble narratif. Le récit complet du cycle commence donc par les prémices du royaume des Francs, développés par *BHC*, les deux sous-ensembles cycliques romain et franc se partagent des éléments narratifs et ont pour fil rouge une même lignée familiale, et les deux chansons indépendantes fournissent l'achèvement de cette longue histoire.

### ***Rôle de Dagobert en relation avec la légende des lis***

Il importe de reprendre les diverses œuvres, toutes écrites en vers, de cet ensemble cyclique mentionnant le mythe des lis royaux, et de s'intéresser à la présence de Dagobert

---

<sup>187</sup> BACQUIN (Mari), « *Théséus de Cologne : en route vers la prose* », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, XXXV, 2018, p. 284.

<sup>188</sup> Si nous décidons de suivre le propos de Léo-Paul Blaise, nous émettons toutefois quelques réserves à inclure *BHC* parmi les œuvres du cycle de Dagobert, en raison des liens très minces que la chanson de geste entretient avec l'ensemble cyclique. Néanmoins, le récit de *BHC* présente quelques intérêts avec le cours de l'histoire de Dagobert, raison pour laquelle nous choisissons tout de même de l'intégrer à ce sous-chapitre.

dans ces récits, ainsi qu'à ses liens, possibles ou certains, avec la légende qui nous occupe. Nous respectons la chronologie de l'ensemble de l'histoire du cycle dans notre ordre de présentation des œuvres. On passera donc brièvement sur la première d'entre elles, *La Belle Hélène* : si elle montre les débuts de Clovis et le don des lis royaux fait à ce dernier, Dagobert n'est en revanche pas mentionné. L'œuvre fait partie du cycle parce qu'elle « présente la naissance du royaume franc comme participant d'un vaste mouvement d'évangélisation et de pacification<sup>189</sup> », énonçant les prémices du royaume dont Dagobert, un siècle après Clovis, sera le souverain<sup>190</sup>. Les points précédents de cette étude ont déjà abordé les extraits tirés de *BHC* qui racontent la légende des lis royaux.

L'œuvre suivante du cycle de Dagobert citant la légende des lis de France est *Dieudonné de Hongrie*<sup>191</sup>, rédigée en vers français entre 1360 et 1365. Ce poème épique, exemple d'un genre littéraire finissant, détonne parmi les productions du XIV<sup>e</sup> siècle. Ainsi que le dit Denis Collomp, « son auteur a recours à une théophanie<sup>192</sup> qui se démarque très nettement des modèles fournis par les textes antérieurs<sup>193</sup> ». En effet, un phénomène inverse à celui des épopées antérieures s'opère pour les épopées dites « tardives » : la tendance est à l'utilisation du merveilleux dans les récits, tandis que les manifestations divines sont en retrait. *DH* échappe à cette logique – bien que le merveilleux n'en soit pas absent – et intègre une intervention céleste, qui se produit pour légitimer l'accession au pouvoir royal d'un héritier, à une période où le trône de France est vacant. Alors que Dagobert était absent de *BHC*, on raconte ici sa naissance, son enfance et ses premières prouesses. Mais il n'est pas le souverain à qui revient le trône ni le protagoniste du récit, rôles qui sont tous deux occupés par son père, Dieudonné de Hongrie.

---

<sup>189</sup> BLAISE (Léo-Paul), *art. cit.*, p. 6.

<sup>190</sup> Cette insertion au cycle de Dagobert par Léo-Paul Blaise, nous le voyons, ne tient pas à grand-chose, même s'il est vrai que l'avènement de Dagobert n'aurait pu advenir sans celui de son ancêtre Clovis.

<sup>191</sup> Nous n'avons malheureusement pas pu nous procurer le texte de l'œuvre. Les citations qui en sont faites proviennent donc de sources secondaires (en l'occurrence COLLOMP (Denis), *art. cit.*).

<sup>192</sup> Selon le TLFi, une « théophanie » est, dans la religion chrétienne, une « manifestation, révélation de Dieu ».

<sup>193</sup> COLLOMP (Denis), *art. cit.*, p. 280.



L'auteur de *DH* explique les liens familiaux entre ses personnages, d'où l'insertion de Clovis dans son récit. Il évoque comme une anecdote le fait que le roi franc reçut de Dieu « la noble fleur de lis<sup>194</sup> » :

« *Qu'il ot un roy en France a qui Diex envoia  
Le noble fleur de lis et si sse baptisa  
Pour la sainte miracle que Diex li demonstra.  
Cis rois [chi] fu Clovis, que Jheus tant ama ;  
Adès de plus en plus France fructefia<sup>195</sup> » (vv. 7-15).*

Le miracle des lis est donc évoqué rétrospectivement (comme le montre l'usage du passé simple, dont les verbes, placés en fin de vers, accentuent le caractère ancien du mythe), et Clovis apparaît comme un souverain exemplaire, protégé et aimé de Dieu, et qui amena à la France la prospérité que connaît alors la nation au temps de Dieudonné de Hongrie. L'évocation du don des lis est si brève qu'on devine que le public à qui *DH* était destinée connaissait suffisamment la légende des fleurs de lis de France pour qu'on s'abstienne d'en donner des détails.

Le poète nous apprend ensuite qu'après le règne de Clovis et celui de Clotaire, son fils, le nouveau souverain de France fut un païen, Melsiant de Hongrie, qui se convertit, et qui prit pour nom Charles le Chauve (donnant son nom à l'autre titre de l'œuvre, *Roman de Charles le Chauve*). Dieudonné de Hongrie, petit-fils de Charles le Chauve, n'est autre que le père de Dagobert. Ce dernier n'entretient donc aucun lien du sang avec Clovis, mais tous deux furent rois de France, à plus ou moins un siècle d'intervalle. Dans le poème épique *DH*, l'inclusion du personnage de Dagobert, qui passe pour être le fondateur de l'abbaye Saint-Denis, sert les intérêts de la royauté française du XIV<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement de la famille des Valois, qui revendique son appartenance au lignage de ce roi. Mais Dagobert ne joue pas un rôle fondamental dans le récit, de même que Clovis, qui n'est présent dans cette histoire qu'à travers la légende des lis royaux. Cependant, par un procédé analogue à celui de cette légende, la légitimation de l'héritier du trône va s'opérer par une venue céleste. Dans le conseil des pairs, alors que Guillaume de Montfort, meurtrier de l'ancien héritier légitime, tente de se faire élire par l'assemblée

---

<sup>194</sup> BOSSUAT (Robert), « Florent et Octavien, chanson de geste du XIV<sup>e</sup> siècle », *art. cit.*, p. 324.

<sup>195</sup> « [...] Il [y] eut un roi en France à qui Dieu envoya / La noble fleur de lis, et ainsi [il] se baptisa : Grâce au saint miracle que Dieu lui manifesta. / Ce roi était Clovis, que Jésus aima tant ; / La France prospéra toujours de plus en plus ».

comme roi face à son rival, Melsiant de Hongrie, un ange, émissaire divin, apparaît et prend le parti de ce dernier. Sa prise de parole est retranscrite ci-dessous :

« *Seigneurs, si dist li angles, qui grant clarté rendoit  
Ne faites mie roy : Dieu s'en courouchoit !  
Diex vous a pourveü .I. roy de noble endroit :  
C'est li rois Melsians ou il metera foit  
Et sera baptisiés, kar Diex vuet qu'ensi soit  
Et se veci son voil.* » [...] <sup>196</sup> » (vv. 80-85).

L'ange manifeste ainsi la préférence de Dieu pour un homme de noble valeur, digne de devenir souverain (« *roy de noble endroit* »). L'usage du verbe « *a pourveü* » induit également l'idée de prédestination : le roi est déjà présent, et n'attend que la légitimation terrestre, après celle des cieux, pour prendre sa place sur le trône. Après la manifestation de l'appui de Dieu, Melsiant devient le souverain de France, reçoit le baptême et change son nom en celui de Charles le Chauve. Les modalités de l'intervention divine et ses conséquences, hormis le changement de nom pour le roi de *DH*, sont donc similaires pour les personnages de Clovis et de Melsiant de Hongrie.

Si l'on revient à la légende des lis et à son insertion dans le récit de *DH*, on peut constater que le mythe de Clovis est réutilisé et subit une transformation. Ce roi n'est plus le protagoniste du récit, mais un miracle se produit par l'apparition d'un ange, l'interaction se déroule toujours entre un païen et Dieu, et le païen qui reçoit le miracle finit par devenir roi de France. Le personnage qui reçoit le don change, mais pas les modalités de ce don.

L'œuvre qui vient ensuite dans la composition cyclique et qui mentionne les deux rois mérovingiens qui nous occupent, Clovis et Dagobert, est *Florent et Octavien*, dont *DH* est en quelque sorte la préface. Une fois encore, aucun des deux rois n'a un rôle de personnage principal, mais la place qui leur est accordée dans le récit s'est accrue, par rapport à l'œuvre précédente. Concernant Dagobert, celui-ci est désormais adulte. Alors que l'empereur Octavien, père de Florent et Octavien (homonyme du gouvernant), prend connaissance de l'invasion du territoire français par les Sarrasins, il demande l'aide de

---

<sup>196</sup> « *Seigneur, dit ainsi l'ange, qui laissait échapper une grande clarté, / Ne faites par roi [Guillaume de Montfort] : Dieu s'en fâcherait ! / Dieu vous a donné un roi de noble valeur : / C'est le roi Melsiant où il mettra [la] Foi / Et [qui] sera baptisé, car Dieu veut qu'il en soit ainsi / Et voici son vœu* » [...] ».

Dagobert, lequel se précipite à sa rescousse. Alors que les troupes de Dagobert campent sur la colline de Montmartre, dans l'attente de l'arrivée de leurs ennemis, le poète, qui les accompagne sans participer au combat, saisit cette phase de transition de son récit « pour raconter le martyre de saint Denis et la fondation de l'abbaye par Dagobert<sup>197</sup> ». L'auteur anonyme de ce texte avait pour intention de rédiger une œuvre exploitant l'actualité de son temps, jalonnée d'allusions favorables à la monarchie française. Le poème épique est intéressant pour notre légende, car il fait se rencontrer non les personnages, mais les destins de Clovis, alors roi païen, et de Dagobert, fondateur de la cathédrale Saint-Denis, et ce dès ses premiers vers :

*«Avoit un roy en France de bon entendement.  
Dagobert avoit nom, moult avoit d'essient,  
Ce fu le .XIII.<sup>e</sup>, ainsi com je l'entent,  
Qui regna dedens France, le bon país et gent.  
Le mostier Saint Denis estoura honestement  
Et le benoit martir y mist solempnement  
Et ceux qu'avecques luy moururent saintement<sup>198</sup> » (vv. 11-17).*

Le lien du récit avec Clovis ne s'arrête pas là, puisque c'est le chef franc qui est à l'origine de l'incarcération de saint Denis et de son martyre (« *benoit martir* »). Le religieux affronta ces souffrances avec ses disciples, Rustique et Éleuthère, anonymisés dans ce récit, et qui moururent avec lui de manière sainte (« *Et ceux qu'avecques luy moururent saintement* »). Saint Denis avait aidé Clotilde à se convertir au Christianisme, et s'employa ensuite à convertir une part du peuple franc. À l'époque, Clovis était encore un païen, et ce n'est qu'après la mort du saint, lors du don des lis, qu'il se convertit enfin au Christianisme (ainsi que nous l'avons vu au vu au point a. du chapitre 2.2.1. : « Clovis : premier roi chrétien de France »). Nonante ans plus tard, Dagobert récupère les reliques du saint et fait édifier la cathédrale Saint Denis (« *Le mostier Saint Denis estoura honestement* »), patronage d'un lieu sacré par un roi dont peu de souverains français peuvent se targuer.

---

<sup>197</sup> BOSSUAT (Robert), *art. cit.*, p. 292.

<sup>198</sup> « [Il y] avoit un roi en France de bonne intelligence. / [Il] avoit [pour] nom Dagobert, [il] avoit beaucoup de connaissance, / Ce fut le quatorzième [roi], à mon avis, / Qui régna en France, le bon et noble pays. / [Il] instaura honorablement le monastère Saint-Denis / Et y mit solennellement le glorieux martyr / Et ceux qui moururent de manière sainte avec lui ». Ces vers sont tirés de l'édition de *Florent et Octavien* par Noëlle Laborderie.

La dernière œuvre du cycle de Dagobert mentionnant Clovis et la légende des lis royaux, *Theseus de Cologne*, fut rédigée vers 1378 en français. Elle montre Dagobert en tant que vieil homme sage et servant de modèle à ses successeurs, et apporte la fin de l'histoire de l'ensemble cyclique. De manière analogue à *FO*, Dagobert est appelé à l'aide, et cette fois par Floridas, père de Theseus. Comme avec *BHC*, Clovis n'y est mentionné que de manière épisodique, à travers le seul mythe des lis de France :

« *La couronne de France vient de Dieu proprement  
Qui les .iii. fleurs de lis envoya dignement  
Au noble roy Clovis qui reïgna loiaulment*<sup>199</sup> ».

Les deux rois mérovingiens n'apparaissent que comme des auxiliaires du pouvoir de France, et la place qui leur est accordée dans le récit est très ténue. Un seul vers (« *Au noble roy Clovis qui reïgna loiaulment* »), est consacré à Clovis, et l'idée de loyauté associée à ce roi montre que son pouvoir dépend d'une instance supérieure, Dieu, qui a permis son accession au trône en l'échange de sa conversion chrétienne.

#### ***Utilisation du motif des lis royaux et de Clovis dans les mises en prose***

Au XV<sup>e</sup> siècle, certaines des œuvres du cycle de Dagobert vont être reprises par des auteurs et entièrement recomposées. Leur forme est modifiée par le passage du vers à la prose, et le fond subit également quelques modifications : l'ouvrage peut être développé, résumé, ou encore certains de ses passages peuvent être supprimés. L'opération de changement de forme s'appelle la mise en prose, tandis que la transformation du fond est le remaniement. C'est cette seconde entreprise qui va nous intéresser ici, tout comme ses conséquences sur les récits des poèmes épiques remaniés du cycle de Dagobert : *La Belle Hélène de Constantinople*, *Florent et Octavien* et *Theseus de Cologne*. Chacune de ces trois œuvres sera confrontée à son modèle versifié, afin de voir ce que deviennent le mythe des lis royaux et le roi Clovis dans les mises en prose d'œuvres du cycle de Dagobert. Le roi qui donne son nom à l'ensemble cyclique ne sera pas abordé ici, afin de se concentrer sur la seule comparaison du motif des lis représenté dans les versions en vers et en prose des œuvres. Par souci de cohérence, les mises en prose seront envisagées

---

<sup>199</sup> « *La couronne de France vient de Dieu en personne / Qui envoya dignement les trois fleurs de lis / Au noble roi Clovis qui régna consciencieusement* ». Nous ne disposons pas de précision quant à la situation exacte de ces vers dans l'œuvre. En effet, de même que *Dieudonné de Hongrie*, nous n'avons malheureusement pas pu nous la procurer. Les citations qui en sont faites proviennent donc de sources secondaires, issues de la recherche (en l'occurrence, ROUSSEL (Claude), *op. cit.*, p. 292).

dans leur ordre chronologique d'apparition, et les extraits des poèmes épiques en vers relatant le don des lis à Clovis seront également cités.

La mise en prose de *BHC* – qui est au départ une chanson de geste anonyme en vers, datée du début du XIV<sup>e</sup> siècle – a été réalisée par Jehan Wauquelin, un auteur, copiste, traducteur et éditeur qui travailla à la cour des ducs de Bourgogne de 1445 à 1452<sup>200</sup>. L'identité du commanditaire de l'œuvre et la date de rédaction figurent tous deux dans le prologue de l'unique manuscrit de la chanson de geste en prose, le ms. 9967, détenu par la Bibliothèque Royale de Belgique à Bruxelles. On y lit que Wauquelin a réalisé, en 1448, la mise en prose du poème épique en vers « à la demande de son seigneur, Philippe de Bourgogne<sup>201</sup> ». La *BHC* en prose fait donc partie de ces nombreuses œuvres produites sous l'impulsion du duc Philippe le Bon. Celui-ci agrandit la bibliothèque de son père, et son règne, qui dure de 1419 à 1467, est marqué par un essor intellectuel.

La mode littéraire qui consiste à mettre en prose d'anciennes chansons de geste écrites en vers est liée au contexte politique du règne du duc. La prose apparaît alors comme « l'expression naturelle de la narration<sup>202</sup> », tandis que la poésie est perçue comme un modèle de rigueur, à cause des contraintes de la métrique. La modernisation des textes épiques passe donc par la recherche d'une plus grande spontanéité dans l'expression et d'une recherche de vérité (bien que les mises en prose épiques conservent l'essentiel de la tonalité fictive de leurs modèles). La cour de Bourgogne apprécie beaucoup les chansons de geste, sur lesquelles elle s'appuie pour doter de prestige son pouvoir et ses territoires – transformant parfois les données géographiques du récit original pour que l'histoire se déroule sur les terres bourguignonnes. La lutte contre les hérétiques et la défense de la foi chrétienne sont des valeurs chères aux yeux du duc, qui est un fervent catholique. *BHC* est également intéressant pour les protagonistes de son récit, auxquels le duc et son entourage peuvent s'identifier. On peut donc se demander si Clovis fait

---

<sup>200</sup> BRUN (Laurent), « Jean Wauquelin », *Arlima : archives de littérature du Moyen Âge*, [en ligne], [https://www.arlima.net/il/jean\\_wauquelin.html](https://www.arlima.net/il/jean_wauquelin.html).

<sup>201</sup> Marie-Claude DE CRÉCY, « Description du manuscrit, l'auteur : Wauquelin, analyse, étude littéraire et étude linguistique », dans Jehan WAUQUELIN, *La Belle Hélène de Constantinople : mise en prose d'une chanson de geste*, éd. critique Marie-Claude DE CRÉCY, Genève, Librairie Droz, « Textes littéraires français, 547 », 2002, pp. VIII.

<sup>202</sup> ZINK (Michel), *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, « Quadriges Manuels », 1992, p. 185.

partie de ces modèles que le duc et son entourage veulent retrouver dans les œuvres qu'ils commandent.

Afin de mesurer l'importance accordée au personnage de Clovis et à la légende des lis royaux dans la mise en prose de *BHC*, il faut revenir à la place occupée par ces éléments dans l'œuvre originale en vers, la *BHC* anonyme du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Le mythe et l'intervention du roi y sont racontés à l'occasion de la bataille de Castre, ville fictive qu'assiège alors Clovis, encore fidèle à ses idoles païennes. Alors que le conflit tourne en sa défaveur, le chef franc implore le dieu chrétien de son épouse de lui venir en aide. Les vers ci-dessous montrent ce qui se produit après cela :

*« Et sy tos quë il ot celle raison contee  
Et qu'il or eût Dieu en cuer et en pensee,  
Ly envoia Jhesus qui fist ciel et rousee  
Ung angle beneoit de se gloire aduree  
Qui la endroit ly a sa targe transmuee  
Qui fu de fin asur comme elle est figuree,  
A .III. serpentiaux d'or a fachon desguisee,  
C'estoient .III. crapaux ouvré d'euvre doree.  
Mes Dieux vault qu'il n'euïst plus tel targe portee,  
Ou lieu des males bestes dont j'ay fait devisee  
De par Jhesus ly fu celle enseigne donnee,  
Che fu senefianche, grant ert se renommee,  
Et que trestout ly rois qui tiengnent se contree  
Seront supilatis [...].  
Quant ly rois vit l'enseigne, s'en ot chiere effraee  
Par le grande miracle que ly fut demoustratee.*

CCLV

*Quant l'escut perchut le noble rois Clovis,  
Qui estoit tains d'asur semés de fleur de lis,  
Se dist : « Glorieux Dieux, peres de paradis,  
Or sçay et se conchoy que de toy suy amis  
Car tu m'a fait grant grasse, tu soies benais !  
Et se je puis vir l'eure que soie revertis,  
Jou et trestous mes peuples en seray convertis  
Et crerons en celuy qui en le crois fu mis,  
Travilliés et penés par les felous Juüs<sup>203</sup> » ». (vv. 9529-9555).*

---

<sup>203</sup> « Et sitôt qu'il eut raconté cette raison / Et qu'il eut alors Dieu en cœur et en pensée / Jésus, qui fit [le] ciel et [la] rosée, lui envoya / Un ange de Dieu [à la] gloire éternelle / Qui lui a à ce moment-là transformé le bouclier / Qui était d'azur fin et qui [était] orné, / À trois jeunes serpents d'or à la manière bigarrée / C'étaient trois crapauds façonnés d'or. / Mais Dieu voulut qu'il n'eut plus à porter tel bouclier. / À la place des mauvaises bêtes dont j'ai fait [la mention], / De par Jésus lui fut donné cet insigne, / Qui fut un symbole, sa renommée était grande, / Et que absolument tous les rois qui gouvernent cette contrée / Seront suprêmes [...] / Quand le roi vit l'insigne, il en eut le visage effrayé / [À cause du] grand miracle qui lui fut montré. CCLV

*Quand le noble roi Clovis reçut l'écu, / Qui était teint d'azur semé de fleur de lis, / Il se dit : « Glorieux Dieu, père du paradis, / Maintenant je sais et je conçois que je suis ton ami / Car tu m'as fait [une] grande grâce, soit béni ! / Et maintenant je peux voir le moment où [nous] serons convertis, / Moi et l'ensemble de mes peuples, / Et [nous] croirons en celui qui fut mis en croix, / Torturé et peiné par les félons Juifs » ».*

L'extrait de la page précédente reproduit l'ensemble du déroulement du miracle des lis royaux, avec le don de ces derniers au cœur du combat. Le texte décrit les transformations de l'écu de Clovis grâce à l'intervention d'un ange (« *Ung angle beneoit de se gloire aduree / Qui la endroit ly a sa targe transmuee* »), et les vers qui s'ensuivent décrivant l'ensemble de ces métamorphoses), et l'auteur va même jusqu'à insérer une réplique du chef franc, qui promet d'embrasser la religion chrétienne. Le Christianisme est évoqué à travers la figure de Jésus, présenté par une périphrase rappelant l'épisode de la Passion (« *celuy qui en le crois fu mis, / Travilliés et penés par les felous Juïs* »). Clovis promet également de convertir l'ensemble de ses peuples, suite au don divin qui vient de lui être fait. Qu'en est-il, alors, du traitement de l'écu aux trois fleurs de lis et de celui de son possesseur dans la mise en prose ? L'extrait ci-dessous est tiré du chapitre CIII, intitulé « *Comment Jozeran, l'enffant, fut trouvé du roy Clovis*<sup>204</sup> ». Dans ce chapitre, s'il est également question, comme dans la version en vers de *BHC*, d'un siège devant la ville de Castre et d'une bataille menée par les Sarrazins contre les chrétiens, Clovis et le miracle des lis ne sont en revanche mentionnés que de manière très brève, par allusion.

« *Ainsi fut Jozeran logié en l'ostel du roy Clovis, comme dit nostre hystoire, laquelle fait ung long compte dudit roy Clovis, touchant la bataille qu'il eust au roy Hurtault de Castres et de la aparicion de son escu et de sa banniere et aussi de son baptizement. Desquelles choses nous nous passerons pour le present, car plus amplement et plus au long à la vérité les Hystoires de France en parlent et racomptent*<sup>205</sup> ».

On peut le constater, le passage du vers à la prose induit une narration plus concise et plus explicite : on cherche à faire preuve de « clarté dans l'énonciation, [ce] qui suppose que cette clarté soit déjà dans l'énoncé syntaxique<sup>206</sup> ». À la lecture de cet extrait, il semble que le récit de la légende du don de l'écu aux lis à Clovis était suffisamment connu du public pour que Wauquelin s'abstienne de le raconter. L'auteur estime en effet que l'histoire qu'il produit peut s'abstenir du développement de cet épisode (« *nous passerons pour le present* »), mais il cite une source qui fournit la légende dans de plus amples détails : les « *Hystoires de France* ». Nous ne parvenons pas à déterminer précisément

---

<sup>204</sup> La mise en prose de *BHC* remanie quelque peu les chapitres de l'original en vers, et les dote d'un titre relatant le contenu du récit qui suit.

<sup>205</sup> « *Ainsi Jozeran fut logé en la demeure du roi Clovis, comme [le] dit notre histoire, laquelle fait un long récit à propos de Clovis, touchant à la bataille qu'il eut contre [le] roi Hurtault de Castres, à l'apparition de son écu, de sa bannière, et aussi de son baptême. Nous nous passerons pour le présent de ces choses, car les Histoires de France en parlent et le racontent, en vérité, plus amplement et plus en longueur* ». Jehan WAUQUELIN, *op. cit.*, p. 277.

<sup>206</sup> ZINK (Michel), *op. cit.*, p. 188.

l'identité de cette œuvre, et les deux hypothèses que nous avons ne sont pas valides. Tant dans l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours que dans les *Grandes Chroniques de France*, il est question d'une bataille des Francs menés par Clovis, contre des ennemis nommés les Alamans dans l'*Historia*<sup>207</sup> et les Allemands dans les *Chroniques*<sup>208</sup>. Les deux récits historiques se rejoignent quant à l'invocation que Clovis aurait prononcée en plein combat, pour que Dieu lui accorde la victoire. Ils sont également unanimes sur la victoire des Francs consécutive à cette demande, suivie du baptême de Clovis. Mais, dans les deux cas, ni l'écu aux fleurs de lis ni son don divin ne sont mentionnés.

Ainsi, même si le mystère sur l'identité de l'œuvre source citée par Jehan Wauquelin persiste, l'extrait de *BHC* nous apprend toutefois qu'il existait au xv<sup>e</sup> siècle un texte historique, antérieur à la mise en prose, et peut-être même à la version en vers de la chanson de geste, qui racontait de manière complète le don des lis royaux. La légende était suffisamment connue, en 1448, pour que sa simple évocation convoque tout un imaginaire. Le mythe pouvait ainsi se contenter d'une simple allusion, sans toutefois être totalement supprimé. Sa portée symbolique se maintient donc, un siècle après l'écriture du poème épique en vers de *BHC*, et avait peut-être encore un impact sur le public découvrant cette mise en prose. Celui-ci reconnaissait dans son évocation l'un des fondements légendaires de la nation française auquel il appartenait.

Si la mise en prose de *BHC* mentionne toujours la légende de la création des lis royaux en procédant par allusions, les mises en prose des chansons de geste en vers *FO* et *TC* suppriment en revanche le mythe. Celle de *FO*, rédigée en 1454, figure dans quatre manuscrits. Puisqu'il n'existe pas à ce jour d'édition moderne de cette mise en prose, nous avons dû la lire à partir du ms. 10387 de la Bibliothèque royale de Belgique, numérisé par la KBR. Ce ms. pourrait bien être l'original de l'œuvre<sup>209</sup>. Il aurait été commandé par Jean de Créquy, avant d'être offert à Philippe le Bon et de rejoindre la bibliothèque des ducs de Bourgogne entre 1454 et 1467 ou 1469<sup>210</sup>. Ainsi que nous

---

<sup>207</sup> Grégoire DE TOURS, *op. cit.*, p. 119.

<sup>208</sup> *Les Grandes Chroniques de France : Des origines à Clotaire II*, *op. cit.*, p. 65.

<sup>209</sup> *Nouveau répertoire de mises en prose (xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle)*, dir. Maria Colombo TIMELLI, Barbara FERRARI, Anne SCHOYSMAN et François SUARD, Paris, Classiques Garnier, « Textes littéraires du Moyen Âge, 30 », 2014, pp. 245.

<sup>210</sup> *Ibid.*



l'avons vu au point « Clovis : premier roi chrétien de France », le mythe des fleurs de lis est raconté dans *FO* à l'occasion de l'évocation d'un autre mythe : celui de saint Denis. Le don des lis, intégré à ce récit, n'y occupe qu'une très petite place. L'extrait ci-dessous nous le montre :

*« Tant fit ly [saint Denis] nobles sains et tuit sy compaignon  
A Paris et ailleurs maint gracieux sermon,  
De quoi ilz convertirent du peuple grant foison ;  
Meïsmes la royne, qui Cloteire ot a nom  
Qui fu femme Clovis, voutt croyre au roy Jhesum ;  
Le saint la convertit par prédicacion ;  
Et du peuple sans nombre par bonne intencion.  
Le riche roy Clovis si en ot marrison.  
Lors fu saint Denis prins et tuit sy compaignon,  
Et avalés en chartre, maiz memoracion  
En orent puis la gent du païs environ,  
Car ung moustier ilz firent de grant fondacion :  
Saint Denis de la Chartre encorez l'apel'on.  
Pour ce que roy Clovis vit la contritiön,  
Que li peupplë avoit aux sains devociön,  
Commanda que la vie tantost leur osta on ;  
Tout droit entre Montmatre et Paris, se dit on,  
Furent menez li sains et les martira on.  
Car Clovis ne creoit en Dieu n'en qu'un monton,  
Maiz puis y crut il bien par inspiracion  
Et luy envoya Dieu le tres riche blason  
D'asur et fleur de liz, et pour ce le dit on :  
Se nous aprent l'escript qui en fait mencion<sup>211</sup> » (vv. 1818-1837).*

La légende des lis est donc mentionnée de manière bien plus brève dans la chanson de geste en vers *FO* que dans celle de *BHC*, et de manière analogue, la mise en prose de *BHC* réduit le mythe à une allusion, alors que *FO* le supprime totalement. Mais *FO* procède également par renvoi à une source antérieure, dont on ne peut ici découvrir l'identité (« *Se nous aprent l'escript qui en fait mencion* », v. 1838), source qui fournirait une histoire plus complète de la légende des lis.

---

<sup>211</sup> « *Le noble saint [Denis] et tous ses compaignons firent tant / De sermons bienveillants à Paris et ailleurs, / Qu'ils convertirent un grand nombre de [gens du] peuple ; / Même la reine, qui avait pour nom Clotaire, / [Et] qui était la femme de Clovis, voulu croire au roi Jésus ; / Le saint la convertit par ses prédications ; / Et [il fit autant d'un grand nombre de gens] du peuple par [de] bonnes pensées. / Le riche roi Clovis en fut contrarié. / Alors saint Denis et tous ses compaignons furent pris, / Et descendus en prison, mais les gens / Du pays alentour en conservèrent le souvenir, / Car ils fondèrent un grand monastère : / On l'appelle encore Saint Denis de la Chartre. / Parce que le roi Clovis vit la contrition / Que le peuple avait [par] dévouement aux saints, / Il ordonna aussitôt qu'on leur ôta la vie ; / On dit que les saints furent menés tout droit / Entre Montmartre et Paris, et qu'on leur fit subir le martyre. / Car Clovis ne croyait pas [plus] en Dieu qu'en un mouton, / Mais il y crut bien ensuite, par inspiration [divine] / Et Dieu lui envoya le très précieux blason / D'azur et [de] fleurs de lis, et pour cela le dit-on : / Nous l'apprend l'écrit qui en fait mention ».* Les vers suivants sont tirés de l'édition de *Florent et Octavien* de Noëlle Laborderie.

La version en prose de *Theseus de Cologne*, rédigée en 1473 (nonante-cinq ans après l'original en vers) enlève – de même que la mise en prose de *FO* – toute citation, concrète ou allusive, de la légende des trois fleurs de lis. Nous basons cette affirmation sur la lecture de l'un des quatre remaniements en prose du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>212</sup> reprenant la chanson de geste : le ms. 1473 de la Bibliothèque nationale de France<sup>213</sup>. Ces remaniements, étudiés par Mari Bacquin, reprennent des parties ou l'intégralité du récit premier en vers. Il ne reste aujourd'hui aucun ms. reprenant la mise en prose d'origine. La visée rédactionnelle d'une partie de ces remaniements est la suivante : ils contribuent à redorer le blason de Louis XI et de son entourage, tombés en disgrâce en raison de troubles politiques<sup>214</sup>. De manière semblable à la mise en prose de *BHC*, les versions remaniées de *TC* cherchent à faire l'éloge de personnages de haut rang du XV<sup>e</sup> siècle, en s'appuyant sur des histoires ou des figures importantes, tirées d'un passé national lointain, et parfois légendaire. Or, Clovis et la légende des lis n'entrent manifestement pas dans ces récits historiques et mythiques que l'entourage de Louis XI souhaite réutiliser. Si la mise en prose de la chanson de geste en vers *TC* est le reflet de ce désintérêt pour Clovis et son mythe, allant jusqu'à les supprimer, la version en vers n'était guère plus expansive, procédant par allusions :

« *La couronne de France vient de Dieu proprement  
Qui les .III. fleurs de lis envoya dignement  
Au noble roy Clovis qui reigna loiaulment*<sup>215</sup> ».

Dans cet extrait, la brièveté du propos permet de supposer que le récit de la légende était suffisamment connu pour qu'il n'y ait pas besoin d'en rappeler les modalités. Nous pouvons donc constater une évolution de la légende des lis au fil des siècles. Alors que le poème épique *BHC* se montrait très expansif sur le récit des lis, sa mise en prose y fait tout juste allusion. Quant aux chansons de geste en vers *FO* et *TC*, leurs extraits relatifs au mythe de Clovis sont extrêmement brefs, et leurs versions en prose vont même jusqu'à en supprimer toute mention.

---

<sup>212</sup> *Nouveau répertoire de mises en prose (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, op. cit., p. 849.

<sup>213</sup> Il n'existe en effet pas d'édition récente de la mise en prose de *Theseus de Cologne*, et ce ms. est le seul mis à disposition par Arlima (BRUN (Laurent), « *Theseus de Cologne* », *Arlima : archives de littérature du Moyen Âge*, [en ligne], [https://www.arlima.net/qt/theseus\\_de\\_cologne.html#pro](https://www.arlima.net/qt/theseus_de_cologne.html#pro)).

<sup>214</sup> BACQUIN (Mari), « *Théséus de Cologne : en route vers la prose* », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 2018, p. 289.

<sup>215</sup> « *La couronne de France vient de Dieu en personne / Qui envoya dignement les trois fleurs de lis / Au noble roi Clovis qui régna consciencieusement* ». ROUSSEL (Claude), op. cit., p. 292.

On peut relier les transformations des chansons de geste en vers lors de leur passage à la prose à deux facteurs : le choix du genre et l'époque de rédaction. Le lyrisme des chansons, à destination orale, laisse place au récit, à destination écrite, et donc visuelle (même s'il arrive de pratiquer une lecture à haute voix de la prose). Le spectaculaire perd donc de son importance, et l'on cherche à produire des héros plus « vraisemblables<sup>216</sup> ». Les tonalités chevaleresques s'estompent, ainsi que l'héroïsme au sens large, au profit d'un plus grand moralisme. Comme le résume Bernard Guidot, « [d]ans l'ensemble, il ne s'agit plus d'envouter par la grandeur et le sacré, mais de proposer au public, pour le former, des modèles qui ont perdu leur séduction mythique<sup>217</sup> ». On ne cherche donc plus à ressusciter à tout prix un passé glorieux, mythique ou réel. La légende des lis s'essouffle, et le contexte historique de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle y contribue. La guerre de Cent Ans, qui s'achève en 1453, favorisait une propagande nationaliste française basée sur d'illustres héros et récits légendaires, qui n'ont donc plus besoin d'être utilisés une fois le conflit terminé. De plus, le successeur de Charles VII, Louis XI (qui règne de 1461 à 1483), appuie sa propagande politique sur une désacralisation du pouvoir et sur une recherche de vraisemblance. Les lignages royaux, comme celui de Clovis, mais aussi celui de Dagobert, ainsi que les protections des abbayes, celle de Saint-Denis, par exemple, perdent donc de leur importance. Les époques changent, les œuvres aussi.

### ***Symbolique du personnage de Dagobert***

Après Clovis, Dagobert est reconnu comme le souverain le plus important de la dynastie mérovingienne. Comme le roi franc, il est associé à un mythe : il est considéré comme le fondateur de l'abbaye de Saint-Denis et du culte dionysien. Selon la légende, alors que Dagobert est à la chasse, il découvre une chapelle dans laquelle reposent les corps de trois saints : Rustique, Éleuthère et Denis. Subjugué, Dagobert se prosterne et reçoit du corps de saint Denis, soudain réanimé, sa protection. Plus tard, le roi fonde en son honneur l'abbaye de Saint-Denis. Charles V, très doué pour la propagande nationaliste, se saisit de ce récit comme d'une occasion de glorifier la France. Il s'entoure d'historiens et d'auteurs, qui vont donc exploiter les personnages de saint Denis et Dagobert, pour les liens avec la religion chrétienne et le pouvoir royal, et pour la grandeur

---

<sup>216</sup> Nous préférons l'utilisation de ce terme à celui de « réaliste », qui serait anachronique.

<sup>217</sup> GUIDOT (Bernard), *Chanson de geste et réécritures*, Orléans, Éditions Paradigme, « Medievalia, 68 », 2008, p. 375.

qu'ils apportent. Ainsi naissent plusieurs œuvres, visant à légitimer le pouvoir de droit divin de Dagobert et de ses successeurs, et soulignant le secours apporté par saint Denis à la royauté française.

Quel est, en ce cas, l'intérêt lié à l'évocation de la légende des lis royaux dans ces différents récits ? Il est en réalité très similaire à la mention de Dagobert et de son patronage. Dans les deux cas, il s'agit de légitimer l'accession au trône de la dynastie française régnante, en s'appuyant sur des rois considérés comme des modèles, et qui sont tous deux associés à un miracle et à un des attributs de la royauté : les lis de France pour Clovis, l'abbaye de Saint-Denis pour Dagobert. Les faibles allusions ou épisodes anecdotiques intégrés dans les œuvres du cycle de Dagobert ont pour but de rappeler, comme une évidence, les liens entretenus entre la monarchie française et Dieu d'une part, entre le souverain du temps et ses illustres ancêtres, Clovis et Dagobert, de l'autre. Enfin, lorsque ceux-ci sont réduits, par renvois à des œuvres plus anciennes, ou entièrement supprimés, c'est parce que l'intérêt symbolique de Clovis et de son mythe ne sert plus la propagande royale, ou se révèle inutile lors d'un changement de genre textuel, comme le passage du vers à la prose.

#### **b. Saint Denis et la question de l'ermite<sup>218</sup>**

Dans certaines versions éloignées de la légende canonique des lis royaux, la question de l'ermite, intermédiaire entre Dieu et Clovis pour le don des lis royaux, est soumise à un changement notable. Nous l'avons vu, dans les œuvres qui mentionnent la légende plus classique des lis de France, l'homme reclus est tantôt anonyme, tantôt nommé Barthélémi de Roie, comme le fondateur de l'abbaye de Joyenval. Or, pour quelques variantes de ce mythe, l'ermite est identifié à l'illustre saint Denis. Ce patron de la royauté française a déjà été cité au point précédent (a. « Le cycle de Dagobert »). Il intéressait alors notre propos pour son lien avec Dagobert, fondateur de l'abbaye de Saint-Denis. Rappelons-le, grâce à ce patronage, le roi mérovingien était encore considéré au Moyen Âge comme un modèle de roi très chrétien, au même titre que Clovis, personnage

---

<sup>218</sup> Pour la rédaction de cette partie de notre analyse, nous avons essentiellement employé les sources suivantes : BEAUNE (Colette), *op. cit.*, et FARAL (Edmond), *op. cit.*

principal de la légende des lis royaux. Le saint n'avait donc été abordé que de manière secondaire. Dans cette partie, nous nous pencherons sur le personnage de saint Denis, cette fois sans liens directs avec Dagobert (aucun des extraits cités ne provient d'une œuvre du cycle de ce roi), afin de définir la symbolique associée à ce personnage religieux. Le point de départ sera l'analyse des œuvres liant saint Denis aux lis de France (hors du personnage de l'ermite), puis celles dans lesquelles l'ermite de la légende canonique est identifié à saint Denis<sup>219</sup> (les autres œuvres anonymisant, pour la plupart, l'intermédiaire terrestre). Le propos sera également appuyé par des éléments historiques et politiques en lien avec ce grand homme de foi.

### *Saint Denis et les lis royaux*

La première des œuvres de notre corpus associant saint Denis à la symbolique des rois de France est la *Vie de saint Louis*, une chronique en prose française<sup>220</sup> rédigée dans les années 1290 à destination de l'entourage royal. Son auteur, Guillaume de Nangis, évoque en un point de son texte la symbolique des lis en lien avec saint Denis :

« [E]t l'estude des lettres et de philosophie qui vint premierement de Grece a Roume et de Grece en France avec le titre de chevalerie, en sivan saint Denis qui prescha la foy en France ; la baniere le roy de France et les armes qui sont paintes de la fleur de liz par troys fuellies, fussent merveillieusement enlaidies ; quar puisque Nostre Sires Jhesu Crist vout especialement suz tous autres royaumes enluminer le royaume de France, de foy, de sapience et de chevalerie, li roy de France acoustumerent en leur armes a porter la fleur de liz paintes par trois fuellies, aussì comme se il deissent a tout le monde : foy, sapience et chevalerie sont, par la provision et par la grace de Dieu, plus habundamment en nostre royaume quen ces autres. Les .ii. fuellies de la fleur de liz qui sont oeles segnefient sens et chevalerie, qui gardent et deffendent la tierce fuellie qui est ou milieu de elles, plus longue et plus haute, par laquele foy est entendue et senefié ; quar elle est et doit estre gouvernee par sapience et deffendue par chevalerie. Tant comme ces troys graces seront fermement et ordenement jointes ensemble ou royaume de France, li royaumes sera fors et fermes ; et se il avient que eles en soient ostees ou desseurees, li royaume cherra en desolacion et en destruiement<sup>221</sup> ».

---

<sup>219</sup> Ce choix correspond à l'évolution chronologique des œuvres étudiées et à l'évolution du personnage du saint en tant que tel. Sans la symbolique initiale des lis, saint Denis n'aurait probablement pas été identifié comme l'ermite de la légende des lis royaux.

<sup>220</sup> Cette chronique, écrite dans les années 1290, est la traduction d'une autre chronique en langue latine, les *Gesta Ludovici IX*, écrites entre 1285 et 1297. Les deux œuvres ont été rédigées par Guillaume de Nangis.

<sup>221</sup> « Et l'étude des lettres et de philosophie qui vint premièrement de Grèce à Rome et de Grèce en France avec le titre de chevalerie, en suivant saint Denis qui prêcha la foi en France. La bannière du roi de France et [ses] armes qui sont peintes de la fleur de lis à trois feuilles, furent extraordinairement enlaidies. Car, puisque Notre Seigneur Jésus Christ veut particulièrement, au-dessus des autres royaumes, répandre sur le royaume de France la lumière de foi, de sapience et de chevalerie, les rois de France prirent l'habitude de porter en leurs armes la fleur de lis peinte à trois feuilles. Comme ils disent à tout le monde, foi, sapience et chevalerie sont, par la prévoyance et par la grâce de Dieu, [présentes] plus abondamment en notre royaume qu'en ces autres. Les deux feuilles de la fleur de lis qui sont égales signifient sapience et chevalerie, qui gardent et défendent la troisième feuille qui est au milieu d'elles, plus longue et plus haute, par laquelle la foi est entendue et signifiée ; car elle est et doit être gouvernée par sapience et défendue par

Ce long extrait donne à saint Denis une origine grecque, qui lui confère, par association d'idées, un statut d'intellectuel – la Grèce est en effet considérée, dans les mentalités, comme une terre d'érudition et de philosophie. L'auteur a assimilé deux personnages historiques homonymes. S'il existe en effet un saint Denis grec, évêque d'Athènes au I<sup>er</sup> siècle et membre de son aréopage<sup>222</sup>, un autre saint Denis français, qui vécut au III<sup>e</sup> siècle et fut évêque de Paris, est plus probablement l'homme religieux à l'origine du patronage de l'abbaye de Saint-Denis. L'assimilation des deux personnages résulte-t-elle d'une confusion ? On peut supposer qu'il s'agit plutôt d'un phénomène volontaire, comme le fait Colette Beaune, qui considère que saint Denis est « une création progressive des intellectuels du haut Moyen Âge<sup>223</sup> ». C. Beaune donne l'exemple de la *Passio Sancti Dionysi*, rédigée au XI<sup>e</sup> siècle par le théologien Hilduin de Saint-Denis, où les deux personnages historiques sont confondus. Le saint était d'abord un évêque grec, puis fut envoyé par le pape Clément pour évangéliser le territoire gaulois. Il devient ainsi évêque de Paris, puis serait mort au I<sup>er</sup> siècle en martyr. Guillaume de Nangis n'innove donc pas dans l'assimilation, volontaire ou non, de ces deux hommes religieux, laquelle, nous allons le voir, peut avoir un intérêt symbolique.

L'extrait de la *Vie de saint Louis* de Guillaume de Nangis apprend également que la sagesse, composante d'une fleur de lis héraldique à trois pétales, aurait été apportée par saint Denis, sans lequel, par extension, le symbole n'aurait pu voir le jour. Une telle déclaration donne à l'homme de foi une importance capitale pour la couronne de France, et devient par ce biais indissociable du pouvoir royal. Puisque la Grèce était encore considérée au XIII<sup>e</sup> siècle comme la terre des savants et de la philosophie, l'assimilation du saint Denis français à l'Aréopagite avait pour objectif d'appuyer le caractère de sagesse associé à l'évêque de Paris, qui est un auxiliaire précieux du souverain et de la puissance monarchique.

---

*chevalerie. Tant que ces trois grâces seront fermement et ordonnément jointes ensemble ou royaume de France, le royaume sera fort et ferme. Et s'il advient qu'elles en soient ôtées ou séparées, le royaume tombera en désolation et en destruction* ». Guillaume DE NANGIS, *Vie de saint Louis par Guillaume de Nangis*, éd. Joseph NAUDET et Pierre-Claude-François Daunou, *op. cit.*, p. 321.

<sup>222</sup> Un « aréopage », d'après le TLFi, est, pour son premier sens, une « colline consacrée au dieu Arès, à Athènes, située à l'ouest de l'Acropole, et choisie comme lieu de réunion de l'aréopage ». Dans un second sens, métonymique cette fois, il s'agit aussi d'un « conseil et tribunal d'Athènes qui siégeait sur cette colline, réputé pour sa compétence, son intégrité et sa sagesse ». Par conséquent, un « aréopagite » est un « membre de l'aréopage d'Athènes [...] dont l'expérience politique et l'autorité morale étaient réputées ».

<sup>223</sup> BEAUNE (Colette), *op. cit.*, p. 84.

L'importance accordée à saint Denis dans la *Vie de saint Louis* de Guillaume de Nangis tient au fait que le religieux fut longtemps le seul et unique patron de la royauté française, et ce depuis l'époque des Carolingiens jusqu'au terme du XV<sup>e</sup> siècle. Le saint tenait certainement son statut de sa contribution à l'évangélisation complète du royaume de France. De plus, au XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, l'abbaye de Saint-Denis avait des fonctions importantes auprès du pouvoir royal, au point que le saint protégeait tout à la fois le royaume, son souverain et la couronne de ce dernier.

En 1332, Philippe de Vitri cite dans son *Chapel des fleurs de lis* (un poème en français composé pour célébrer le projet de croisade de Philippe VI de Valois<sup>224</sup>) le personnage de saint Denis, lié à l'ancienne symbolique du lis royal (porteur de science, de foi et de chevalerie) que l'on trouvait quelques décennies plus tôt chez Guillaume de Nangis, mais l'associe cette fois non pas à une, mais à trois fleurs de lis. En ce XIV<sup>e</sup> siècle, la Trinité et ses symboles font partie intégrante de la propagande royale, ainsi que nous le voyons dans les vers suivants :

« *Diex qui est treble en unité  
Si voult par une trinité  
De saint Denys, Rust, Eleuthere,  
Envoyer ou regne de France  
La noble foy et la creance  
Sanz qui nulz ne puet a Dieu plaire.  
Ces .iii. sains, ces .iii. fleurs de France,  
Nous font une signifiance  
Que la souveraine trinité  
A singuliere affection  
A la françoise region<sup>225</sup>* » (vv. 1029-1039).

Nous pouvons voir que saint Denis est associé dans cet extrait du *Chapel* de Philippe de Vitri à deux autres saints, Rustique et Éleuthère, deux de ses compagnons, qui connurent le martyre avec lui au III<sup>e</sup> siècle. Comme les reliques de ces saints hommes auraient, selon la légende, été trouvées par Dagobert en même temps que celles de saint Denis (ainsi que nous l'avons expliqué au point a., « Le cycle de Dagobert », du

---

<sup>224</sup> Philippe DE VITRI, *Le Chapel des fleurs de lys*, dans Arthur PIAGET, « *Le Chapel des fleurs de lys*, par Philippe de Vitri », *Romania*, XXVII, 1898, p. 67.

<sup>225</sup> « *Dieu qui est triple en unité / Voult, par la trinité / De saint Denis, Rustique [et] Éleuthère, / Envoyer au royaume de France / La noble foi et la croyance / Sans qui nul ne peut plaire à Dieu. / Ces trois saints, ces trois fleurs de France, / Nous manifestent / Que la souveraine trinité / A une affection singulière / Pour la région française* ». Ces vers sont tirés de l'édition du *Chapel des trois fleurs de lis* donné par Arthur Piaget dans l'article suivant : Philippe DE VITRI, *art. cit.*, pp. 72-92.

chapitre 2.2.2.), elles faisaient en quelque sorte partie elles aussi des attributs royaux, et le lien avec la Trinité chrétienne, en raison du nombre de saints, fixé à trois, était aisé à établir. Le poète prend ensuite le parti de continuer à mêler les éléments de son récit à la symbolique monarchique, et d'associer les saints à trois fleurs de lis royales (v. 1035). Le lien entre la royauté française et la religion chrétienne est ainsi établi grâce à la symbolique trinitaire, laquelle renforce le caractère très saint des rois de France qui portent ces fleurs. D'ailleurs, ce n'est plus la sagesse, mais la foi qui est adjointe à saint Denis. Celui-ci est donc renforcé dans son rôle de religieux.

L'esprit de propagande nationaliste s'est fortement accru dans le poème de Philippe de Vitri, par rapport à la chronique de Guillaume de Nangis. Dieu, triple unité, bénit tout à la fois la nation française et ses rois, à travers les attributs qu'il envoie à ces derniers – les trois lis de France – et les figures saintes liées à ces éléments, parmi lesquels saint Denis. La contribution du saint au récit des lis royaux s'instrumentalise encore.

### ***L'ermite identifié comme saint Denis***

Quarante ans après le *Chapel des trois fleurs de lis* de Philippe de Vitri, Jean Golein, dans son *Traité du sacre* de 1372, ajouté à sa traduction du *Racional des divins offices*, amplifie encore le rôle symbolique de saint Denis, en lui attribuant le don des lis royaux à la nation française et l'identifiant à l'ermite de Joyenval. En effet, après avoir développé les caractéristiques emblématiques des lis de France, l'auteur affirme que « *monseigneur Saint Denis donna aux roys de France les armes des fleurs de lys*<sup>226</sup> ». Cette déclaration pourrait être interprétée comme une confusion des personnages du mythe des lis, si toutefois une autre mention ne succédait à la première :

« *Mais ces .ii. banieres de France sont bailliees l'une par le saint hermite de Joienval, des .iii. fleurs de lys, et l'autre par revelacion de angelz en merueilleuse vision et clere apparicion et par noble victoire approuvee et demonstree. La premiere aux . iii. fleurs de lys signifie la foy de la Trinité en l'umilite de la Vierge Marie plantee, la quele est a la fleur de lys acomparee*<sup>227</sup> ».

---

<sup>226</sup> « *monseigneur Saint Denis donna aux roys de France les armes aux fleurs de lis* ». Jean GOLEIN, *op. cit.*, p. 690.

<sup>227</sup> « *Mais ces deux bannières de France sont données l'une, [celle] des trois fleurs de lis, par le saint ermite de Joyenval, et l'autre par révélation des anges, en [une] merueilleuse vision et [en une] apparition lumineuse, et approuvée et démontrée par [une] noble victoire. La première aux trois fleurs de lis signifie la foi de la Trinité plantée en l'humilité de la Vierge Marie, laquelle est comparée à la fleur de lis* ». *Ibid.*, p. 706.



La suite du récit de Jean Golein permet d'identifier la seconde bannière comme l'oriflamme des rois de France – notamment en raison de sa couleur vermeille. Quant à la première bannière, reprise ici, l'association avec la phrase citée plus tôt, et l'allusion aux « *fleurs de lys* » qui s'y répète, ainsi qu'aux modalités de l'apparition de l'écu (« *par revelacion de angelz en merueilleuse vision et clere apparicion et par noble victoire approuvee et demonstree* »), nous laisse à penser que l'ermite de Joyenval n'est autre, du point de vue de l'auteur, que saint Denis lui-même.

### ***Évolution du rôle de saint Denis et symbolique de son assimilation à l'ermite***

À une époque où la dynastie royale cherche à légitimer son accession au trône par tous les moyens idéologiques, c'est la question de la part prise par le saint dans les origines du royaume de France qui est soulevée. On décide alors, dans la plupart des récits, de le faire contemporain de Clovis, premier roi chrétien de France. Le plus souvent, ces récits font réellement se rencontrer les deux personnages, plutôt que par l'entremise d'une vision. Pour accentuer la proximité du souverain et du saint, ce dernier est désormais considéré comme l'évangéliste de Clotilde. Il est ensuite tué par Clovis car il tentait de convertir le peuple franc et son chef lui-même. Cette nouvelle version de l'histoire du saint se retrouve notamment dans *Florent et Octavien* (chanson de geste que nous avons déjà abordée aux points sur « Clovis : premier roi chrétien de France » et sur « Le cycle de Dagobert »). On retrouve également une association de saint Denis et de Clovis dans des récits mentionnant le mythe des lis royaux, dans lequel le premier apporte l'écu aux trois fleurs de lis au second. Le texte de Jean Golein fait partie de ces récits.

Quelle est donc la finalité du passage d'un ermite anonyme, ou identifié à Barthélémi de Roie, fondateur de l'abbaye de Joyenval, à saint Denis, patron de l'abbaye homonyme ? Les modalités de propagande abbatiale sont conservées, certes, mais l'objectif de cette permutation est peut-être plus idéologique encore. Selon Colette Beaune, « [c]ette transformation, qui n'est pas unanimement acceptée, a sans doute pour base la proximité des deux monastères et traduit les prétentions de la grande abbaye à contrôler tous les insignes du sacre<sup>228</sup> ». Il s'agirait donc, pour l'abbaye de Saint-Denis,

---

<sup>228</sup> BEAUNE (Colette), *op. cit.*, p. 254.

de se réapproprier la protection royale, après la menace créée par la légende des lis royaux, produite par l'abbaye de Joyenval.

Par la création du mythe des lis royaux, saint Denis n'est plus la seule figure protectrice du royaume : le roi Clovis, mais aussi l'ermite et son abbaye, s'ajoutent à ces personnages protecteurs. Jusqu'alors, l'abbaye de Saint Denis était le seul monastère français détenteur des *regalia*<sup>229</sup>, comme l'oriflamme par exemple. Sous le règne de Charles VII, ces *regalia* ont toujours une telle importance, mais d'autres attributs royaux sont créés ou mis en avant, et des légendes de fondation les accompagnent. Les fleurs de lis royales font partie de ces nouveaux *regalia*. La permutation des saints patrons abbatiaux est donc une tentative, pour les partisans de l'abbaye de Saint Denis, de retrouver l'ensemble des avantages dont le monastère jouissait – protection royale, statut de lieu saint par excellence, élément du patrimoine français – après que l'abbaye de Joyenval se soit approprié une partie de son prestige.

Cependant, après 1415, l'insertion de saint Denis dans la légende des lis royaux se fait plus rare, sans doute en raison de la prise de la capitale française par les Bourguignons, lesquels sont moins enclins à vénérer le saint. Ainsi revient sur le devant de la scène littéraire un ermite anonyme ou identifié au fondateur de l'abbaye de Joyenval, version qui sera la plus répandue de toutes les versions textuelles de la légende des lis royaux.

### c. La diffusion du motif à travers des défenseurs du pouvoir royal<sup>230</sup>

Pour poursuivre l'étude thématique des versions éloignées de la légende canonique et des autres versions légendaires des lis, il faut se pencher sur deux œuvres qui n'ont, à première vue, rien à voir avec Clovis et sa légende : la *Chanson de Bertrand du Guesclin* de Cuvelier et le *Mystère du siège d'Orléans* d'un auteur anonyme. Ces œuvres insèrent

---

<sup>229</sup> D'après le TLFi, les « *regalia* » sont, au sens historique du terme, des « insignes royaux (couronne, globe, sceptre, etc.) dont on se servait pour la cérémonie du couronnement ».

<sup>230</sup> Pour cette partie thématique, les sources suivantes ont été essentielles : Gérard GROS, « Introduction », dans *Mystère du siège d'Orléans*, éd. bilingue Gérard GROS, Paris, Le livre de Poche, 2002, pp. 5-29, et VERMIJN (Yvonne), « Chacun son Guesclin : la réception de cinq versions de l'œuvre de Cuvelier à la fin du Moyen Âge », *Rencontres épiques : Actes du XIX<sup>e</sup> congrès international de la Société Rencesvals*, Oxford, British Rencesvals Publications, 2015, pp. 731-746.

dans leur récit au moins un épisode dans lequel le héros principal – Bertrand du Guesclin pour la *Chanson*, Charles VII pour le *Mystère* – porte l'écu aux lis royaux. Il s'agira ici, à l'appui d'extraits de ces œuvres et de leur contexte historique de production, d'étudier la façon dont l'écu aux trois fleurs de lis s'insère dans ces écrits, et de relever les traces de la légende canonique et de ses symboliques.

### ***Bertrand du Guesclin***

La *Chanson de Bertrand du Guesclin* est un poème épique en vers rédigé par Cuvelier de 1380 à 1385. Il s'agit d'un écrit biographique sur la vie du connétable<sup>231</sup> français Bertrand du Guesclin, l'une des figures héroïques de la guerre de Cent Ans sous le règne de Charles V. Par le genre et par le choix du personnage de l'œuvre, les faits racontés sont essentiellement militaires, et l'auteur célèbre les exploits du héros avec le lyrisme du vers épique. Cuvelier est le premier à rédiger une œuvre sur la vie de du Guesclin, et ce juste après la mort de ce personnage historique, survenue en 1380. L'œuvre apparaît ensuite, dans sa version originale rimée, dans plusieurs manuscrits, mais aussi sous la forme de deux remaniements en prose, dont certaines des copies seront imprimées dès le XV<sup>e</sup> siècle. Cinq siècles après l'œuvre de Cuvelier, on peut déjà en recenser quatorze éditions, réécritures et traductions. Une telle abondance d'écrits sur la vie de du Guesclin, peu de temps après son décès, témoigne de l'intérêt du public pour l'un de ses illustres contemporains et pour le récit de ses exploits passés – de manière semblable à Clovis et à la légende des lis dans les récits envisagés tout au long de cette étude.

Face à cette multitude de sources de la *Chanson de Bertrand du Guesclin*, nous choisissons de nous baser sur son édition la plus récente produite à ce jour, insérée dans la thèse de Delphine Demelas<sup>232</sup>. Le texte ainsi reconstitué de cette fresque épique nous

---

<sup>231</sup> Un « connétable » est un « grand officier de la Couronne » et un « commandant en chef des armées royales » (TLFi).

<sup>232</sup> *Sur un air épique, sur un air lyrique : célébrer le bon connétable, Édition critique et commentaires du manuscrit 428 (306) de la bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence contenant La Chanson de Bertrand du Guesclin de Cuvelier suivie de pièces lyriques*, thèse, éd. critique Delphine DEMELAS, Université d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 2016. Les vers qui suivent sont également issus de cette édition. Il eut été préférable de travailler sur l'édition imprimée de la chanson par Jean-Claude Faucon (CUVELIER, *La Chanson de Bertrand du Guesclin*, éd. Jean-Claude FAUCON, Toulouse, Éditions universitaires du Sud, 1990-1991). Nous n'avons toutefois pu nous procurer cette édition et nous basons donc sur la thèse de Demelas en second recours.

révèle un extrait, dans lequel Bertrand du Guesclin, prenant la parole, affirme ne pas vouloir revêtir les armes aux fleurs de lis pour aller au combat :

*« – Et je vous en diray, dist Bertrant le princer,  
a ce fait me veil bien de bon cuer octroier.  
Pour vous encontre touz je porteray l’acier,  
hors la fleur de lis que je ne doys blecier,  
car ja ne me verréz armer ne hauberger  
contre les fleurs de lis, ains les veil essaucer<sup>233</sup>. » (vv. 16998-17004).*

Le connétable affirme dans ces lignes son vœu de défendre la nation française à la force de ses armes. Le statut de militaire de Bertrand du Guesclin est rappelé par la métonymie « *l’acier* », prise pour désigner l’armure, faite de ce métal, que portent les chevaliers, et par le verbe « *hauberger* », qui renvoie au haubert, autre attribut chevaleresque, que les hommes revêtent pour protéger le haut de leur corps lors du combat. Cependant, s’il veut exalter (« *essaucer* ») les fleurs de lis, il ne consent pas à les revêtir, de peur de leur porter atteinte (« *blecier* ») contre son gré. Ces vers exemplifient magnifiquement l’esprit de loyauté du chevalier envers la monarchie de France. Reconnaisant que les armes aux trois fleurs de lis sont l’apanage des souverains qu’il sert, il promet de toute la force de son serment de protéger l’attribut des lis royaux, symbole de la royauté et de la France. Selon lui, nul ne peut porter mieux les fleurs de lis que les monarques eux-mêmes. Il reconnaît ainsi la dignité des souverains, mais aussi leur pouvoir, qu’il se promet de servir avec fidélité. Et cette idée que l’écu orné de lis ne peut être revêtu que par les membres de la famille royale se retrouve en un extrait ultérieur, où le mythe des lis royaux est rappelé sous forme de digression, comme le montrent les vers ci-dessous :

*« Moul furent les seigneurs esjoiz durement.  
Quand virent le commun de tel estorement,\*  
les nobles fleurs de lis sur l’azur qui resplent  
qui es tunicles sont ouvrees noblement  
et es banieres qui baloient contre vent,  
et l’arroy des seigneurs et le contenement,  
lors pristrent a crier si hault c’on les entent :  
« Bien veignent noz seigneurs de France proprement.  
Et bien veigne la flour de lis qui dignement  
fu tremise du ciel au roy Clovis le gent,  
doulce fleur odorable, sentant bien souëfment.  
Bien devons l’eure amer et le jour ensement*

---

<sup>233</sup> « – Et je vous le dirai, dit Bertrand le chef, / Je [...] veux bien admettre ce fait de bon cœur. / Pour vous je porterai l’acier contre tous, / En dehors la fleur de lis, [à laquelle] je ne dois porter atteinte, / car jamais [vous] ne me verrez [m’] armer ni revêtir un haubert / contre les fleurs de lis, [je] veux au contraire les glorifier ».

*que visiter venéz vostre dolente gent,  
 qui en grande cremour a vescu longuement  
 en l'ombre d'un lupart qui nous monstre la dent.  
 Bien venons aourer le roy du firmament  
 quant a nostre droit seigneur en tornons ensement<sup>234</sup>. » (vv. 20551-20567).*

La lecture de l'épisode ci-dessus permet de visualiser les bannières aux fleurs de lis, qui forment une vaste étendue (le pluriel de « *tunicles* » et de « *banieres* », azur et or, couplé à celui de « *seigneurs de France* », renforce l'idée de l'immensité de l'armée française) symbolisant la force et le pouvoir de la France face à l'Angleterre. Les seigneurs qui brandissent les étendards sont fiers de rappeler haut et fort (« *pristrent a crier si hault c'on les entent* ») les origines divines des fleurs de lis royales, face au léopard<sup>235</sup> qui orne les armes d'Angleterre (« *en l'ombre d'un lupart qui nous monstre la dent* » (v. 20565)). L'agressivité du léopard, symbole anglais, est opposée à la douceur du lis français (qui apparaît à deux reprises dans le vers « *doulce fleur odorable, sentant bien souëfment* »). L'insistance sur la douceur, qui est une qualité importante pour le Christianisme<sup>236</sup>, est un moyen de rappeler que la France est protégée par Dieu, tandis que l'Angleterre, présentant des attributs brutaux, ne peut prétendre à cette protection. Si les armes anglaises, nous apprend Claude Roussel, ont été conquises dans une lutte victorieuse contre le païen Butor, elles « ne peuvent rivaliser avec un don divin<sup>237</sup> ». Le mythe de Clovis est utilisé comme un argument d'autorité par les troupes françaises de Charles V, pour montrer le lignage glorieux de leur roi et pour rappeler la protection divine accordée à leur nation.

---

<sup>234</sup> « *Les seigneurs furent fort intensément réjouis. / Quand [ils] virent le commun des troupes, les nobles fleurs de lis qui resplendissent sur l'azur / qui [sont] façonnées noblement sur les cottes d'armes / et sur les bannières qui flottent contre [le] vent, / et la disposition des seigneurs et [leur] manière de se comporter, / alors ils [se] prirent à crier si haut qu'on les entendit : / « Nos seigneurs de France viennent bien en personne. / Et [que] vienne bien la fleur de lis qui fut / transmise dignement du ciel au roi Clovis le noble, / douce fleur odorante, sentant bien délicatement. / [Nous] devons bien aimer l'heure et le jour, tout comme / [il faut] que vous [Dieu] veniez visiter votre malheureuse nation / qui a vécu longuement dans une grande peur / dans l'ombre d'un léopard qui nous montre la dent. / Venons bien vénérer le roi du firmament / Quand [nous] nous tournons ainsi vers notre droit seigneur ».*

<sup>235</sup> Le nombre de léopards sur l'écu d'Angleterre est en réalité de trois, tandis que l'écu de Normandie en porte deux. L'usage du singulier résulte peut-être d'une confusion de l'auteur, à moins qu'il se s'agisse d'ériger le léopard en symbole. Pour plus d'informations, voir ROUAULT DE LA VIGNE (René), « Léopards de Normandie et léopards d'Angleterre », *Études Normandes*, « Hastings 1066-1966 », CLXXIX, p. 159.

<sup>236</sup> *Bibliothèque en ligne Watchtower*, « La douceur, une qualité chrétienne essentielle », *Watch Tower Bible and Tract Society of Pennsylvania*, [en ligne], URL : <https://wol.jw.org/fr/wol/d/r30/lp-f/2003244>.

<sup>237</sup> ROUSSEL (Claude), *art. cit.*, p. 292.

L'insertion du mythe du lis, évoqué par les troupes de Charles V et par son serviteur Bertrand du Guesclin, n'est pas étonnante dans le contexte de production de l'œuvre. Le milieu social le plus intéressé par la figure et le prestige de Bertrand du Guesclin n'est autre que la cour de France. Les membres de la famille royale et leur entourage cultivent la mémoire du héros en vertu de l'intérêt que ce dernier a pour la propagande royale, en tant que serviteur loyal du roi de France. Il s'agissait également, pour Cuvelier et ses continuateurs, de montrer que la chevalerie au sens large – du Guesclin et les troupes évoquées dans le second extrait – agissait pour les intérêts de la Couronne, « [à] une époque où la guerre de Cent Ans fait toujours rage et où les Valois ont bien des raisons de vouloir inspirer la noblesse d'être loyal au roi<sup>238</sup> ».

### ***Jeanne d'Arc***

Le *Mystère*<sup>239</sup> *du siège d'Orléans* est une pièce de théâtre qui prend, selon son éditeur Gérard Gros, la forme d'une « chronique *par personnages*, c'est-à-dire une œuvre historique préparée pour la scène<sup>240</sup> ». Elle fait le récit du siège d'Orléans, un des événements militaires cruciaux de la guerre de Cent Ans, qui débuta en octobre 1428 et s'acheva en 1429, lorsque la ville est libérée par Jeanne d'Arc, illustre auxiliaire royal de Charles VII. L'œuvre est conservée dans un unique manuscrit, à Rome, Bibliothèque Vaticane, Regina 2022. D'après Gérard Gros, celui-ci serait daté du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le spectacle a sûrement été montré au milieu du XV<sup>e</sup> siècle (date confirmée par le portail Arlima consacré à cette œuvre<sup>241</sup>), raison pour laquelle nous choisissons de le présenter parmi les œuvres de notre corpus.

L'extrait de la page suivante correspond à une prise de parole de Jeanne d'Arc (nommée « la Pucelle » dans le récit), qui s'adresse au capitaine anglais Glasidas. Incitant le militaire à quitter la France et à rentrer dans son pays, Jeanne insiste sur le fait que

---

<sup>238</sup> VERMIJN (Yvonne), *art. cit.*, p. 742.

<sup>239</sup> Selon le TLFi, un « mystère » est « au Moyen Âge, [un] genre dramatique qui mettait en scène des sujets religieux tels que la Nativité, la Passion, la Résurrection, des scènes tirées des deux Testaments ou de la vie des Saints ».

<sup>240</sup> Gérard GROS, « Introduction », *op. cit.*, p. 11.

<sup>241</sup> BRUN (Laurent), « Le Mystère du siège d'Orléans », *Arlima : archives de littérature du Moyen Âge*, [en ligne], [https://www.arlima.net/mp/mystere\\_du\\_siege\\_dorleans.html](https://www.arlima.net/mp/mystere_du_siege_dorleans.html).

l'Angleterre n'a aucune prérogative sur le territoire du futur Charles VII (qui est alors encore dauphin) :

*« En France vous n'avez nul droit  
Ne ne vous compete nullement ;  
C'est au daulphin, qui a le droit,  
A avoir le gouvernement.  
Par droit et par vray jugement,  
Luy appartient la fleur de liz<sup>242</sup>. »* (vv. 11901-11908).

Ces vers sont intéressants, parce qu'ils montrent que le discours de la Pucelle s'appuie, pour asseoir l'autorité de l'héritier du trône, sur l'un des attributs royaux les plus connus de la monarchie française. La fleur de lis est ici prise comme un symbole, celui du pouvoir voulu par Dieu (qui représente la justice, comme le rappellent les mots « *par vray jugement* »), et ce signe royal, qui était autrefois porté par Clovis, appartient désormais à l'un de ses successeurs : le « *daulphin* », prétendant à la couronne de France Charles VII, amené à régner grâce au secours de Jeanne d'Arc, ardente protectrice de la nation française et des souverains qui représentent cette dernière.

Les extraits de la *Chanson de Bertrand du Guesclin* et du *Mystère d'Orléans* sont des exemples de la dévotion de deux défenseurs de la royauté française à la cause qu'ils chérissent, à savoir Bertrand du Guesclin et Jeanne d'Arc. Ils affirment, face au climat difficile de la guerre de Cent Ans, les prérogatives de deux des souverains français qui y participent, soit Charles V et Charles VII. Les armes aux fleurs de lis y sont considérées d'une telle manière qu'elles ne peuvent revenir qu'au seul usage du roi de France. Elles sont présentées comme un des attributs du pouvoir français les plus exemplaires, comme le produit d'un don divin et comme l'héritage du premier roi chrétien de France, Clovis. Les récits s'éloignent fortement de ceux qui véhiculent la légende des lis royaux, mais l'écho de cette dernière persiste, et on peut constater combien le mythe peut se manifester sous les formes littéraires les plus diverses.

---

<sup>242</sup> « *En France vous n'avez nul droit / Et nulle compétence, en aucune façon ; / C'est au dauphin, qui a le droit, / À avoir le gouvernement. / La fleur de lis lui appartient / Par droit et par vrai jugement* ». Gérard GROS, *op. cit.*

#### **d. La valeur allégorique du lis<sup>243</sup>**

Afin de clôturer notre étude des autres versions légendaires des lis, il nous faut analyser deux œuvres utilisant la symbolique des lis de France en la couplant avec l'insertion d'allégories. Si la première propose une version de la légende qu'on peut qualifier d'« ancêtre » de la légende canonique, où les fleurs de lis sont associées à la foi, la science et la chevalerie, la seconde s'éloigne totalement de ce récit classique et raconte la création, lors d'un songe du narrateur qui observe la scène, d'un parement orné de trois lis héraldiques par trois divinités. Pour cerner au plus près les modalités de l'allégorie, il convient d'expliquer ses différences avec le symbolisme<sup>244</sup> et les particularités de ces deux modes d'expression. On dégagera également l'intérêt de l'usage de l'allégorie dans la légende des lis. Ensuite, les deux œuvres seront présentées, en donnant le récit qu'elles font au sujet des lis royaux, et les significations associées à leur emploi d'allégories seront dégagées de l'analyse. Ces significations, nous le verrons, sont liées à la visée rédactionnelle de ces textes et aux contextes politique et historique dans lesquels elles ont vu le jour, et qui seront également présentés.

#### ***Différences entre le symbolisme et l'allégorie***

Si la distinction entre allégorie et symbolisme peut être difficile à établir aujourd'hui, au Moyen Âge, les confusions entre les deux concepts sont également légion. Divers chercheurs contemporains se sont donc employés à définir plus précisément les différences entre l'allégorie et le symbolisme. L'un d'entre eux, Robert Guiette, reprenant les termes de Johan Huizinga, établit la séparation entre les deux modes d'expression : « [L]e symbolisme constate un rapport mystérieux entre deux idées, l'allégorie donne une forme visible à la conception de ce rapport<sup>245</sup> ». L'allégorie, en tant que procédé, matérialise en quelque sorte une conception ou un sentiment, comme la Vérité ou l'Amour, par exemple. Il s'agit également d'un trait courant de la littérature du Moyen Âge. Le symbolisme est davantage un art, qui touche à l'imagination et à la sensibilité

---

<sup>243</sup> Pour la rédaction de cette partie, nous avons utilisé principalement les trois sources suivantes : Frédéric DUVAL, « Introduction », *op.cit.*, FARAL (Edmond), *art. cit.*, et PIAGET (Arthur), *art. cit.*

<sup>244</sup> Nous employons ce mot selon la définition suivante, tirée du TLFi : « Système de symboles ».

<sup>245</sup> GUIETTE (Robert), « Symbolisme et « Senefiance » au Moyen Âge », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1954, p. 108.



des lecteurs. Toutefois, si les deux types divergent dans leurs modalités, ils nécessitent tous deux la même condition : pour qu'il y ait symbolisme ou allégorie, il faut qu'un public ait tout à la fois le goût du symbole ou des entités abstraites et la capacité de les comprendre. Les deux textes que nous allons présenter ont donc été rédigés sur base d'un prérequis : la capacité d'interprétation des lecteurs ou des auditeurs, qui reconnaissent dans les lis royaux et les significations qui les entourent des concepts qui leur sont familiers.

### ***Intérêt de l'usage de l'allégorie dans la légende des lis***

Au Moyen Âge, l'allégorie occupe une grande importance dans la littérature et pour la pensée en général, car elle est « un mode de déchiffrement du monde, de l'âme et des signes de Dieu<sup>246</sup> ». Ses modalités sont intéressantes et définissent l'impact du procédé sur la société médiévale. Les œuvres allégoriques présentent leur récit sous forme d'un rêve ou d'une vision. Elles mettent en scène un narrateur s'exprimant la majorité du temps à la première personne du singulier, et qui, pris par le songe, est témoin de l'expérience racontée. Ces caractéristiques sont intéressantes pour la légende des lis et pour la façon de transmettre les messages véhiculés par cette dernière. La mise en scène du narrateur permet d'avoir une vision subjective des événements, et le lecteur ou l'auditeur peut plus facilement s'identifier au héros. Le cadre du songe et le langage poétique qui l'accompagnent permettent tous deux de repousser les frontières du réel et de dépasser le stade du fonctionnement du monde terrestre seul, allant jusqu'à une appréhension globale des cieux et de l'univers, ainsi que des desseins de Dieu. Le « témoignage » du narrateur apparaît donc comme un élément digne de foi, et la teneur du message véhiculé par le rêve en ressort renforcé. Les auteurs qui reprenaient la légende des lis royaux pouvaient donc se servir de l'allégorie pour accentuer l'importance du message sacré et royal qu'ils cherchaient à transmettre.

### ***Le Chapel des fleurs de lis de Philippe de Vitri***

Le *Chapel des fleurs de lis* n'est en réalité pas la toute première des œuvres allégoriques de notre corpus. La véritable première version allégorique du mythe des lis a déjà été abordée dans le cadre du point b., « L'identité de l'ermite », du chapitre 2.2.2.

---

<sup>246</sup> ZINK (Michel), *op. cit.*, p. 241.

Il s'agit de la *Vie de saint Louis* de Guillaume de Nangis, dont l'utilisation d'allégories et les sens qui y sont associés sont tout à fait similaires à ceux de l'œuvre que nous allons découvrir à présent : le *Chapel des fleurs de lis* de Philippe de Vitri, poème en français rédigé en 1332. Le « chapel<sup>247</sup> » en question est constitué de trois fleurs de lis représentant la Science, la Foi et la Chevalerie, trois vertus qui ont permis à la France d'être puissante et forte. L'union des trois allégories est indéfectible et est liée à une finalité historique précise :

« *Quant Sens, Foy et Chevalerie  
Font une meisme compagnie,  
Et quant ces .iii. fleurs vont ensemble,  
Il n'est nul qui les puist grever  
Ne qui contre eulx s'ose eslever  
Il n'est anemi qui n'en tremble.  
Et se Dieu plaist, qui tost labeure,  
Près sommes du jour et de l'eure  
Que ces III. fleurs, conjointement,  
S'en yront en la sainte terre  
Pour essaucier la foy et querre  
Nostre general sauvement<sup>248</sup>* » (vv. 777-788).

Ces quelques vers témoignent du contexte politique dans lequel Philippe de Vitri rédigea son *Chapel*, c'est-à-dire en l'honneur du projet de croisade du roi Philippe VI de Valois (les vers « *S'en yront en la sainte terre / Pour essaucier la foy et querre / Nostre general sauvement* » rappellent l'objectif de la croisade). Ce projet avait été globalement bien accueilli en France et pouvait donc bénéficier, après la bénédiction du peuple, de l'Église et de l'entourage du roi, d'une protection divine symbolique.

Outre la visée rédactionnelle, énoncée en fin de texte, l'auteur développe abondamment les significations associées aux diverses entités allégoriques correspondant aux trois fleurs de lis royales. La Science détourne l'homme de l'erreur et de l'ignorance, et le guide vers la vraie sagesse. À cette fleur s'ajoute celle de la Foi, qui permet

---

<sup>247</sup> Pour définir ce mot, il faut se reporter au verbe « chapelier », défini de la façon suivante : « faire des couronnes de fleurs » (GODEFROY (Frédéric), « Chapelier », [en ligne], *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Frédéric Godefroy, 1880-1895, URL : <http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/mondain>). Le « chapel » désigne donc une « couronne de fleurs ».

<sup>248</sup> « *Quand Sens, Foi et Chevalerie / [Forment] une même compagnie / Et quand ces trois fleurs vont ensemble, / Personne ne peut les tourmenter / Ni [oser] s'élever contre eux. Il n'y a [nul] ennemi qui n'en tremble. / Et s'il plaît à Dieu, qui travaille vite, / [Nous] sommes près du jour et de l'heure / Où ces trois fleurs, conjointement, / S'en iront en la sainte terre / Pour glorifier la foi et chercher / Notre salut général* ». Les présents vers, ainsi que les suivants, sont issus de cette source : Philippe DE VITRI, *Le Chapel des fleurs de lys*, dans Arthur PIAGET, *art. cit.*

d'atteindre la vérité divine et confère la béatitude à celui qui la porte. Enfin, la fleur de Chevalerie s'ajoute aux deux précédentes et a une connotation de protection, contre l'hérésie essentiellement. Cette triade correspond à une répartition tripartite de la société, entre la classe des travailleurs et des marchands, celle des adorateurs de Dieu, et celle des protecteurs, qui s'occupe de défendre les deux autres. Les chevaliers doivent combattre au nom de la Foi et de la Science, sans quoi leur exercice guerrier n'est qu'une forme de violence. De même, un roi doit s'entourer de conseillers religieux pour exercer un pouvoir juste et bon.

Le texte du *Chapel*, outre l'utilisation d'allégories, use aussi de symboles. L'écu des rois de France a une symbolique des couleurs, bien représentée ici, visant à souligner le caractère divin et céleste de ces armes :

« [...] *l'escu de France,*  
*Ouquel sur l'azur sont assises*  
*Les fleurs de lis d'or a plains mises.*  
*L'azur le ciel nous segnefie*  
*Et l'or mondaine seigneurie*  
*Qui est bonne et de grant noblesce*  
*Quant ses faiz vers le ciel adresce.*  
*A ceste fin, si com moy semble,*  
*Sont l'azur et l'or bien ensemble,*  
*Car quant ilz veulent bien reluire*  
*Selonc Dieu, riens ne leur puet nuire*<sup>249</sup> ». (vv. 1130-1140).

La symbolique des couleurs de cet extrait est similaire à celle que nous avons présentée au point b. du chapitre 2.2.1. (« Les crapauds ou les croissants païens »). L'azur est considéré comme une couleur céleste, tandis que l'or est une « *mondaine seigneurie* », soit un attribut du « pouvoir de ce monde<sup>250</sup> », autrement dit le pouvoir des rois. Une conjonction est opérée, entre une couleur symbolisant le pouvoir terrestre et une autre associée à la puissance des cieux. L'autorité du roi dans cet extrait est, comme en de nombreux autres, bénie par celle de Dieu, qui souhaite d'ailleurs représenter l'union des deux pouvoirs sur l'écu de France.

---

<sup>249</sup> « [...] *L'écu de France, / Sur l'azur duquel sont assises / Les fleurs de lis d'or mises à plat. / L'azur [...] signifie le ciel / Et l'or [la] souveraineté terrestre, / Qui est bonne et de grande noblesse / Quand elle adresse ses faits vers le ciel. / À cette fin, comme il me semble, / L'azur et l'or [...] sont bien ensemble, / Car quand ils veulent bien reluire / [En fonction de] Dieu, rien ne peut leur nuire* ».

<sup>250</sup> Nous traduisons d'après la définition de « mondain » du dictionnaire *Godefroy* (GODEFROY (Frédéric), « Mondain », [en ligne], *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Frédéric Godefroy, 1880-1895, URL : <http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/mondain>).

L'utilisation d'allégories dans le *Chapel* de Philippe de Vitri permet donc de représenter le système des trois états de la société française (*bellatores, laboratores et oratores*) et de montrer l'union de ceux-ci en un signe commun (de même que la France est un tout indivisible). Elle permet également de figurer, en trois entités souveraines, les vertus associées au pouvoir royal français, vertus que les souverains entendent promouvoir dans l'administration politique de leur pays et en-dehors de celui-ci. Enfin, la Science, la Foi et la Chevalerie associées aux trois fleurs de lis royales ont une portée symbolique, liée au contexte de l'époque de rédaction – l'élaboration d'un projet de croisade – mais présentent également un caractère universel. De tout temps et pour toujours, ces trois qualités seront liées aux lis de France, aux rois qui les portent et à la nation qu'ils représentent. Quant à l'usage de symboles, ceux que le *Chapel* emploie sont les mêmes qu'en d'autres textes de la légende, sur le plan de la symbolique des couleurs, par exemple. En ce sens, tout comme pour l'emploi d'allégories, le *Dit de la fleur de lis* de Guillaume de Digulleville innove fortement.

### ***Le Dit de la fleur de lis de Guillaume de Digulleville***

Avec le *Chapel des fleurs de lis* de Philippe de Vitri, on était face à un récit allégorique où les vertus associées aux lis royaux auraient aisément pu être transposées dans la légende canonique des fleurs de lis. En revanche, avec le *Dit de la fleur de lis*<sup>251</sup>, poème de Guillaume de Digulleville écrit en français en 1338, il est plus difficile d'établir des liens, en raison des modalités énonciatives et des caractéristiques des allégories employées. S'il s'agit toujours bien d'évoquer la symbolique des lis de France et de louer la grandeur du pouvoir monarchique français, l'allégorie remodèle totalement l'histoire de la création des fleurs de lis et de leur venue entre les mains du roi de France. Pour découvrir ce récit et procéder à son interprétation, nous en fournissons un résumé, établi grâce au travail de synthèse d'Edmond Faral<sup>252</sup>.

Le *DFL* est un poème où un narrateur s'exprime à la première personne, se met en scène et commente la situation qu'il vit. Cette œuvre donne le récit d'un songe, produit, raconté et vécu par un moine anonyme de l'abbaye cistercienne de Chaalis (près de

---

<sup>251</sup> Nous abrègerons ce titre par « *DFL* » dans la suite de notre propos.

<sup>252</sup> FARAL (Edmond), *art. cit.* Nous reprenons assez fidèlement la structure employée par l'auteur, mais proposons nos propres formulations.

Senlis<sup>253</sup>) alors qu'il était endormi. Ce personnage occupe le statut d'un observateur terrestre privilégié, qui, on le découvre, va avoir accès à un pan de l'univers céleste. Dans ce rêve, le moine, depuis le globe terrestre sur lequel il se tient debout, observe l'étendue des astres. Soudain, levant les yeux, il aperçoit deux femmes surnaturelles : Sapience et Grâce de Dieu<sup>254</sup>. Cette dernière tient dans ses mains deux morceaux d'étoffe. L'un, d'une couleur d'un bleu azur, a été découpé dans le ciel par Sapience. L'autre, d'un or pur, est un fragment des astres. Les deux dames sont engagées dans une conversation au sujet d'un ami de Grâce de Dieu, qualifié par elle de preux chevalier, et qui n'est autre que le souverain de France. Grâce de Dieu souhaite faire de ce vaillant homme le protecteur de l'Église, et veut confectionner avec ses bouts d'étoffe des armoiries qui siérait à son protégé. Après un échange de points de vue sur l'identité du détenteur du futur parement, les deux dames tombent d'accord sur le favori de Grâce de Dieu.

Bien que le nom du roi ne soit jamais donné explicitement dans le *DFL*, on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit de Clovis. Grâce de Dieu donne en effet la précision suivante :

« Or te dy que mon champion,  
Qui a l'espee a tout conquis  
Et gaigné a le franc país<sup>255</sup> » (vv. 324-326).

Or, on sait que Clovis doit son statut de chef aux batailles qu'il a menées pour la conquête de territoires – bien qu'il soit aussi devenu chef des Francs grâce à des jeux d'alliances<sup>256</sup>. La vertu personnifiée Grâce de Dieu donne cette indication, car elle souhaite que la parure du roi soit le reflet de ses qualités, comme sa vaillance ou sa bonté envers son peuple.

C'est dans la détermination des qualités primordiales du souverain que Raison, la troisième allégorie, apparaît dans la conversation. Parmi les caractéristiques d'un roi, il

---

<sup>253</sup> PIAGET (Arthur), « Un poème inédit de Guillaume de Digulleville : *Le Roman de la fleur de lis* », *Romania*, LXII, 1936, p. 318.

<sup>254</sup> Nous transformons le nom original, « Grace Dieu », en « Grâce de Dieu », plus adapté au français moderne.

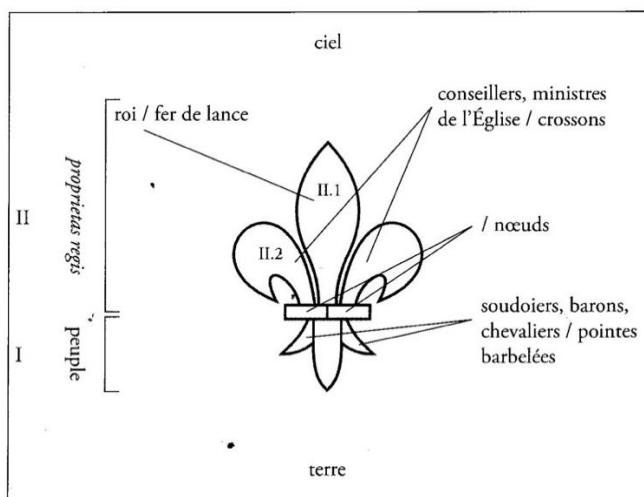
<sup>255</sup> « *Maintenant [je] te dis que mon champion, / Qui a l'épée a conquis / Et gaigné tout le pays franc* ». Les vers cités ici, ainsi que les suivants, sont tous issus de cette source : Guillaume DE DIGULLEVILLE, *op. cit.*

<sup>256</sup> *CartesFrance.fr*, « Conquête de la Gaule par les Francs de 486 à 511 : La Gaule romaine à l'avènement de Clovis en 481 », *CartesFrance.fr*, [en ligne], URL : <http://www.cartesfrance.fr/histoire/cartes-royaume-francs/Division-Gaule-486-511.html>.

est important que celui-ci ait des sujets – il faut donc représenter le peuple sur la fleur héraldique – marquer la puissance unique et supérieure du roi de France, et montrer les qualités suivantes :

« [...] *et sy est droiturier  
Et de tout se veult conseiller,  
Qui garde et deffent l'Eglisē  
Et tous sez menistres prisē*<sup>257</sup> » (vv. 387-390).

Ces vertus sont à caractère multiple. Le fait d'être juste est une qualité intrinsèque au personnage de Clovis, accepter d'être conseillé signifie tout à la fois que le roi doit s'entourer de personnes de confiance et écouter leurs conseils, et qu'il doit assurer garde et protection à l'Église, maison de Dieu sur terre. Ces éléments se voient figurés par une partie précise de la fleur de lis héraldique, comme nous pouvons le voir dans le schéma ci-dessous, représenté par Frédéric Duval<sup>258</sup>.



Les numéros en chiffres romains de ce schéma correspondent à deux niveaux hiérarchiques différents, la *propietas regis* (II) surplombant le peuple (I). La fleur de lis suit l'orientation du ciel et de la terre, placés respectivement au nord et au sud de ce schéma. Le niveau I, ancré vers la terre, se compose des auxiliaires royaux issus du peuple (barons, chevaliers, etc.). Le niveau II, qui figure les personnalités de la cour, comporte au niveau II. 2 les ministres de l'Église et conseillers, figurés par des crossons<sup>259</sup>. Le fer de lance, qu'ils enserrent, représente le roi (niveau II. 1). Les nœuds entre les différents

<sup>257</sup> « [...] *et si [il] est juste / Et s'il veut se [faire] conseiller de tous, / Qu '[il] garde et défend l'Église / Et respecte tous ses ministres* ».

<sup>258</sup> Frédéric DUVAL, « Introduction », *op.cit.*, p. 22.

<sup>259</sup> Un « crosson » est la « partie supérieure recourbée de la crosse » (TLFi).

niveaux montrent l'union des couches sociétales. Comme on peut le constater, « les signifiés secondaires sont séparés par une barre oblique des signifiants secondaires<sup>260</sup> ».

Toujours dans le processus de création du lis héraldique, les trois divinités du *DFL* décident que l'étoffe sera ornée non pas d'une, mais de trois fleurs de lis, en souvenir de leur travail commun dans la création du motif. Le roi aura cependant le loisir, dédicentes, d'en faire dessiner davantage par les artistes qui leur succéderont. Une fois le parement réalisé, Grâce de Dieu l'apporte en cadeau à son ami le roi. En remerciement, ce dernier décide d'ajouter les trois fleurs de lis sur ses armes, pour signifier que son règne est béni par Grâce de Dieu. Mais cette dernière, qui désire que l'empire du lis s'étende au-delà de la seule personne du roi, instaure un lien entre le présent du lecteur ou de l'auditeur et le futur qu'elle imagine :

« *Quant aucun bon ami aras  
Que de ton sanc estre seras  
Qui congnoistra son fondement,  
Son pié et enracinement  
De ton lignage estre causé  
Et resorti et dirivé,  
Ce signe cy li garderas  
De par moy et l'en signeras*<sup>261</sup> » (vv. 1299-1306).

Dans ces paroles, Grâce de Dieu énonce le désir que son ami le roi transmette à l'ensemble de son lignage l'étoffe qu'elle lui a offerte en cadeau. Celui-ci l'érigerait ensuite en signe distinctif et conserverait le souvenir de la divinité. Le signe des lis sera vu comme un point d'ancrage de la royauté, ainsi que le signifient les doublets synonymiques « *son fondement, / Son pié et enracinement* ». Non seulement le souhait de Grâce de Dieu se réalisera, mais le symbole des trois lis accompagnera la royauté française aussi longtemps qu'un roi siègera sur le trône de France.

Les trois allégories du *DFL* ont chacune un rôle qui leur est propre et qui est associé à une symbolique. Sapience occupe une place fondamentale dans l'élaboration du lis héraldique, puisqu'elle discute de la transformation de la volonté de Grâce de Dieu en un objet matériel avec rationalité et réflexion, avant de confectionner le parement. Ses prises

---

<sup>260</sup> *Ibid.*

<sup>261</sup> « *Quant [tu] auras quelque bon ami / Qui seras de ton sang, / Qui connaitra son fondement, / Son pied et [son] enracinement / Qui est causé, sorti et issu / De ton lignage, / [Il] protègera ce signe / [Que je lui donne] à présent et en fera sa marque* ».

de parole sont cependant moins nombreuses que celles de Raison et de Grâce de Dieu. Les interactions entre Raison et Sapience montrent symboliquement que les vertus doivent s'associer pour atteindre « une connaissance de l'éternel<sup>262</sup> », pour dépasser le stade de la réalité et évoluer vers un principe transcendant. Grâce de Dieu et Sapience peuvent être reliées à Dieu, tandis que Raison se rapporte à l'homme. Ce dernier peut ainsi compter sur cette troisième allégorie pour obtenir une connaissance partielle des mystères de Dieu. Ceci se démontre en actes dans le poème : si Raison participe à la discussion sur la création du signe du lis héraldique, c'est Grâce de Dieu qui en a l'initiative et Sapience qui procède à l'élaboration concrète du symbole.

Guillaume de Digulleville, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle où il vit, tourne ainsi le regard vers le passé. Après avoir fait le récit de la création du lis héraldique et de son don au souverain de France, il donne du prestige au motif. En rappelant qu'à l'époque de rédaction du *DFL*, les lis royaux se sont déjà transmis depuis plusieurs générations de monarque en monarque, il entérine la symbolique royale de ces signes pour les époques passées, mais aussi pour celles à venir. Tout homme de sang royal, à partir de cette époque et des suivantes, pourra revêtir les lis royaux et les afficher en signe de puissance et de légitimation divine de son pouvoir. Par essence, le symbole est déjà éternel.

L'auteur, qui écrit en 1338, a peut-être eu connaissance des textes utilisant le symbole du lis héraldique rédigés par ses prédécesseurs (tels que Guillaume de Nangis et Philippe de Vitry). Néanmoins, il produit une version originale de la légende, notamment en faisant figurer la royauté, le peuple et l'Église au sein d'un même motif. La fleur de lis symbolise l'organisation politique et sociale d'un pays tout entier, tout en leur assignant des places définies qui attestent de leur statut. Cependant, si le peuple occupe le bas de la fleur, le pouvoir royal s'appuie, symboliquement et figurativement, sur lui. L'auteur définit également les rôles et prérogatives de chacun des trois états de la société.

Edmond Faral et Frédéric Duval ont tous deux émis l'hypothèse que le souverain ami de Grâce de Dieu était Clovis, en raison d'éléments du récit qui renvoient à l'histoire, réelle et fictionnelle, du Mérovingien. Mais l'anonymat de ce roi est peut-être lié à un but

---

<sup>262</sup> Frédéric DUVAL, « Introduction », *op.cit.*, p. 83.



symbolique. Le flou entretenu autour de l'identité du souverain tient peut-être à la volonté de l'auteur d'incarner, au-delà de toute singularisation, tout possible détenteur de la dignité royale française. Pour rendre un symbole universel, il faut le dépersonnaliser, d'où la démarche de Guillaume de Digulleville de lier le lis royal à des entités allégoriques, sans association à un roi singulier et unique.

Bien que le récit de Guillaume de Digulleville soit une œuvre de fiction, l'auteur s'appuie sur des éléments du réel, politiques et militaires, qui font sens pour ses contemporains et qui « retenaient alors l'attention de tous<sup>263</sup> ». L'auteur écrit son poème dans le contexte houleux du début de la guerre de Cent Ans et des tensions avec l'empire d'Allemagne. À cette époque, la France a plus que jamais besoin de montrer sa puissance face aux nations ennemies, y compris à travers l'usage de symboles, comme le lis héraldique, doté de connotations divines. Quant à l'intention première du texte, il s'agit tout simplement de défendre et d'honorer la cause française sur deux plans. L'un, dynastique, vise à légitimer l'accession au trône du roi Philippe VI de Valois, et l'autre, nationaliste, a pour but de montrer la supériorité de la royauté française sur la royauté anglaise. Dans ce second but, alléguer à la nation française des privilèges divins rehaussait le prestige de son roi et de son peuple.

La visée rédactionnelle du *DFL* est donc fortement politique et idéologique, mais aussi sémiotique, puisqu'il s'agit d'expliquer le contexte d'élaboration d'un des signes de la royauté française et de développer les symboliques du pouvoir monarchique qui y sont associées. Frédéric Duval en résume assez bien les enjeux : « L'énoncé brut a une fonction didactique et mnémonique : à chaque qualité de la dignité royale correspondent un signe et une partie bien identifiable du texte<sup>264</sup> ». Pour la réussite de cette entreprise, le cadre d'un songe et l'insertion de trois allégories permettaient de donner à chaque élément du signe lillial, à sa création, et à son don au roi de France une symbolique bien définie, qui serait assimilable par le peuple français du Moyen Âge et des siècles qui suivent.

---

<sup>263</sup> FARAL (Edmond), *art. cit.*, p. 331.

<sup>264</sup> *Ibid.*, pp. 44-45.



### 3. CONCLUSIONS

Ce long parcours, au sein de la littérature médiévale produite pour servir les intérêts de la monarchie française du temps, nous a permis de découvrir les richesses de l'imaginaire monarchique et religieux de la fin du Moyen Âge. La légende de création des trois lis qui ornent le blason des rois de France fait partie de ces récits hautement symboliques, dont les significations peuvent être saisies et assimilées par différents publics et époques.

Les textes qui racontent la légende de création des lis royaux se séparent en deux branches : ceux qui suivent une version dite « canonique » du mythe, et ceux qui présentent des versions éloignées de cette légende, voire d'autres versions légendaires de la création des lis de France. Les deux types d'écrits ont été produits dans un contexte politique, idéologique et historique, celui de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, qui détermine l'évolution de la symbolique du lis. En effet, la guerre de Cent Ans, les conflits de succession au trône, les difficultés de légitimation du pouvoir des rois, et une hostilité envers tout adversaire de la foi chrétienne, vont conduire les souverains de France à chercher des figures royales et chrétiennes exemplaires (humaines et matérielles) pour assoir leur pouvoir face à leurs détracteurs et ennemis.

La légende canonique des lis trouve sa meilleure expression dans le *Poème latin sur l'origine des fleurs de lis*, qui contient tous les thèmes de notre première étude thématique. Cette œuvre procède en effet à une amplification du mythe des lis, qui était jusqu'alors un simple don divin. Elle lie les lis au premier roi chrétien de France, Clovis, qui les reçoit par la volonté de Dieu. Elle associe le symbole royal à un lieu, l'abbaye de Joyenval, qui acquiert ainsi un prestige religieux et royal. Divers protagonistes jouent des rôles d'intermédiaires dans la venue des lis entre les mains de Clovis : soit un ange seul, soit l'ange accompagné d'un ermite (qui n'est autre, dans le *Poème latin*, que Barthélémi de Roie, fondateur de l'abbaye de Joyenval) et de Clotilde, la femme de Clovis. La fixation du nombre de lis sur l'écu à trois vise à rapprocher ce symbole de la Sainte Trinité et à en faire un des attributs royaux. Enfin, le paganisme est représenté à travers un symbole voué à la disparition (les crapauds ou les croissants de l'écu de Clovis, remplacés

par les lis) et à travers un chef rival, Conflac, qui perd la bataille qui l’oppose à Clovis et est condamné à l’oubli. Les thèmes de la légende canonique visent donc à doter le mythe des lis d’un contexte étoffé (lieu, personnages, etc.) et à renforcer le caractère religieux de l’attribut qui orne l’écu royal de France.

Les versions éloignées de la légende canonique des lis sont si différentes qu’il est impossible de les rapprocher d’une seule œuvre. Ces « versions éloignées » peuvent en effet désigner un cycle littéraire consacré à un personnage indirectement lié au mythe des lis, Dagobert, qui entretient des liens avec la légende par son statut de modèle de roi chrétien et de descendant de Clovis. Elles peuvent s’écarter de la légende canonique en liant le don des lis à saint Denis ou en identifiant le personnage du mythe à ce dernier. Dans les deux cas, il s’agit, de manière analogue à l’abbaye de Joyenval, de lier un lieu saint – l’abbaye de Saint-Denis, en l’occurrence – à un don divin, de façon à renforcer le prestige d’une légende de fondation. Elles associent, pour certains, le mythe des lis à des défenseurs du pouvoir royal, Bertrand du Guesclin ou Jeanne d’Arc, qui revendiquent tous deux l’appartenance des lis royaux aux souverains français qu’ils servent – respectivement, Charles V et Charles VII. Elles peuvent, enfin, proposer des récits présentant une autre légende de création des lis et intégrant des allégories. Néanmoins, aussi diverses qu’elles soient, ces versions appuient le caractère sacré des lis royaux et les dotent d’une symbolique qui, parfois, fait des liens avec d’autres récits (celui de la fondation de l’abbaye de Saint-Denis, par exemple).

Ces divers récits légendaires sont unis par une visée commune : élaborer, par une série de thèmes, une « religion royale » au service de la propagande des rois de France. Ces derniers souhaitent en effet donner à leur pouvoir une origine royale, pour légitimer leur accession au trône et souligner le caractère suprême de leur puissance. Ils s’appuient donc sur l’attribut du lis héraldique, et se servent de la littérature pour doter ce dernier d’un récit de création légendaire, liant le pouvoir des rois de France à la protection de Dieu. C’est l’étude thématique, que nous avons choisie pour ce mémoire, qui nous a permis de déterminer le lien, la propagande royale, qui unit entre eux les vingt-trois textes collectés, afin de déterminer l’impact de la légende de création des lis royaux dans la littérature, et dans le paysage français au sens large, de la fin du Moyen Âge.

Nous avons dû faire quelques choix pour ce travail, en raison de son format et de la précision que nous souhaitions accorder à l'étude de chaque œuvre envisagée. Nous avons donc circonscrit notre étude à une période de deux siècles, et décidé de procéder à l'analyse d'extraits, au lieu d'œuvres entières. Il ne faut toutefois pas considérer que la symbolique des lis royaux dans la littérature se limite à la seule période de la fin du Moyen Âge. La lecture d'un poème d'Arthur Rimbaud, premier de la série *Ce qu'on dit au poète à propos des fleurs*, peut convaincre que, bien après la naissance de la légende des lis, les symboliques royales attachées au symbole lillial continuaient d'avoir des résonances. Adressant des leçons de poésie à certains de ses confrères, Rimbaud fait dans ce poème une parodie des thématiques associées à différentes fleurs, à commencer par le lis :

« Ainsi, toujours, vers l'azur noir  
Où tremble la mer des topazes,  
Fonctionneront dans ton soir  
Les Lys, ces clystères d'extase ! » (vv. 1-4<sup>265</sup>).

L'« azur », dans cet extrait, renvoie au fond d'azur de l'écu de France, et les « topazes », en tant que pierres semi-précieuses d'un jaune vif, peuvent être assimilées aux lis qui ornent le bouclier des rois. Cette interprétation est plausible en regard du vers 4, où l'« extase », en tant que transport mystique, rappelle le caractère très religieux des lis royaux. Le mot « clystères », en revanche, fait s'effondrer la dignité de l'attribut royal : en effet, « [l]es extases poétiques suscitées par les lys sont comparées à celles que peut procurer l'administration d'un lavement<sup>266</sup> ». Comment en est-on arrivé à produire des vers si licencieux ? Quelle évolution a pu suivre la symbolique des lis royaux, à travers les siècles et les œuvres, pour arriver à ce que ses caractéristiques sacrées soient à ce point tournées en dérision ? Voici une question qui s'est posée au cours de cette étude. Cette interrogation pourrait déboucher sur une potentielle autre piste de travail, mais que le temps, la définition de notre sujet et l'achèvement de cette étude ne nous permettent pas d'aborder. Néanmoins, elle reste ouverte à tout autre continuateur, qui contribuerait ainsi à revivifier, à travers d'autres âges, les symboles associés aux fleurs de lis royales, au-delà de la légende de leur création.

---

<sup>265</sup> RIMBAUD (Arthur), « Ce qu'on dit au poète à propos des fleurs I », *Poésies, Une saison en enfer, Illuminations*, Paris, Gallimard, « Poésie », 1999.

<sup>266</sup> Abardel.free.fr, *Ce qu'on dit au poète à propos des fleurs*, Abardel.free.fr, [en ligne], URL : [http://abardel.free.fr/petite\\_anthologie/ce\\_qu\\_on\\_dit\\_panorama.htm#azur\\_noir](http://abardel.free.fr/petite_anthologie/ce_qu_on_dit_panorama.htm#azur_noir).



## ANNEXE

### *Œuvres littéraires de la fin du Moyen Âge mentionnant la symbolique divine des lis royaux et la légende de création de l'écu aux trois fleurs de lis des rois de France*

<b>Datation</b>	<b>Noms de l'œuvre et de l'auteur</b>	<b>Genre de l'œuvre</b>	<b>Représentation des lis royaux</b>
1285-1297	<i>Gesta Ludovici IX</i> de Guillaume DE NANGIS	Chronique en prose latine de la vie de Saint Louis	Saint-Denis aurait ramené de Grèce le lis, dont les feuilles sont à la fois symbole de foi, de sagesse et de chevalerie, qui constituent le triple don accordé au royaume de France.
Années 1290	<i>Vie de saint Louis par Guillaume de Nangis</i> de Guillaume DE NANGIS	Chronique en prose française <sup>267</sup> traduisant les <i>Gesta Ludovici IX</i>	Même version de la légende que les <i>Gesta Ludovici IX</i> , mais renforcement des symboles de foi, de sagesse et de chevalerie.
Vers 1331	<i>Poème latin sur l'origine des fleurs de lis</i> d'un auteur anonyme	Poème latin	Clovis reçoit un écu à trois fleurs de lis (en signe de la Trinité) par l'intermédiaire d'un ange, aidé par l'ermite de Joyenval et par Clotilde. Cet écu remplace les premières armes de Clovis, ornées de trois croissants.
1332	<i>Le Chapel des fleurs de lys</i> de Philippe DE VITRI	Poème français en	Une couronne, le chapel, est composée de trois lis, associées à trois allégories : Foi, Science et Chevalerie, ainsi qu'à trois saints : Denis, Rustique et Éleuthère.
1338	<i>Le Dit de la fleur de lis</i> de Guillaume DE DIGULLEVILLE	Poème français en	Les allégories Grâce de Dieu, Sagesse et raison s'associent pour créer un parement à trois fleurs de lis pour le roi de France, ami de Grâce de Dieu.
Milieu du XIV <sup>e</sup> siècle	<i>La Belle Hélène de Constantinople</i> d'un auteur anonyme	Chanson de geste en français	Un ange envoyé par Dieu transforme l'écu aux trois crapauds de Clovis en un écu à trois fleurs de lis, lequel

<sup>267</sup> Par « française », nous entendons naturellement la langue du moyen français, en cette époque de la fin du Moyen Âge.

			permet au chef franc d'obtenir la victoire dans une bataille contre des sarrazins.
Vers 1356	<i>Florent et Octavien</i> d'un auteur anonyme	Chanson de geste en français	Un ange envoyé par Dieu remet à Clovis un écu d'azur à nombre de lis non précisé.
Vers 1360-1365	<i>Dieudonné de Hongrie</i> (aussi appelé <i>Roman de Charles le Chauve</i> ) d'un auteur anonyme	Chanson de geste en français	Évocation allusive d'un miracle dont Clovis fut l'objet, car il était aimé de Dieu.
1371-1375	Épître dédicatoire de <i>La Cité de Dieu</i> , œuvre de saint AUGUSTIN traduite du latin par Raoul DE PRESLES	Épître dédicatoire en français ajouté à un traité latin traduit en français	Clovis reçoit l'écu aux trois fleurs de lis (en rappel de la Trinité) par l'intermédiaire d'un ange, de l'ermite de Joyenval et de Clotilde. L'écu aux lis vient remplacer un écu à trois croissants.
1372	<i>Traité du sacre</i> de Jean GOLEIN, inséré dans sa traduction du <i>Racional des divins offices</i> de Guillaume DURAND	Traité liturgique en français inséré à un autre traité liturgique latin traduit en français	Contradiction, entre l'attribution du don des armes aux lis de France par saint Denis, et le don d'une bannière d'azur ornée de trois fleurs de lis (en signe de la Trinité) par l'ermite de Joyenval.
1378	<i>Le Songe du Vergier</i> d'un auteur anonyme	Texte de doctrine sur le droit public en français	Brève mention de la transformation des trois crapauds des armes de France en trois fleurs de lis.
Vers 1378	<i>Theseus de Cologne</i> d'un auteur anonyme	Chanson de geste en français	Trois fleurs de lis furent envoyées par Dieu à Clovis.
1380-1387	<i>La Chanson de Bertrand du Guesclin</i> de CUVELIER	Chanson de geste en français	La fleur de lis fut transmise à Clovis par la volonté de Dieu. Cette fleur est, à l'époque de Bertrand du Guesclin, un haut symbole de la royauté française.
1381	<i>Poème en quatrains sur le grand schisme</i> d'un auteur anonyme	Poème en français	Trois fleurs de lis furent apportées de France par saint Denis.
1393	<i>Considerate lilia agri</i> de Jean GERSON	Sermon en latin	Comparaison des lis des champs avec les trois vertus théologiques, les trois fleurs de



			lis qui figurent dans les armoiries du roi, la Trinité, les trois passions ou appétits : concupiscible, irascible et raisonnable, les trois états du corps social : noblesse, clergé et bourgeoisie, les trois ennemis : le monde, la chair et le diable, etc.
1448	<i>La Belle Hélène de Constantinople</i> de Jehan WAUQUELIN	Mise en prose d'une chanson de geste en français	Allusion au mythe de Clovis et à l'apparition de son écu.
Milieu du XV <sup>e</sup> siècle	<i>Le Mystère du siège d'Orléans</i> d'un auteur anonyme	Mystère en français	Association du roi Charles VII et de la fleur de lis, en tant que symbole de la royauté française.
1454	<i>Florent et Octavien</i> d'un auteur anonyme	Mise en prose d'une chanson de geste en français	Suppression du mythe par rapport à la chanson de geste originale en vers.
1456-1461	<i>Le Débat des héraults d'armes de France et d'Angleterre</i> d'un auteur anonyme	Traité allégorique en prose en français	Les armes aux fleurs de lis furent envoyées du Ciel à Clovis lors de sa bataille contre les Sarrazins.
1473	<i>Theseus de Cologne</i> d'un auteur anonyme	Mise en prose d'une chanson de geste en français	Suppression du mythe par rapport à la chanson de geste originale en vers.
Deuxième moitié du XV <sup>e</sup> siècle	<i>Ly Myreur des Histors</i> de Jean d'OUTREMEUSE	Chronique en prose en français	Après que Clovis ait invoqué Dieu, un ange descend du Ciel, lui ôte son écu et le remplace par un écu aux trois fleurs de lis.
Entre 1483 et 1495	<i>Compendium de origiine et gestiis Francorum</i> de Robert GAGUIN	Chronique en prose en français	L'abbaye de Joyenval témoigne du fait que Clovis avait des armes ornées de trois crapauds, et que celles-ci furent remplacées par un écu d'azur à trois fleurs de lis d'or envoyé du Ciel par Dieu.
Années 1490	<i>Les Annales et croniques de France</i> de Nicole GILLES		Les armes aux trois fleurs de lis, qui remplacent les armes aux trois croissants, parviennent à Clovis par l'intermédiaire d'un ange, de l'ermite de Joyenval et de Clotilde.

## BIBLIOGRAPHIE

### *Sources primaires*

BAUDELAIRE (Charles), *Les Fleurs du Mal*, Paris, Belin Éducation/Humensis – Gallimard, 2018.

*La Belle Hélène de Constantinople : chanson de geste du XIV<sup>e</sup> siècle*, éd. critique Claude ROUSSEL, Genève, Librairie Droz, « Textes littéraires français, 454 », 1995.

CUVELIER, La Chanson de Bertrand du Guesclin, dans *Sur un air épique, sur un air lyrique : célébrer le bon connétable. Édition critique et commentaires du manuscrit 428 / (306) de la bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence contenant La Chanson de Bertrand du Guesclin de Cuvelier suivie de pièces lyrique*, I, thèse, éd. critique Delphine DEMELAS, Université d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 2016, pp. 5-649.

PIAGET (Arthur), « *Le Chapel des fleurs de lys*, par Philippe de Vitri », *Romania*, XXVII, 1898.

*Le Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre*, suivi de *The Debate between the heralds of England and France by John Coke*, éd. commencée par Léopold PANNIER et achevée par Paul MEYER, Paris, Firmin-Didot, « Société des anciens textes français », 1877.

*Florent et Octavien : Chanson de geste du XIV<sup>e</sup> siècle*, I, éd. critique Noëlle LABORDERIE, Paris, Honoré Champion, « Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge, 17 », 1991.

*Florent et Octavien*, manuscrit de Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 10387, f. 1r-407r, URL : <https://uurl.kbr.be/1730783>.

*Les Grandes Chroniques de France : des origines à Clotaire II*, I, éd. Jules VIARD, Paris, Société de l'histoire de France, 1920.

Grégoire DE TOURS, *Histoire des Francs*, I, éd. traduite par Robert LATOUCHE, Paris, Les Belles Lettres, « Les Classiques de l’Histoire de France au Moyen Âge, 27 », 1963.

Guillaume DE DIGULLEVILLE, *Le Dit de la fleur de lis*, éd. Frédéric DUVAL, Paris, École nationale des chartes, « Mémoires et documents de l’École des chartes, 95 », 2014.

Guillaume DE NANGIS, *Gesta sanctae memoriae Ludovici, regis Franciae*, éd. Joseph NAUDET et Pierre-Claude-François DAUNOU, *Recueil des historiens de la Gaule et de la France*, Paris, 1840, Imprimerie royale, 1840.

Guillaume DE NANGIS, *Vie de saint Louis par Guillaume de Nangis*, éd. Joseph NAUDET et Pierre-Claude-François DAUNOU, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, XX, Paris, Imprimerie royale, 1840.

Jean GERSON, *Œuvres complètes*, V, éd. critique Mgr GLORIEUX, Paris, Desclée & Cie, 1963.

Jean GOLEIN, *Le Racional des divins offices de Guillaume Durand, Livre IV : la messe, les Prologues et le Traité du sacre – liturgie, spiritualité et royauté : une exégèse allégorique*, IV, éd. critique et commentée Charles BRUCKER et Pierre DEMAROLLE, Genève, Librairie Droz, « Publications romanes et françaises, 250 », 2010.

Jean d’OUTREMEUSE, *Ly Myreur des Histors : chronique de Jean de Preis dit d’Outremeuse*, II, éd. Adolphe BORGNET, Bruxelles, M. Hayez, 1869.

Jehan WAUQUELIN, *La Belle Hélène de Constantinople : mise en prose d’une chanson de geste*, éd. critique Marie-Claude DE CRÉCY, Genève, Librairie Droz, « Textes littéraires français, 547 », 2002.

*Miracles de nostre dame par personnages*, éd. Gaston PARIS et Ulysse ROBERT, VII, Paris, Librairie Firmin Didot et C<sup>ie</sup>, 1883.

*Mystère du siège d'Orléans*, éd. bilingue Gérard GROS, Paris, Le livre de Poche, 4562, « Lettres Gothiques », 2002.

Nicole GILLES, *Les Annales et croniques de France... jadis composées par feu maistre Nicole Gilles, ... imprimées nouvellement sur la correction du signeur Denis Sauvage, ... et additionnées... jusques à cest an mil cinq cens cinquante trois*, Vincent SERTENAS, Paris, 1553.

« Poème en quatrains sur le grand schisme (1381) », éd. Paul MEYER et Noël VALOIS, *Romania*, XXIV, 1895, pp. 210-218.

« Poème latin sur l'origine des fleurs de lis », éd. Robert BOSSUAT, *Bibliothèque de l'École des chartes*, CI, 1940, pp. 93-101.

*La Cité de Dieu de Saint Augustin traduite par Raoul de Presles (1371-1375) – Livres I à III*, édition du manuscrit BnF, fr. 22912, I, dir. Olivier BERTRAND, Paris, Honoré Champion, « Linguistique : traduction et terminologie, 1 », 2013.

RIMBAUD (Arthur), *Poésies, Une saison en enfer, Illuminations*, Paris, Gallimard, « Poésie », 1999.

Robert GAGUIN, *Epistole et orationes*, I et II, éd. Louis THUASNE, Paris, Librairie Émile Bouillon, « Bibliothèque littéraire de la Renaissance, 2 et 3 », 1903.

PIAGET (Arthur), « Un poème inédit de Guillaume de Digulleville : *Le Roman de la fleur de lis* », *Romania*, LXII, 1936.

*Le Roman de Theseus de Cologne et de Gadifer*, Bibliothèque nationale de France, ms. 1473, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90094860>.

*Le Songe du Vergier*, éd. Marion SCHNERB-LIÈVRE, I, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, « Sources d'histoire médiévale publiées par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes », 1982.

### *Sources secondaires*

Abardel.free.fr, « Ce qu'on dit au poète à propos des fleurs », *Abardel.free.fr*, [en ligne], URL :

[http://abardel.free.fr/petite\\_anthologie/ce\\_qu\\_on\\_dit\\_panorama.htm#azur\\_noir](http://abardel.free.fr/petite_anthologie/ce_qu_on_dit_panorama.htm#azur_noir).

BACQUIN (Mari), « *Théséus de Cologne : en route vers la prose* », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, XXXV, 2018, pp. 283-329.

BEAUNE (Colette), *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 1985.

BEAUNE (Colette), « Saint Clovis : histoire, religion royale et sentiment national en France à la fin du Moyen Âge », *Le métier d'historien au Moyen Âge : études sur l'historiographie médiévale*, dir. GUENÉE (Bernard), Paris, Publications de la Sorbonne, « Études, 13 », 1977, pp. 139-156.

*Bibliothèque en ligne Watchtower*, « La douceur, une qualité chrétienne essentielle », *Watch Tower Bible and Tract Society of Pennsylvania*, [en ligne], URL : <https://wol.jw.org/fr/wol/d/r30/lp-f/2003244>.

BLAISE (Léo-Paul), « *Translatio imperii* et enjeux pédagogiques : la parenté au secours d'une définition du cycle de Dagobert », *XXI<sup>e</sup> Congrès International de la Société Rencesvals pour l'étude des épopées romanes*, Toronto, Université de Toronto, 2018, pp. 1-13.

BLOCH (Marc), *Les rois thaumaturges : étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, Gallimard, 1983.

*BnF : Archives et manuscrits, BnF*, [en ligne], URL : <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr>.

BOSSUAT (Robert), « Florent et Octavien, chanson de geste du XIV<sup>e</sup> siècle », *Romania*, LXXIII, 1952, pp. 289-331.

BOSSUAT (Robert), « Le roi Dagobert, héros de romans du Moyen Âge », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, 108<sup>e</sup> année, 1964, pp. 361-368.

« Poème latin sur l'origine des fleurs de lis », éd. Robert BOSSUAT, *Bibliothèque de l'École des chartes*, CI, 1940, pp. 80-93.

BRUN (Laurent), *Arlima : archives de littérature du Moyen Âge*, [en ligne], URL : <https://www.arlima.net>.

*CartesFrance.fr*, « Conquête de la Gaule par les Francs de 486 à 511 : La Gaule romaine à l'avènement de Clovis en 481 », *CartesFrance.fr*, [en ligne], URL : <http://www.cartesfrance.fr/histoire/cartes-royaume-francs/Division-Gaule-486-511.html>.

COLLARD (Franck), « Clovis dans quelques histoires de France de la fin du XV<sup>e</sup> siècle », *Bibliothèque de l'école des chartes*, CLIV, 1996, pp. 131-152.

COLLOMP (Denis), « Sacre et royauté dans l'épopée tardive : l'exemple de *Dieudonné de Hongrie* », dans *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Âge : actes du colloque organisé par l'université du Maine les 25 et 26 mars 1994*, éd. BLANCHARD (Joël), Paris, Éditions Picard, 1995, pp. 279-289.

CONTAMINE (Philippe), « Le légendaire de la monarchie française. Le prologue de Raoul de Presles à sa traduction de *La Cité de Dieu* : texte et image », *Des pouvoirs en France 1300-1500*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1992, pp. 49-60.

DE CRÉCY (Marie-Claude), « Description du manuscrit, l'auteur : Wauquelin, analyse, étude littéraire et étude linguistique », dans Jehan WAUQUELIN, *La Belle Hélène de*

*Constantinople : mise en prose d'une chanson de geste* », éd. critique Marie-Claude DE CRÉCY, Genève, Librairie Droz, 2002, pp. I-CLXXXI.

DOMINGUEZ (Audrey), *Le lis au Moyen Âge*, thèse inédite, Université Stendhal 3, Grenoble, 2016, URL : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01622816/document>.

Frédéric DUVAL, « Introduction », dans Guillaume DE DIGULLEVILLE, *Le Dit de la fleur de lis*, éd. Frédéric DUVAL, Paris, École nationale des chartes, « Mémoires et documents de l'École des chartes, 95 », 2014, pp. 9-143.

*Études-littéraires.com*, « Topos, lieu commun », *Études-littéraires.com*, [en ligne], URL : <https://www.etudes-litteraires.com/figures-de-style/topos.php>.

FARAL (Edmond), « Le Roman de la fleur de lis de Guillaume de Digulleville », *Mélanges de philologie romane et de littérature médiévale offerts à Ernest Hoepffner par ses élèves et amis* », Paris, Belles Lettres, 1949, pp. 327-338.

GEUENICH (Dieter), « Pourquoi les Alamans ont échoué face aux Francs », *Revue d'Alsace*, CXXXVI, 2010, pp. 33-45.

GUIDOT (Bernard), *Chanson de geste et réécritures*, Orléans, Éditions Paradigme, « Medievalia, 68 », 2008.

GUIETTE (Robert), « Symbolisme et « Senefiance » au Moyen Âge », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, VI, 1954, pp. 107-122.

CONTAMINE (Philippe), « Pour une France forte : Louis XI le fédérateur par Philippe Contamine, de l'Institut, *Historia.fr*, [en ligne], URL : <https://www.historia.fr/historia-vintage/pour-une-france-forte-louis-xi-le-federateur-par-philippe-contamine-de-l-institut>.

LABORDERIE (Noëlle), « Introduction », dans *Florent et Octavien : Chanson de geste du XIV<sup>e</sup> siècle*, I, éd. critique Noëlle LABORDERIE, Paris, Honoré Champion, 1991, pp. I-CXCV.

LEBEUF (l'abbé Jean), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, IV, Paris, Prault Père, 1755.

LECOQ (Anne-Marie), « La symbolique de l'État : les images de la monarchie des premiers Valois à Louis XIV », dans *Les lieux de mémoire : la nation*, II, dir. NORA (Pierre), Paris, Gallimard, 1986.

LIEBERMAN (Max), « Gersoniana », *Romania*, LXXVIII, 1957, pp. 1-36.

Lumni, « Symboles et armoiries des dynasties royales », *Lumni*, [en ligne], URL : <https://www.lumni.fr/article/symboles-et-armoiries-des-dynasties-royales>.

LÜTHERT (Samuel), « Disciples : les noms des douze apôtres de Jésus », *Bible-ouverte.ch*, [en ligne], URL : <https://www.bible-ouverte.ch/faq/faq-theme/qr-la-bible-origine-transmission/2136-reponse-159.html>.

MÉNARD (Philippe), « La légende de Clovis dans les chansons de geste », dans *Le baptême de Clovis, son écho à travers l'histoire*, II, éd. ROUCHE (Michel), Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, « Clovis : histoire et mémoire, 2 », 1997, pp. 213-230.

MOISAN (André), *Répertoire des noms propres de personnes et de lieux cités dans les chansons de geste françaises et les œuvres étrangères dérivées*, I, Genève, Librairie Droz, « Publications romanes et françaises, 173 », 1986.

NABERT (Nathalie), « La référence à Clovis chez Jean Gerson et chez Christine de Pisan », dans *Le baptême de Clovis, son écho à travers l'histoire*, II, éd. ROUCHE (Michel), Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, « Clovis : histoire et mémoire, 2 », 1997, pp. 231-248.



PACIAL (Claire), « "Je suis la rose de Saron, le muguet des vallées". Végétation et toponymes : les traducteurs du *Cantique des cantiques* à l'épreuve de l'altérité », *Traduire le même, l'autre ou le soi*, dir. Francesca MANZARI et Fridrun RINNER, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, pp. 163-174.

PASTOUREAU (Michel), *Blanc : histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2022.

PASTOUREAU (Michel), *Couleurs, images, symboles : études d'histoire et d'anthropologie*, Paris, Le Léopard d'Or, 1989.

PASTOUREAU (Michel), *Figures et couleurs : étude sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Paris, Le Léopard d'Or, 1986.

PASTOUREAU (Michel), *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Seuil, 2004.

PIAGET (Arthur), « *Le Chapel des fleurs de lys*, par Philippe de Vitri », *Romania*, XXVII, 1898, pp. 55-72.

PIAGET (Arthur), « Un poème inédit de Guillaume de Digulleville : *Le Roman de la fleur de lis* », *Romania*, LXII, 1936, pp. 317-358.

PINOTEAU (Hervé), « De Clovis à Pharamond : coup d'œil sur l'héraldique mérovingienne », dans *Le baptême de Clovis, son écho à travers l'histoire*, II, dir. ROUCHE (Michel), Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, « Clovis : histoire et mémoire, 2 », 1997, p. 177-190.

PRINET (Marc), « Les variations du nombre de fleurs de lis dans les armes de France », *Bulletin Monumental*, LXXV, 1911, pp. 469-488.

QUENTEL (Paul), « Montjoie Saint-Denis », *Encyclopædia Universalis*, [en ligne], URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/montjoie-saint-denis/>.

ROUAULT DE LA VIGNE (René), « Léopards de Normandie et léopards d'Angleterre », 189, *Études Normandes*, « Hastings 1066-1966 », CLXXXIX.

ROUSSEL (Claude), *Conter de geste au XIV<sup>e</sup> siècle : inspiration folklorique et écriture épique dans La Belle Hélène de Constantinople*, Genève, Librairie Droz, « Publications romanes et françaises, 222 », 1998, pp. 290-306.

TEISSIER (Henri), « La Cité de Dieu d'Augustin et de quelques autres », *Études*, X, 2001, pp. 353-364.

THEIS (Laurent), « Dagobert, Saint-Denis et la royauté française au Moyen Âge », dans *Le métier d'historien au Moyen Âge : études sur l'historiographie médiévale*, dir. GUENÉE (Bernard), Paris, Publications de la Sorbonne, « Études, 13 », 1977, pp. 19- 30.

THEIS (Laurent), *Clovis*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1996.

*Nouveau répertoire de mises en prose (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, dir. Maria Colombo TIMELLI, Barbara FERRARI, Anne SCHOYSMAN et François SUARD, Paris, Classiques Garnier, « Textes littéraires du Moyen Âge, 30 », 2014.

USSEIL (Rémi), « La religion des Sarrasins », *Matière de France : le blog de Rémi Usseil consacré aux chansons de geste*, [en ligne], URL : <http://matieredefrance.blogspot.com/2011/12/la-religion-des-sarrasins.html>.

VERMIJN (Yvonne), « Chacun son Guesclin : la réception de cinq versions de l'œuvre de Cuvelier à la fin du Moyen Âge », *Rencontres épiques : actes du XIX<sup>e</sup> congrès international de la Société Rencesvals*, Oxford, British Rencesvals Publications, 2015, pp. 731-746.

ZINK (Michel), *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, « Quadrige Manuels », 1992

## *Usuels*

*Dictionnaire du Moyen Français(1330-1500), Analyse et traitement informatique de la langue française*, [en ligne], URL : <http://zeus.atilf.fr/dmf/>.

GODEFROY (Frédéric), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Frédéric Godefroy, 1880-1895, [en ligne], URL : <https://micmap.org/dicfro/introduction/dictionnaire-godefroy>.

*Trésor de la Langue Française informatisé*, [en ligne], URL : <http://atilf.atilf.fr>.

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Remerciements</i> .....	I
1. INTRODUCTION.....	1
1.1. Présentation du sujet : la légende de création des trois lis figurant sur l'écu des rois de France dans les textes du Moyen Âge.....	1
1.2. Présentation de la méthode de travail.....	3
1.3. La légende de création de l'écu aux trois fleurs de lis des rois de France.....	6
<i>Détermination de l'œuvre source et question de la succession des œuvres</i> .....	6
<i>Récit de la légende de création du blason royal aux trois fleurs de lis</i> .....	7
2. DÉVELOPPEMENT.....	11
2.1. Élaboration et évolution du motif des lis royaux dans la littérature médiévale.....	11
2.2. Étude thématique de la création du lis royal .....	16
2.2.1. Étude thématique des composantes de la légende canonique des fleurs de lis.....	16
a. Clovis : premier roi chrétien de France.....	16
<i>Clovis et son statut de premier roi chrétien de France dans la littérature française du XIV<sup>e</sup> siècle et du XV<sup>e</sup> siècle</i> .....	17
<i>Les premières attestations dans un texte poétique latin</i> .....	20
<i>Les textes épiques</i> .....	23
<i>Les textes historiographiques</i> .....	29
b. Les crapauds ou les croissants païens.....	31
<i>Les crapauds et les croissants dans les textes</i> .....	32
<i>La symbolique des crapauds et des croissants</i> .....	36
c. Le nombre de fleurs de lis sur l'écu.....	38
<i>Contexte historique : passage du semé de fleurs de lis aux trois fleurs de lis</i> .....	38
<i>Symbolique autour du chiffre trois</i> .....	39
d. L'intervention divine et chrétienne : l'ange, l'ermite, Clotilde.....	45
<i>Chronologie des œuvres</i> .....	45
<i>L'ange comme seul intermédiaire</i> .....	46
<i>Les trois intermédiaires : l'ange, l'ermite et Clotilde</i> .....	48

<i>Symbolique de l'intermédiaire divin</i> .....	49
<i>Symbolique des intermédiaires chrétiens</i> .....	50
e. L'abbaye de Joyenval.....	51
<i>Le Poème latin sur l'origine des fleurs de lis : différences avec une œuvre antérieure à sa rédaction</i> .....	51
<i>Histoire et statut particulier de l'abbaye de Joyenval</i> .....	52
<i>L'abbaye de Joyenval dans le Poème latin et dans des œuvres littéraires postérieures à sa rédaction</i> .....	54
<i>Symbolique de l'insertion de l'abbaye de Joyenval dans la légende</i> .....	57
f. La lutte contre les hérétiques.....	58
<i>Les peuples de Clovis et de Conflac</i> .....	58
<i>Le terme « sarrazin »</i> .....	59
<i>Les diverses possibilités de dénomination du rival de Clovis</i> .....	59
<i>Symbolique de Conflac et de son peuple</i> .....	60
2.2.2. Étude thématique des versions éloignées de la légende canonique des lis royaux et d'autres versions légendaires.....	61
a. Le personnage de Dagobert.....	61
<i>Présentation du cycle</i> .....	62
<i>Rôle de Dagobert en relation avec la légende des lis</i> .....	64
<i>Utilisation du motif des lis royaux et de Clovis dans les mises en prose</i> .....	69
<i>Symbolique du personnage de Dagobert</i> .....	76
b. Saint Denis et la question de l'ermite.....	77
<i>Saint Denis et les lis royaux</i> .....	78
<i>L'ermite identifié comme saint Denis</i> .....	81
<i>Évolution du rôle de saint Denis et symbolique de son assimilation à l'ermite</i> .....	82
c. La diffusion du motif à travers des défenseurs du pouvoir royal.....	84
<i>Bertrand du Guesclin</i> .....	84
<i>Jeanne d'Arc</i> .....	87
d. La valeur allégorique du lis.....	89
<i>Différences entre le symbolisme et l'allégorie</i> .....	89
<i>Intérêt de l'usage de l'allégorie dans la légende des lis</i> .....	90
<i>Le Chapel des fleurs de lis de Philippe de Vitri</i> .....	91

<i>Le Dit de la fleur de lis de Guillaume de Digulleville</i> .....	93
3. CONCLUSIONS.....	100
ANNEXE.....	103
BIBLIOGRAPHIE.....	107
<i>Sources primaires</i> .....	107
<i>Sources secondaires</i> .....	110
<i>Usuels</i> .....	116